



# **BNP PARIBAS**

## **ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014 ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL DEPOSEE AUPRES DE L'AMF LE 3 AOUT 2015**

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2015 sous le numéro D.15-0107

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2015 sous le numéro D.15-0107-A01

Société anonyme au capital de 2 492 372 484 euros  
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS  
R.C.S. : PARIS 662 042 449

<b>1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....</b>	<b>3</b>
<b>2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....</b>	<b>67</b>
<b>3. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2015 .....</b>	<b>68</b>
<b>4. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES .....</b>	<b>152</b>
<b>5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>157</b>
<b>6. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....</b>	<b>165</b>
<b>7. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....</b>	<b>166</b>
<b>8. TABLE DE CONCORDANCE .....</b>	<b>167</b>



La présente actualisation du Document de référence 2014 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 août 2015 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

# 1. Rapport d'activité semestriel

## 1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe est présent dans 75 pays et compte près de 188 000 collaborateurs, dont plus de 147 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité :

### **Retail Banking and Services regroupant :**

- un ensemble Domestic Markets composé de :  
Banque De Détail en France (BDDF),  
BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,  
Banque De Détail en Belgique (BDDB),  
Autres activités de Domestic Markets y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
- un ensemble International Financial Services composé de :  
Europe Méditerranée,  
BancWest,  
Personal Finance,  
Assurance,  
Gestion Institutionnelle et Privée ;

### **Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant :**

Corporate Banking,  
Global Markets,  
Securities Services.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

## 1.2 Résultats du 1er semestre 2015

### **FORTE PROGRESSION DES RESULTATS ET SOLIDE GENERATION ORGANIQUE DE CAPITAL**

BNP Paribas réalise une très bonne performance ce semestre dans un contexte de redémarrage progressif de la croissance en Europe. Les revenus sont en forte croissance et progressent dans tous les pôles opérationnels. Le Groupe montre la force de son modèle intégré s'appuyant sur des bases de clientèle solides et diversifiées.

Le produit net bancaire s'élève à 22 144 millions d'euros, en hausse de 13,7% par rapport au premier semestre 2014. Il intègre ce semestre l'impact exceptionnel de la réévaluation de dette propre (« OCA ») et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (« DVA ») pour +117 millions d'euros. Les éléments exceptionnels du produit net bancaire s'élevaient à -116 millions d'euros au premier semestre 2014.

Les revenus des pôles opérationnels sont en forte progression (+13,0% par rapport au premier semestre 2014) avec une très bonne croissance d'International Financial Services (+20,5%) et de CIB (+19,7%), et la progression continue de Domestic Markets<sup>1</sup> (+2,5%). Ils bénéficient de l'impact positif des acquisitions réalisées en 2014.

Les frais de gestion, à 14 891 millions d'euros, sont en augmentation de 13,1%. Ils incluent l'impact exceptionnel des coûts de transformation de « Simple & Efficient » et des coûts de restructuration des acquisitions réalisées en 2014 pour 347 millions d'euros (340 millions d'euros au premier semestre 2014). Ils intègrent par ailleurs l'impact<sup>2</sup> pour 245 millions d'euros de la première contribution au Fonds de Résolution Unique, pris en compte au premier trimestre pour la totalité de 2015 en application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

Les frais de gestion des pôles opérationnels sont en hausse de 11,0%, permettant de dégager un effet de ciseau positif de 2,0 points. Ils progressent de 1,7% pour Domestic Markets<sup>1</sup>, de 20,6% pour International Financial Services et de 13,4% pour CIB.

Le résultat brut d'exploitation est en hausse de 14,8%, à 7 253 millions d'euros. Il progresse de 16,7% pour les pôles opérationnels.

Le coût du risque du Groupe est en légère hausse de 0,4% par rapport au même semestre de l'année précédente, à 1 947 millions d'euros (56 points de base des encours de crédit à la clientèle), du fait de l'effet périmètre liée aux acquisitions de 2014<sup>3</sup>. Il est en baisse hors cet effet. Il incluait au premier semestre 2014 une provision exceptionnelle de 100 millions d'euros du fait de la situation en Europe de l'Est.

Les éléments hors exploitation s'élèvent à 931 millions d'euros. Ils incluent notamment ce semestre une plus-value de dilution due à la fusion de Klépierre et de Corio, la plus-value réalisée à l'occasion de la cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio pour un montant total de 487 millions d'euros, ainsi qu'une plus-value de cession sur une participation non stratégique pour 94 millions d'euros<sup>4</sup>. Les éléments hors exploitation s'élevaient à 250 millions d'euros au premier semestre 2014.

<sup>1</sup> Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effet PEL/CEL)

<sup>2</sup> Impact estimé, net de la baisse de la taxe systémique française

<sup>3</sup> Effet périmètre de 142 millions d'euros

<sup>4</sup> CIB-Corporate Banking (74 M€), « Autres Activités » (20 M€)

Pour rappel, le Groupe avait par ailleurs enregistré au premier semestre de l'année dernière l'impact de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis pour un montant total de 5 950 millions d'euros.

Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 6 237 millions d'euros contre -1 320 millions d'euros au premier semestre 2014. Il progresse très fortement de 26,8% pour les pôles opérationnels.

Le résultat net part du Groupe s'établit donc à 4 203 millions d'euros (-2 815 millions d'euros au premier semestre 2014). Hors éléments exceptionnels, il est en forte hausse de 14,1%, illustrant la très bonne performance du Groupe ce semestre. La rentabilité des fonds propres hors éléments exceptionnels s'élève à 10,1%.

Au 30 juin 2015, le ratio « common equity Tier 1 » de Bâle 3 plein<sup>1</sup> s'élève à 10,6%, en hausse de 30 points de base par rapport au 31 mars 2015. Le ratio de levier de Bâle 3 plein<sup>2</sup> s'établit pour sa part à 3,7% (+30 points de base par rapport au 31 mars 2015). Enfin, la réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 290 milliards d'euros (291 milliards d'euros au 31 décembre 2014), soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

L'actif net comptable par action s'élève à 68,8 euros, soit un taux de croissance moyen annualisé de 6,5% depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

Enfin, le Groupe met en œuvre activement le plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis et poursuit le renforcement de son système de contrôle interne et de conformité.

\*  
\* \*

## **RETAIL BANKING & SERVICES**

### **DOMESTIC MARKETS**

Dans un contexte de reprise progressive de la demande de crédit en Europe, les encours de crédit de Domestic Markets sont en hausse de 1,5% par rapport au premier semestre 2014. Les dépôts augmentent pour leur part de 6,1%. Hors effet de l'acquisition de DAB Bank en Allemagne, ils sont en hausse de 4,1% avec une bonne croissance notamment en France et en Belgique. Le dynamisme commercial de Domestic Markets se traduit notamment par la progression soutenue (+6,5% par rapport au 30 juin 2014) des actifs sous gestion de la banque privée en France, en Italie et en Belgique, ainsi que par l'élection de BNP Paribas Factor comme meilleure société d'affacturage « Import Export » pour la deuxième année consécutive.

Le produit net bancaire<sup>3</sup>, à 8 039 millions d'euros, est en hausse de 2,5% par rapport au premier semestre 2014, avec une bonne progression de BDDB et des métiers spécialisés (Personal Investors, Arval, et Leasing Solutions) partiellement compensée par les effets de l'environnement de taux bas persistant. A périmètre et change constants, il est en hausse de 1,5%.

<sup>1</sup> Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire

<sup>2</sup> Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014, y compris remplacement à venir des instruments hybrides Tier 1 devenant non éligibles par des instruments équivalents éligibles

<sup>3</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

Les frais de gestion<sup>1</sup> (5 099 millions d'euros) sont en hausse de 1,7% par rapport au même semestre de l'année précédente. A périmètre et change constants, ils n'augmentent que de 0,4% grâce à la maîtrise continue des coûts et malgré le développement des métiers spécialisés, permettant de dégager un effet de ciseau positif de 1,1 point.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'élève ainsi à 2 940 millions d'euros, en hausse de 4,0% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Compte tenu de la baisse modérée du coût du risque, notamment en Italie, et après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), le pôle enregistre une forte hausse de son résultat avant impôt<sup>2</sup>, à 1 870 millions d'euros (+15,4% par rapport au premier semestre 2014<sup>3</sup>).

### **Banque De Détail en France (BDDF)**

Dans un contexte de reprise progressive de la demande chez les entreprises et les particuliers, les encours de crédit de BDDF augmentent de 1,1% par rapport au premier semestre 2014. Les dépôts progressent toujours de manière soutenue (+4,2%) avec notamment une forte croissance des dépôts à vue. L'épargne hors-bilan connaît un bon développement avec une hausse des encours d'assurance-vie de +4,7% par rapport au 30 juin 2014. Les actifs sous gestion de la banque privée atteignent 87,5 milliards d'euros, confirmant la position de n°1 du métier en France.

Le produit net bancaire<sup>4</sup> s'élève à 3 360 millions d'euros, en baisse de 2,1% par rapport au premier semestre 2014. Les revenus d'intérêt sont en recul de 4,7% compte tenu de l'impact des taux bas persistants (diminution de la marge sur dépôts ainsi que sur les crédits renégociés). Les commissions augmentent pour leur part de 1,7% avec une bonne performance des commissions sur épargne hors bilan et l'adaptation progressive des conditions clientèle.

Grâce à l'effet continu des mesures d'efficacité opérationnelle, les frais de gestion<sup>4</sup> reculent de 0,3% par rapport au premier semestre 2014.

Le résultat brut d'exploitation<sup>4</sup> s'élève ainsi à 1 159 millions d'euros, en baisse de 5,4% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>4</sup> se situe toujours à un niveau bas, à 24 points de base des encours de crédit à la clientèle. Il est en baisse de 35 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDF dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 900 millions d'euros (-4,4% par rapport au premier semestre 2014).

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

<sup>2</sup> Hors effets PEL/CEL

<sup>3</sup> +15,0% à périmètre et change constants

<sup>4</sup> Avec 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL)

**BNL banca commerciale (BNL bc)**

BNL bc poursuit l'adaptation de son modèle dans un contexte économique plus favorable.

Les encours de crédit reculent de 1,3% par rapport au premier semestre 2014 du fait de la poursuite du repositionnement sélectif sur les meilleures clientèles d'entreprises et d'entrepreneurs, et malgré la progression des crédits aux particuliers. Les dépôts sont en recul de 2,1%, en raison d'une baisse ciblée sur les dépôts les plus coûteux, notamment ceux des entreprises. BNL bc continue le développement de l'épargne hors-bilan, avec une forte croissance par rapport au 30 juin 2014 des encours en assurance-vie (+11,8%) et OPCVM (+29,2%). La Banque Privée continue à montrer une bonne dynamique commerciale avec une progression des actifs sous gestion de 10,4% par rapport au 30 juin 2014.

Le produit net bancaire<sup>1</sup> est en recul de 2,3% par rapport au premier semestre 2014, à 1 593 millions d'euros. Les revenus d'intérêt sont en baisse de 4,9% du fait du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises et de l'environnement de taux bas. Les commissions augmentent de 3,3% grâce à la bonne performance de l'épargne hors-bilan en lien avec la hausse des encours.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 892 millions d'euros, sont en hausse de 0,6% en raison de l'effet ponctuel de projets immobiliers au deuxième trimestre 2015.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'établit ainsi à 701 millions d'euros, en recul de 5,8% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>1</sup>, toujours élevé à 166 points de base des encours de crédit à la clientèle, est en baisse modérée (-89 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014) avec une amélioration progressive de la qualité du portefeuille de crédits ainsi qu'en témoigne la forte baisse des entrées en douteux.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BNL bc dégage ainsi un résultat avant impôt de 40 millions d'euros, en hausse de 39 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

**Banque de Détail en Belgique**

BDDB réalise une très bonne performance opérationnelle. Les crédits sont en hausse de 3,3% par rapport au premier semestre 2014 du fait de la hausse des crédits aux particuliers et aux entreprises. Les dépôts augmentent pour leur part de 3,8% grâce notamment à la forte croissance des dépôts à vue. Le métier réalise une bonne performance dans l'épargne hors bilan avec une croissance des encours d'OPCVM de 20,5% par rapport au 30 juin 2014.

Le produit net bancaire<sup>2</sup> est en hausse de 7,3% par rapport au premier semestre 2014, à 1 785 millions d'euros. Les revenus d'intérêt augmentent de 5,1%, en lien notamment avec la croissance des volumes et la bonne tenue des marges, et les commissions de 13,9% du fait de la très bonne performance des commissions financières et de crédit.

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Italie

<sup>2</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

Les frais de gestion<sup>1</sup> s'élèvent à 1 292 millions d'euros, en hausse de seulement 0,2% par rapport au premier semestre 2014 grâce à l'effet des mesures d'efficacité opérationnelle, permettant de dégager un effet de ciseau largement positif (7,1 points).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 493 millions d'euros, est ainsi en très forte hausse (+31,5%) par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>1</sup> est particulièrement bas ce semestre, à 8 pb des encours de crédit à la clientèle, en baisse de 32 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDB dégage un résultat avant impôt de 412 millions d'euros, en très forte hausse par rapport au même semestre de l'année précédente (+137 millions d'euros).

### **Autres métiers de Domestic Markets (Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg)**

Les métiers spécialisés de Domestic Markets montrent une bonne dynamique commerciale. Chez Arval, le parc financé est en hausse de 7,0% par rapport au premier semestre 2014, atteignant 740 000 véhicules. Les dépôts de Personal Investors sont en forte croissance (+69,8%). Au-delà de l'effet de l'acquisition de DAB Bank, ils progressent de 20,5% à périmètre et change constants grâce au bon niveau de recrutement de clients et au succès de Hello bank! en Allemagne. Les encours de financement de l'activité cœur de Leasing Solutions connaissent une bonne croissance, compensée cependant par la poursuite de la réduction du portefeuille non stratégique.

Les encours de crédit de la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg sont en croissance de 2,4% par rapport au premier semestre 2014 du fait de la progression des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises. Les dépôts sont en hausse de 6,1% avec une bonne collecte auprès des entreprises.

Le produit net bancaire<sup>2</sup> est au total en hausse de 16,7% par rapport au premier semestre 2014, à 1 301 millions d'euros, enregistrant l'effet de l'acquisition de DAB Bank en Allemagne. A périmètre et change constants, il augmente de 9,7% avec une bonne progression dans l'ensemble des métiers et une hausse notamment des revenus d'Arval.

Les frais de gestion<sup>2</sup> augmentent de 13,2% par rapport au premier semestre 2014, à 714 millions d'euros. A périmètre et change constants, ils augmentent de 2,9%, en lien avec le développement des métiers, permettant de dégager un effet de ciseau largement positif.

Le coût du risque<sup>2</sup> est en hausse de 3 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014, à 72 millions d'euros.

Ainsi, le résultat avant impôt de ces quatre métiers, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée domestique au Luxembourg au métier Wealth Management (pôle International Financial Services) s'établit à 518 millions d'euros, en forte croissance par rapport au premier semestre 2014 (+28,5%).

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

<sup>2</sup> Avec 100% de la Banque Privée au Luxembourg



## INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES

International Financial Services réalise un très bon semestre : Personal Finance continue son développement international et met en place de nouveaux partenariats, l'activité de Europe Méditerranée et de BancWest est dynamique, l'Assurance et la Gestion Institutionnelle et Privée connaissent une forte hausse des actifs sous gestion (+10,2% par rapport au 30 juin 2014). Le pôle poursuit par ailleurs avec succès l'intégration des deux acquisitions réalisées en 2014 : Bank BGZ (Europe Méditerranée) et LaSer (Personal Finance).

Le produit net bancaire, à 7 609 millions d'euros, est en hausse de 20,5% par rapport au premier semestre 2014 (+4,9% à périmètre et change constants), avec une progression dans tous les métiers.

Les frais de gestion (4 670 millions d'euros) sont en hausse de 20,6% par rapport au même semestre de l'année précédente. A périmètre et change constants, ils sont en hausse de 5,0%, en lien avec le bon développement de l'activité.

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 2 939 millions d'euros, en hausse de 20,4% par rapport au même semestre de l'année précédente (+4,8% à périmètre et change constants).

Le coût du risque s'établit à 895 millions d'euros (+24,5% mais +3,0% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2014 qui était à un niveau bas).

Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit ainsi en forte hausse à 2 285 millions d'euros (+18,8% par rapport au premier semestre 2014 et +8,2% à périmètre et change constants).

### **Personal Finance**

Personal Finance poursuit le développement de ses activités. Le métier met en œuvre ses nouveaux partenariats avec des réseaux bancaires (BCC – Grupo CajaMar en Espagne et Poste Italiane en Italie) et connaît une forte progression de son activité dans les crédits autos avec des encours en hausse de 6,4% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2014.

Les encours de crédit progressent au total de 23,6% par rapport au premier semestre 2014 du fait notamment de l'acquisition de LaSer. A périmètre et change constants<sup>1</sup>, ils progressent de 3,0% en lien avec la reprise de la demande dans la zone euro.

Le produit net bancaire augmente de 27,2% par rapport au premier semestre 2014, à 2 365 millions d'euros. A périmètre et change constants<sup>1</sup>, il progresse de 1,4%, tiré notamment par la croissance des revenus en Allemagne, Italie et Espagne.

Les frais de gestion sont en hausse de 31,2% par rapport au premier semestre 2014, à 1 162 millions d'euros. A périmètre et change constants<sup>1</sup>, ils progressent de 1,7%, en lien avec le développement de l'activité.

<sup>1</sup> Avec LaSer intégrée à 100% pro forma au premier semestre de 2014

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 1 203 millions d'euros, en hausse de 23,5% par rapport au même semestre de l'année précédente (+1,1% à périmètre et change constants<sup>1</sup>).

Le coût du risque augmente de 53 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014, à 580 millions d'euros (205 points de base des encours de crédits à la clientèle). Hors l'effet périmètre lié à l'acquisition de LaSer (+88 millions d'euros), il est en baisse de 35 millions d'euros.

Le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 655 millions d'euros, en hausse de 33,9% par rapport au premier semestre 2014 (+19,8% à périmètre et change constants<sup>1</sup>).

## **Europe Méditerranée**

Europe Méditerranée maintient sa très bonne dynamique avec le développement continu de son activité. Les crédits augmentent de 13,6%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2014 avec une hausse des encours en particulier en Turquie et en Pologne. Les dépôts augmentent pour leur part de 9,9%<sup>2</sup>, avec aussi une forte croissance en Turquie et en Pologne. Le développement commercial se traduit notamment par la progression des ventes croisées en Turquie avec CIB (revenus en hausse de 23,2%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2014) ainsi qu'avec la Banque Privée (actifs sous gestion en hausse de 23% par rapport au 30 juin 2014, à 4,3 milliards d'euros).

Le produit net bancaire<sup>3</sup>, à 1 258 millions d'euros, augmente de 15,2%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2014, en lien notamment avec la progression des volumes.

Les frais de gestion<sup>3</sup>, à 864 millions d'euros, augmentent de 7,1%<sup>2</sup> par rapport au même semestre de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>3</sup>, à 259 millions d'euros, s'établit à 134 points de base des encours de crédit à la clientèle, en hausse de 77 millions d'euros<sup>2</sup> par rapport au niveau bas du premier semestre 2014.

Les éléments hors exploitation, à 83 millions d'euros, progressent fortement (+50,9%) du fait notamment de la forte contribution des sociétés mises en équivalence avec une très bonne performance de l'Asie.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie au métier Wealth Management, Europe Méditerranée dégage un résultat avant impôt en forte hausse par rapport au même semestre de l'année précédente, à 217 millions d'euros (+18,9%<sup>2</sup>, et +49,7% à périmètre et change historique compte tenu d'un effet change significatif).

## **BancWest**

BancWest poursuit sa bonne dynamique commerciale dans une conjoncture favorable. Les crédits augmentent de 6,6%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2014 du fait de la croissance soutenue des crédits aux entreprises et à la consommation. Les dépôts progressent de 6,3%<sup>2</sup> avec une forte progression des dépôts à vue et des comptes d'épargne. BancWest poursuit le développement de la banque privée avec des actifs sous gestion qui s'élèvent à 9,5 milliards de dollars au 30 juin 2015 (+20% par rapport au 30 juin 2014).

<sup>1</sup> Avec LaSer intégrée à 100% pro forma au premier semestre de 2014

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

<sup>3</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Turquie

Le produit net bancaire<sup>1</sup>, à 1 392 millions d'euros, progresse de 7,8%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2014, du fait notamment de la croissance des volumes.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 940 millions d'euros, augmentent de 10,3%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2014 en raison principalement de la hausse des coûts réglementaires (CCAR et mise en place d'une « Intermediate Holding Company »). Hors cet effet, ils augmentent de 4,3%<sup>2</sup> en lien avec le renforcement des dispositifs commerciaux (banque privée, crédit à la consommation), partiellement compensé par les économies liées à la rationalisation du réseau.

Le coût du risque<sup>1</sup> (35 millions d'euros) est toujours à un niveau très bas, à 13 points de base des encours de crédit à la clientèle. Il est en hausse de 8 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au métier Wealth Management, BancWest dégage un résultat avant impôt de 417 millions d'euros, en hausse de 2,3% à change constant par rapport au premier semestre 2014 soit une hausse de 29,1% de la contribution aux résultats du Groupe du fait de la hausse du dollar par rapport à l'euro.

### **Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée**

Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée réalisent une bonne performance d'ensemble soutenue par une forte hausse des actifs sous gestion et une collecte positive dans tous les métiers.

Les actifs sous gestion<sup>3</sup> sont en forte hausse et atteignent 949 milliards d'euros au 30 juin 2015 (+10,2% par rapport au 30 juin 2014). Ils augmentent de 55 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2014 en raison notamment d'un effet performance de +26,7 milliards d'euros bénéficiant de l'évolution favorable des marchés d'actions et de taux et d'un effet change de +13,5 milliards d'euros du fait de la baisse de l'euro. La collecte nette aussi est largement positive à +13,9 milliards d'euros avec une très bonne collecte de Wealth Management dans les marchés domestiques et en Asie, une collecte soutenue de l'Assurance en France, en Italie et en Asie, et une collecte de la Gestion d'Actifs tirée notamment par les fonds diversifiés.

Au 30 juin 2015, les actifs sous gestion<sup>3</sup> se répartissent entre : 387 milliards d'euros pour la Gestion d'actifs, 331 milliards d'euros pour Wealth Management, 210 milliards d'euros pour l'Assurance et 21 milliards d'euros pour Real Estate.

Dans l'Assurance, les revenus, à 1 127 millions d'euros, augmentent de 5,8% par rapport au premier semestre 2014 du fait de la bonne progression de l'activité et de la bonne performance des marchés financiers. Les frais de gestion, à 579 millions d'euros, augmentent de 7,2% du fait de la croissance continue de l'activité, notamment à l'international. Le résultat avant impôt, à 640 millions d'euros, progresse ainsi de 8,5% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée, à 1 489 millions d'euros, sont en hausse de 5,4% en raison notamment de la bonne performance de Wealth Management dans les marchés domestiques et en Asie, et de la progression de la Gestion d'actifs par rapport à une base élevée au premier semestre 2014. Les frais de gestion, à 1 142 millions d'euros, sont en hausse de 7,6% en raison notamment de la poursuite des investissements de développement. Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée, après prise en compte d'un tiers des résultats de la

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

<sup>3</sup> Y compris les actifs distribués

banque privée dans les marchés domestiques, en Turquie et aux Etats-Unis, diminue ainsi de 5,3% par rapport au premier semestre 2014, à 356 millions d'euros.

\*  
\* \*

## **CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)**

CIB réalise une très bonne performance ce semestre. Les revenus, à 6 394 millions d'euros, augmentent de 19,7% par rapport au premier semestre 2014 avec une activité de la clientèle en croissance dans tous les métiers.

Les revenus de Global Markets, à 3 599 millions d'euros, sont en forte hausse de 26,6% par rapport au premier semestre 2014 (+19,6% hors impact de l'introduction de la FVA<sup>1</sup> au deuxième trimestre 2014). L'activité de Global Markets a été soutenue ce semestre. Les revenus d'Equity and Prime Services, à 1 341 millions d'euros, augmentent de 22,9% par rapport au premier semestre 2014 avec une bonne progression dans tous les segments. Les revenus de FICC<sup>2</sup>, à 2 258 millions d'euros, sont en hausse de 17,8%<sup>3</sup> avec une bonne progression sur le change et les matières premières, et un contexte moins favorable sur les taux et le crédit où le métier se place sur le semestre, n°2 pour l'ensemble des émissions en euros et n°9 pour l'ensemble des émissions internationales.

Les revenus de Securities Services, à 916 millions d'euros, progressent pour leur part de 16,4% en lien avec la très bonne dynamique de l'activité (actifs en conservation en hausse de 17,8% et nombre de transactions en augmentation de 19,3% par rapport au 30 juin 2014).

Les revenus de Corporate Banking, à 1 879 millions d'euros, progressent de 9,8% par rapport au premier semestre 2014 tirés par une croissance soutenue dans la zone Amériques en lien avec le bon développement de l'activité, et une progression en Europe et en Asie-Pacifique malgré la contraction du métier Energie et Matières Premières, les autres métiers poursuivant leur développement de façon satisfaisante. Les crédits, à 123 milliards d'euros, sont en hausse de 14,6% par rapport au premier semestre 2014. Les dépôts, à 93 milliards d'euros, maintiennent leur bonne progression (+26,9%) grâce notamment au développement du cash management international.

Les frais de gestion de CIB, à 4 330 millions d'euros, augmentent de 13,4% par rapport au premier semestre 2014 du fait de la hausse du dollar (+4,1% à périmètre et change constants) et de coûts réglementaires toujours élevés en lien notamment avec la mise en place de CCAR et de l'Intermediate Holding Company aux Etats-Unis.

Le coût du risque est à un niveau faible (110 millions d'euros), en baisse de 25 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

Après prise en compte d'une plus-value exceptionnelle de 74 millions d'euros sur la cession d'une participation non stratégique, le résultat avant impôt de CIB s'élève ainsi à 2 131 millions d'euros, en forte hausse de 52,8% par rapport au premier semestre 2014 (+28,8% à périmètre et change constants).

<sup>1</sup> Funding Valuation Adjustment

<sup>2</sup> Fixed Income, Currencies and Commodities

<sup>3</sup> Hors impact de l'introduction de la FVA au deuxième trimestre 2014

\*  
\* \*

## **AUTRES ACTIVITES**

Le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à +410 millions d'euros contre +242 millions d'euros au premier semestre 2014. Il intègre notamment une réévaluation de la dette propre (« OCA ») et de la « Debit Valuation Adjustment » (« DVA ») pour +117 millions d'euros (-251 millions d'euros au premier semestre 2014) ainsi qu'une bonne contribution de BNP Paribas Principal Investments. Les revenus des « Autres Activités » intégraient par ailleurs au premier semestre 2014 une plus-value nette sur cessions de titres exceptionnelles de +301 millions d'euros.

Les frais de gestion s'élèvent à 923 millions d'euros par rapport à une base faible de 580 millions d'euros au premier semestre 2014. Ils intègrent notamment l'impact<sup>1</sup> de la première contribution au Fonds de Résolution Unique, pris en compte ce semestre en totalité au titre de 2015 pour 245 millions d'euros en application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes », les coûts de transformation liés au programme « Simple & Efficient » pour 264 millions d'euros (340 millions d'euros au premier semestre 2014) et les coûts de restructuration des acquisitions réalisées en 2014 pour 83 millions d'euros (9 millions d'euros au premier semestre 2014).

Le coût du risque s'élève à 22 millions d'euros (11 millions d'euros au premier semestre 2014).

Les éléments hors exploitation s'élèvent à 519 millions d'euros contre 46 millions d'euros au premier semestre 2014. Ils incluent notamment une plus-value de dilution due à la fusion de Klépierre et de Corio pour +123 millions d'euros, la plus-value de cession d'une participation dans Klépierre-Corio pour +364 millions d'euros, et la part affectée à « Autres Activités » d'une plus-value de cession sur une participation non stratégique pour 20 millions d'euros<sup>2</sup>.

Pour rappel, à la suite de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars, le Groupe comptabilisait au premier semestre 2014 des charges exceptionnelles pour un montant total de 5 950 millions d'euros (5 750 millions d'euros au titre des pénalités et 200 millions d'euros au titre de l'ensemble des coûts du plan de remédiation).

Le résultat avant impôt des Autres Activités s'établit ainsi à -16 millions d'euros contre -6 253 millions d'euros au premier semestre 2014.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Impact estimé, net de la baisse de la taxe systémique française

<sup>2</sup> Plus-value de cession pour 94 M€ dont 74 M€ chez CIB-Corporate Banking et 20 M€ chez « Autres Activités »

## **STRUCTURE FINANCIÈRE**

Le Groupe a un bilan solide.

Le ratio « common equity Tier 1 de Bâle 3 plein<sup>1</sup> » s'élève à 10,6% au 30 juin 2015, en hausse de 30 pb par rapport au 31 décembre 2014, du fait notamment du résultat net du semestre après prise en compte d'un taux de distribution de 45%.

Le ratio de levier de Bâle 3 plein<sup>2</sup>, calculé sur l'ensemble des fonds propres « Tier 1 »<sup>3</sup>, s'élève à 3,7% au 30 juin 2015, en hausse de 10 pb par rapport au 31 décembre 2014.

L'évolution des ratios « common equity Tier 1 de Bâle 3 plein » et de levier illustre la solide génération organique de capital du Groupe et sa capacité à gérer son bilan en fonction des évolutions réglementaires.

Les réserves de liquidité et d'actifs disponibles instantanément s'élèvent à 290 milliards d'euros (291 milliards d'euros au 31 décembre 2014) et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

---

<sup>1</sup> Tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire. Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n°575/2013

<sup>2</sup> Tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014

<sup>3</sup> Y compris le remplacement à venir des instruments Tier 1 devenant non éligibles par des instruments équivalents éligibles



## Résultats au 30 juin 2015



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

31 juillet 2015

## Avertissement

*Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 24 mars 2015 des séries trimestrielles de l'année 2014 retraitées pour tenir compte, en particulier, de la nouvelle organisation de ses pôles opérationnels ainsi que de l'adoption de la norme IFRIC 21. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2014 ainsi retraitées.*

*Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.*

*Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.*



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 2

## Messages clés 2T15

<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Hausse des revenus dans tous les pôles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Forte croissance de IFS et CIB</li> <li>■ Progression continue de Domestic Markets</li> <li>■ Impact positif des acquisitions réalisées en 2014</li> </ul> </li> </ul>	<b>PNB des pôles opérationnels :</b> <b>+12,2% / 2T14</b>
<b>Forte croissance du résultat brut d'exploitation</b>	<b>RBE des pôles opérationnels :</b> <b>+13,5% / 2T14</b>
<b>Résultat net de très bon niveau</b>	<b>RNPG : 2 555 M€</b> <b>(+13,7% hors exceptionnels*)</b>
<b>Solide augmentation des ratios Bâle 3 de CET1 et de levier**</b>	<b>Ratio CET1 : 10,6%</b> <b>Ratio de levier : 3,7%</b>

**Forte progression des résultats**  
**Solide génération organique de capital**



## Résultats du Groupe

Résultats des pôles

Résultats détaillés du 1S15

Annexes





## Principaux éléments exceptionnels - 2T15

	2T15	2T14
<b>PNB</b>		
■ Introduction de la FVA* (CIB – Global Markets)		-166 M€
■ Réévaluation de dette propre et DVA («Autres activités»)	+80 M€	-187 M€
<b>Total PNB exceptionnel</b>	<b>+80 M€</b>	<b>-353 M€</b>
<b>Frais de gestion</b>		
■ Coûts de transformation « Simple & Efficient » et coûts de restructuration de LaSer, Bank BGZ et DAB Bank («Autres activités»)	-217 M€	-198 M€
<b>Total frais de gestion exceptionnels</b>	<b>-217 M€</b>	<b>-198 M€</b>
<b>Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis («Autres activités»)</b>		
■ Montant des pénalités (hors sommes déjà provisionnées)		-5 750 M€
■ Coûts du plan de remédiation		-200 M€
<b>Total</b>		<b>-5 950 M€</b>
<b>Éléments hors exploitation</b>		
■ Cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio («Autres activités»)	+364 M€	
■ Plus-value de dilution due à la fusion Klépierre / Corio («Autres activités»)	+56 M€	
<b>Total éléments hors exploitation exceptionnels</b>	<b>+420 M€</b>	
<b>Total des éléments exceptionnels</b>	<b>+283 M€</b>	<b>-6 501 M€</b>

\* Funding Valuation Adjustment



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 5

## Groupe consolidé - 2T15

	2T15	2T14*	2T15 / 2T14	2T15 / 2T14 Pôles opérationnels
<b>Produit net bancaire</b>	<b>11 079 M€</b>	<b>9 569 M€</b>	<b>+15,8%</b>	<b>+12,2%</b>
Frais de gestion	-7 083 M€	-6 368 M€	+11,2%	+11,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 996 M€</b>	<b>3 201 M€</b>	<b>+24,8%</b>	<b>+13,5%</b>
Coût du risque	-903 M€	-855 M€	+5,6%	+1,7%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis		-5 950 M€	n.s.	
Éléments hors exploitation	592 M€	154 M€	n.s.	+38,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 685 M€</b>	<b>-3 450 M€</b>	<b>n.s.</b>	<b>+18,2%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 555 M€</b>	<b>-4 218 M€</b>	<b>n.s.</b>	
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels</b>	<b>2 300 M€</b>	<b>2 023 M€</b>	<b>+13,7%</b>	

**Très bonne performance**

\* Cf. Reconstitution de l'année 2014, publiée le 24 mars 2015



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 6

## Groupe consolidé - 1S15

	1S15	1S14*	1S15 / 1S14	1S15 / 1S14 Poids opérationnels
<b>Produit net bancaire</b>	<b>22 144 M€</b>	<b>19 480 M€</b>	<b>+13,7%</b>	<b>+13,0%</b>
Frais de gestion	-14 891 M€	-13 161 M€	+13,1%	+11,0%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>7 253 M€</b>	<b>6 319 M€</b>	<b>+14,8%</b>	<b>+16,7%</b>
Coût du risque	-1 947 M€	-1 939 M€	+0,4%	-0,2%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis		-5 950 M€	n.s.	
Eléments hors exploitation	931 M€	250 M€	n.s.	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>6 237 M€</b>	<b>-1 320 M€</b>	<b>n.s.</b>	<b>+26,8%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>4 203 M€</b>	<b>-2 815 M€</b>	<b>n.s.</b>	
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels**</b>	<b>3 845 M€</b>	<b>3 369 M€</b>	<b>+14,1%</b>	

**ROE annualisé hors exceptionnels : 10,1%**

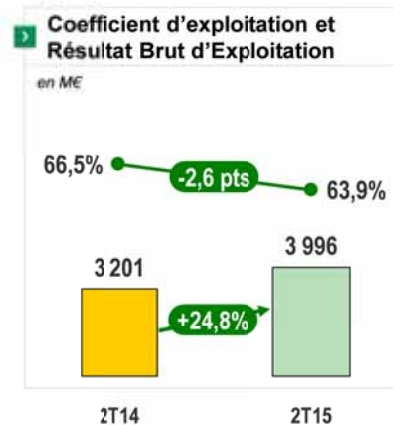
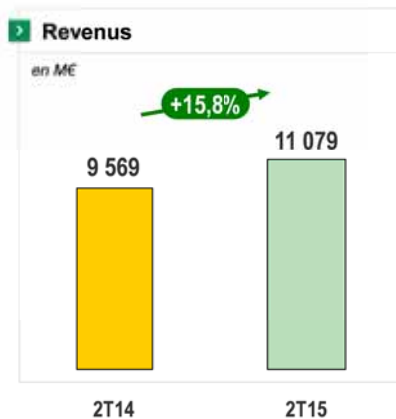
\* Cf. Récomposition de l'année 2014, publiée le 24 mars 2015, \*\* Cf. diapositive 35



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 7

## Groupe consolidé - 2T15



**Forte croissance des revenus**  
**Amélioration importante du coefficient d'exploitation**



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 8

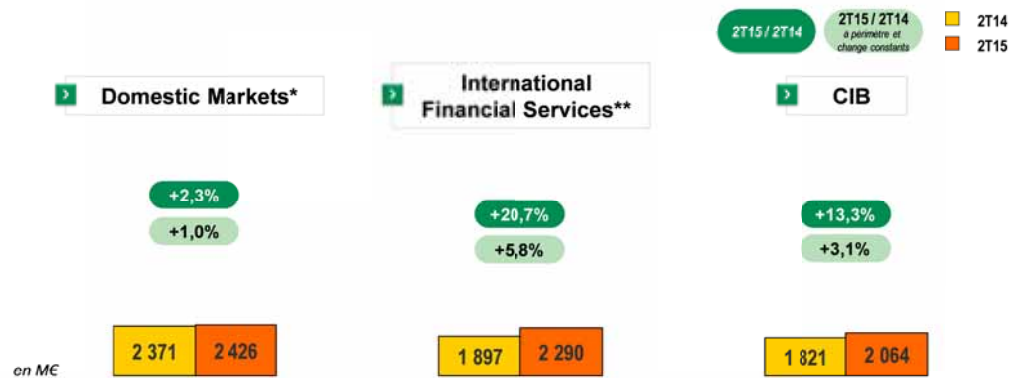
## Revenus des pôles opérationnels - 2T15



- Impact des acquisitions réalisées en 2014 et effet change significatif

### Hausse des revenus dans tous les pôles

## Frais de gestion des pôles opérationnels - 2T15



- Impact des acquisitions réalisées en 2014 et effet change significatif
- Poursuite de l'amélioration du coefficient d'exploitation

### Effets de Simple & Efficient Hausse des coûts réglementaires et poursuite des plans de développement

## Simple & Efficient

- Poursuite de la dynamique dans l'ensemble du Groupe
  - 1 364 programmes identifiés comprenant 2 659 projets
  - 53% des projets initiés depuis 2013 déjà terminés
- Economies de coûts : 2 283 M€ réalisés depuis le lancement du projet
  - Soit 76% du nouvel objectif de 3,0 Md€ par an à partir de 2016
  - Dont 262 M€ enregistrés au 2T15
- Coûts de transformation : 154 M€ au 2T15
  - 254 M€ au 1S15
  - Rappel : objectif de 620 M€ en 2015

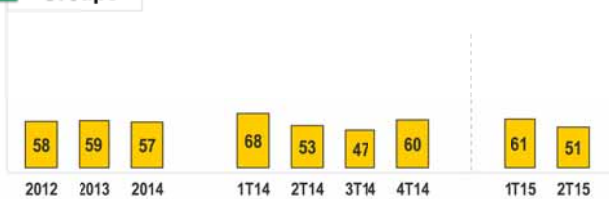


### Succès du plan d'économies Simple & Efficient

## Evolution du coût du risque par métier (1/3)

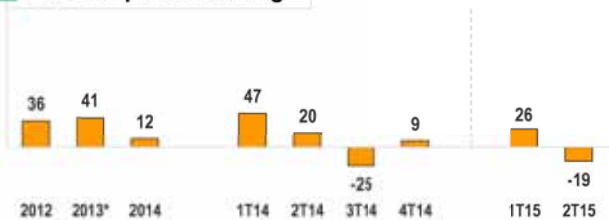
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

### Groupe



- Coût du risque : 903 M€
  - -141 M€ / 1T15
  - +48 M€ / 2T14
- Effet périmètre lié aux acquisitions de 2014 (+68 M€)
- Légère baisse hors cet effet / 2T14

### CIB - Corporate Banking



- Coût du risque : -55 M€
  - -129 M€ / 1T15
  - -106 M€ / 2T14
- Dotations plus que compensées par des reprises ce trimestre

## Evolution du coût du risque par métier (2/3)

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

### BDDF



- Coût du risque : 87 M€
  - -2 M€ / 1T15
  - -16 M€ / 2T14
- Coût du risque toujours bas

### BNL bc



- Coût du risque : 318 M€
  - -3 M€ / 1T15
  - -46 M€ / 2T14
- Baisse modérée du coût du risque
- Forte baisse des entrées en douteux au 1S15

### BDDB



- Coût du risque : 2 M€
  - -31 M€ / 1T15
  - -13 M€ / 2T14
- Coût du risque particulièrement bas ce trimestre



## Evolution du coût du risque par métier (3/3)

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

### Personal Finance



- Coût du risque : 289 M€
  - -2 M€ / 1T15
  - +40 M€ / 2T14
- Stabilité du coût du risque
- Rappel : effet périmètre lié à l'acquisition de LaSer (+38 M€ / 2T14)

### Europe Méditerranée



- Coût du risque : 108 M€
  - -43 M€ / 1T15
  - +59 M€ / 2T14
- Coût du risque modéré ce trimestre
- Rappel : coût du risque particulièrement bas au 2T14

### BancWest



- Coût du risque : 16 M€
  - -3 M€ / 1T15
  - +0 M€ / 2T14
- Coût du risque toujours très bas



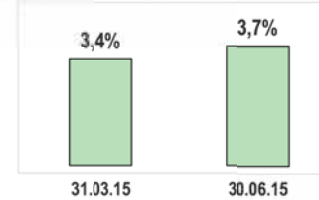
## Structure financière

- Ratio CET1 Bâle 3 fully loaded\* : 10,6% au 30.06.15 (+30 pb / 31.03.15)
  - Dont résultat du 2T15 après prise en compte d'un taux de distribution de 45% : +20 pb
  - Dont réduction des actifs pondérés, notamment de l'exposition sur les risques de contrepartie : +10 pb\*\*
  - Effets changes et taux limités sur le ratio
- Ratio de levier Bâle 3 fully loaded\*\*\* : 3,7% au 30.06.15 (+30 pb / 31.03.15)
  - Réduction de l'exposition de levier dans les activités de marchés
- Réserve de liquidité immédiatement disponible : 290 Md€\*\*\*\* (291 Md€ au 31.12.14)
  - Représentant ~165% des ressources wholesale court terme, soit une marge de manœuvre de plus d'un an

### Ratio de solvabilité Bâle 3



### Ratio de levier Bâle 3



### Solide génération organique de capital

\*CRD4, \*\* Hors effets change et taux ; \*\*\* CRD4, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10.11.2014 (cf. note au p70) ; \*\*\*\* Dépôts aux banques centrales et actifs disponibles éligibles auprès des banques centrales, après haircuts

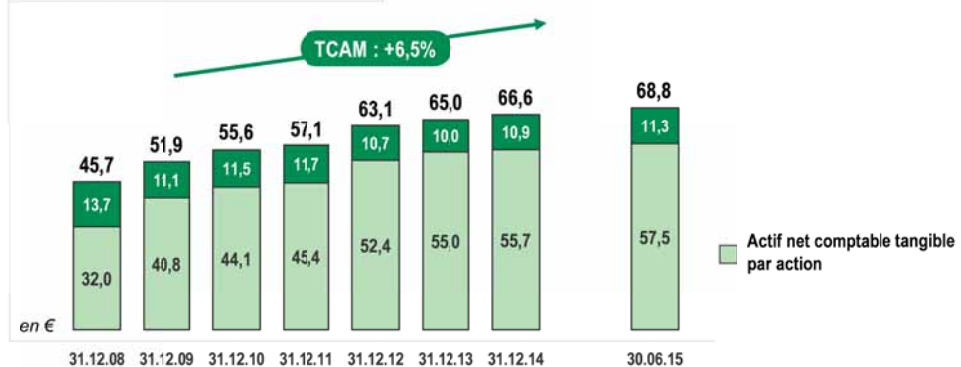


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 15

## Actif net par action

### Actif net comptable par action



### Croissance continue de l'actif net par action au travers du cycle



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 16

## Mise en œuvre du plan de remédiation et renforcement des procédures en matière de conformité et de contrôle

- Poursuite de la mise en œuvre du plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis
  - 43 projets dont 15 déjà finalisés : avancement des projets en ligne avec le calendrier défini
  - Traitement et contrôle à terme via la succursale de New York de la totalité des flux en dollars du Groupe: poursuite des transferts de traitement conformément au calendrier établi (flux dollars de 106 entités désormais traités par la succursale de New York)
  - Nouveau département, « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis», localisé à New York, opérationnel : effectif de 46 personnes ; 9 missions de contrôle sur site prévues en 2015
  
- Renforcement des procédures en matière de conformité et de contrôle
  - Intégration verticale des fonctions « Conformité » et « Juridique » réalisée
  - Démarrage des travaux du Comité d'Ethique
  - Hausse des moyens alloués à la « Conformité » : 450 recrutements depuis janvier 2015
  - Augmentation des contrôles de l'Inspection Générale: nouvelle équipe spécialisée dans les sujets de conformité et sécurité financière opérationnelle (16 inspecteurs à fin juin, 25 entités déjà auditées)
  - Formation en cours d'environ 200 experts dans le domaine des sanctions financières internationales
  - Poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée : programmes de formation obligatoire des collaborateurs du Groupe mis en place
  - Renforcement et harmonisation des procédures de revue périodique obligatoire du portefeuille de clients (« Know Your Customer »)



## Résultats du Groupe

### Résultats des pôles

## Résultats détaillés du 1S15

## Annexes



## Résultats du Groupe

### Résultats des pôles

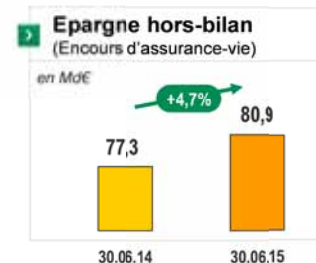
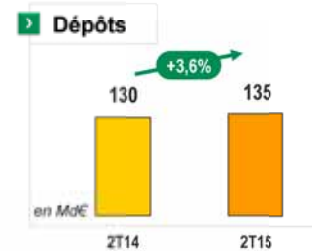
#### Résultats détaillés du 1S15

#### Annexes



## Domestic Markets Banque De Détail en France - 2T15

- **Activité commerciale**
  - Crédits : +0,8% / 2T14, reprise progressive de la demande chez les entreprises et les particuliers
  - Dépôts : +3,6% / 2T14, croissance toujours soutenue des dépôts à vue
  - Epargne hors-bilan : bon développement, hausse des encours d'assurance-vie (+4,7% / 30.06.14), avec une part croissante des contrats en unités de compte (82% de la collecte nette au 2T15)
  - Banque Privée : n°1 en France avec 87,5 Md€ d'actifs sous gestion
- **PNB\*** : -2,0% / 2T14
  - Revenus d'intérêt : -5,9%, impact des taux bas persistants (diminution de la marge sur dépôts ainsi que sur les crédits renégociés)
  - Commissions : +3,8%, bonne performance des commissions sur épargne hors-bilan et adaptation progressive des conditions clientèle
- **Frais de gestion\*** : -0,1% / 2T14
  - Effet continu des mesures d'efficacité opérationnelle
- **Résultat avant impôt\*\*** : 476 M€ (-5,2% / 2T14)



### Impact de l'environnement de taux bas Bonne maîtrise des coûts

\* Intégrant 10% de la BPF, hors effets PELUCEL ; \*\* Intégrant 2/3 de la BPF hors effets PELUCEL

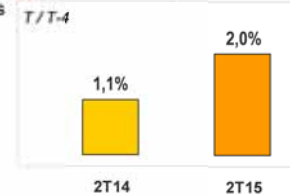




## Domestic Markets BNL banca commerciale - 2T15

- **Activité commerciale**
  - Crédits : -1,0% / 2T14, poursuite du repositionnement sélectif sur les entreprises et entrepreneurs, progression des crédits aux particuliers
  - Dépôts : +0,4% / 2T14, hausse des dépôts des particuliers
  - Développement de l'épargne hors-bilan : forte croissance des encours d'assurance-vie (+11,8% / 30.06.14) et d'OPCVM (+29,2% / 30.06.14)
  - Banque privée : progression des actifs sous gestion (+10,4% / 30.06.14)
- **PNB\* : -2,7% / 2T14**
  - Revenus d'intérêt : -5,8% / 2T14, du fait du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises et de l'environnement de taux bas
  - Commissions : +3,5% / 2T14, bonne performance de l'épargne hors-bilan en lien avec la hausse des encours
- **Frais de gestion\* : +1,9% / 2T14**
  - Effet ponctuel de projets immobiliers ; stabilité des coûts par ailleurs
- **Résultat avant impôt\*\* : 23 M€ (+13 M€ / 2T14)**
  - Baisse modérée du coût du risque

### Crédits aux particuliers



### Epargne hors-bilan (Encours d'assurance-vie)



### Contexte économique plus favorable Amélioration progressive de la qualité du portefeuille de crédits

\* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 21

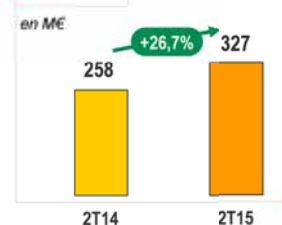
## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - 2T15

- **Activité commerciale**
  - Crédits : +3,4% / 2T14, hausse des crédits aux particuliers et aux entreprises
  - Dépôts : +4,1% / 2T14, forte progression des dépôts à vue
  - Bonne performance de l'épargne hors-bilan (encours d'OPCVM : +20,5% / 30.06.14)
- **PNB\* : +8,4% / 2T14**
  - Revenus d'intérêt : +6,5% / 2T14, en lien notamment avec la croissance des volumes et la bonne tenue des marges
  - Commissions : +14,1% / 2T14, très bonne performance des commissions financières
- **Frais de gestion\* : stable / 2T14**
  - Effet des mesures d'efficacité opérationnelle\*\*
- **Résultat avant impôt\*\*\* : 312 M€ (+38,1% / 2T14)**
  - Coût du risque particulièrement bas ce trimestre

### Crédits



### RBE\*



### Très bonne performance opérationnelle

\* Intégrant 100% de la Banque Privée Belgique ; \*\* Impact ce trimestre d'éléments non récurrents se compensant : prise en compte du solde de la Deposit Guarantee Scheme au titre de 2015 en application d'IFRIC 21 (21 M€) compensée par des éléments non récurrents (notamment remboursement exceptionnel au titre de la Taxe d'Abonnement) ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique

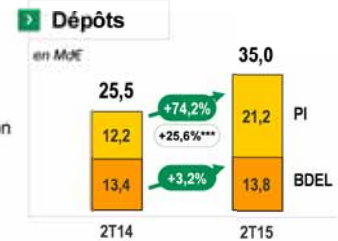


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 22

## Domestic Markets Autres Activités - 2T15

- Métiers spécialisés de Domestic Markets
  - Arval : forte progression du parc financé (746 000 véhicules, +7,0% / 2T14)
  - Leasing Solutions : croissance des encours du portefeuille « core » et réduction du portefeuille non stratégique
  - Personal Investors (PI) : forte augmentation des dépôts du fait de l'acquisition de DAB Bank et du succès de Hellobank! en Allemagne
- Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg : bonne collecte des dépôts, hausse des crédits immobiliers
- PNB\* : +16,9% / 2T14
  - Effet notamment de l'acquisition de DAB Bank en Allemagne (PI)
  - +10,5% à périmètre et change constants
  - Progression dans l'ensemble des métiers
- Frais de gestion\* : +15,8% / 2T14
  - +5,2% à périmètre et change constants
  - Effet de ciseau largement positif
- Résultat avant impôt\*\* : 282 M€ (+27,0% / 2T14)
  - +26,7% à périmètre et change constants



### Bonne dynamique commerciale et forte croissance des résultats

\* Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg ; \*\*\* A périmètre et change constants

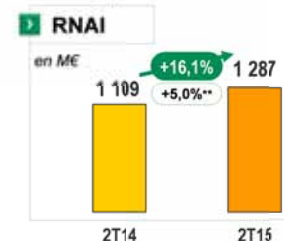
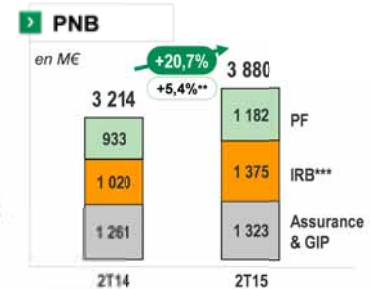


**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 23

## International Financial Services - 2T15

- Bon déroulement de l'intégration des acquisitions réalisées en 2014 : Bank BGZ (Europe Med) et LaSer (Personal Finance)
- Forte activité commerciale
  - Personal Finance : poursuite de la dynamique de croissance
  - International Retail Banking\* : bon développement commercial
  - Assurance et GIP : forte hausse des actifs sous gestion (+10,2% / 30.06.14)
- PNB : 3,9 Md€ ; +20,7% / 2T14 (+5,4%\*\* / 2T14)
  - Bonne progression d'ensemble
- RBE : 1,6 Md€ ; +20,7% / 2T14 (+4,9%\*\* / 2T14)
- Résultat avant impôt : 1,3 Md€ ; +16,1% / 2T14 (+5,0%\*\* / 2T14)



### Bonne progression dans tous les métiers

\* Europe Med et Bancifirst ; \*\* A périmètre et change constants ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et aux Etats-Unis



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 24

## International Financial Services Personal Finance - 2T15

- Encours de crédits : +24,1% / 2T14, effet de l'acquisition de LaSer
  - +3,5%\* à périmètre et change constants
  - Reprise de la demande dans la zone euro
- Poursuite de la dynamique commerciale
  - Mise en œuvre de deux nouveaux partenariats bancaires (BCC – Grupo CajaMar en Espagne et Poste Italiane en Italie)
  - Crédits autos : forte progression des encours (+7,9%\*\* / 2T14)
- PNB : -26,7% / 2T14 (+1,8%\* à périmètre et change constants)
  - Croissance des revenus en Allemagne, Italie et Espagne
- Frais de gestion : +29,8% / 2T14 (+2,1%\* à périmètre et change constants)
  - En lien avec le développement de l'activité
- RBE : +23,9% / 2T14 (+1,5%\* à périmètre et change constants)
- Résultat avant impôt : 339 M€ (+24,2% / 2T14)
  - +12,5%\* à périmètre et change constants

### Encours consolidés



### Résultat avant impôt



### Poursuite de la croissance

\* Avec LaSer pro forma au 2T14 ; \*\* A périmètre et change constants ; \*\*\* A périmètre et change constants avec LaSer pro forma au 2T14



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 25

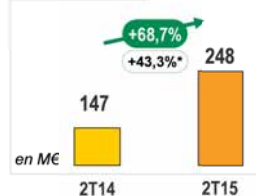
## International Financial Services Europe Méditerranée - 2T15

- Très bon dynamisme de l'activité
  - Dépôts : +11,0%\* / 2T14, forte croissance en Turquie et en Pologne
  - Crédits : +13,8%\* / 2T14, tirés notamment par la Turquie et la Pologne
  - Turquie : bon développement ces ventes croisées avec CIB (PNB : +4,2%\* / 2T14) ainsi qu'avec la Banque Privée (actifs sous gestion : 4,3 Md€, +23% / 30.06.14)
- PNB\*\* : +17,1%\* / 2T14
  - En lien notamment avec la progression des volumes
- Frais de gestion\*\* : +5,7%\* / 2T14
- RBE\*\* : +43,3%\* / 2T14
- Résultat avant impôt\*\*\* : 180 M€ (+16,3%\* / 2T14)
  - +42,9% / 2T14 à périmètre et change historiques

### Crédits\*



### RBE\*\*



### Développement continu de l'activité Forte hausse du résultat

\* A périmètre et change constants ; \*\* Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie ; \*\*\* Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie

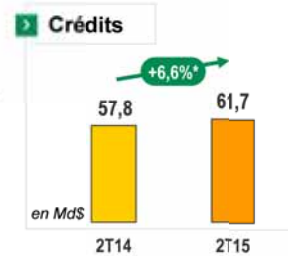
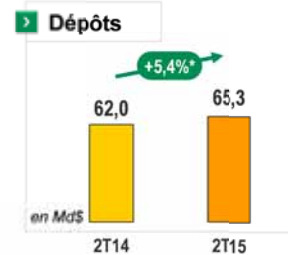


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 26

## International Financial Services BancWest - 2T15

- Poursuite de la bonne dynamique commerciale dans une conjoncture favorable
  - Dépôts : +5,4%\* / 2T14, forte progression des dépôts à vue et des comptes d'épargne
  - Crédits : +6,6%\* / 2T14, croissance soutenue des crédits aux entreprises et à la consommation
  - Banque Privée : hausse de 20% des actifs sous gestion / 30.06.14 (9,5Md\$ au 30.06.15)
- PNB\*\* : +9,4%\* / 2T14
  - Du fait notamment de la croissance des volumes
- Frais de gestion\*\* : +12,2%\* / 2T14
  - +5,8%\*, hors augmentation des coûts réglementaires (CCAR et Intermediary Holding Company notamment)
  - Renforcement des dispositifs commerciaux (banque privée, crédit à la consommation) partiellement compensé par la rationalisation du réseau
- Résultat avant impôt\*\*\* : 246 M€ (+6,7%\* / 2T14)
  - +33,7% à change historique, du fait de la hausse du dollar / 2T14



**Forte activité commerciale  
Bonne contribution aux résultats du Groupe**

\* A périmètre et change constants ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis

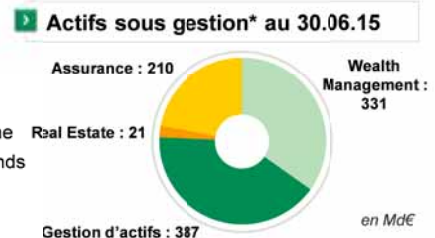
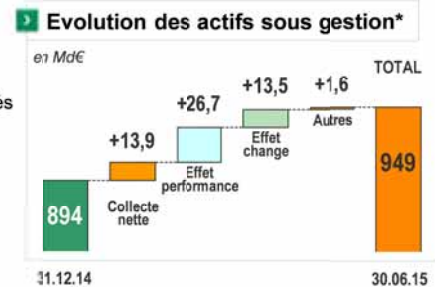


**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 27

## International Financial Services Assurance et GIP - Collecte et actifs sous gestion - 1S15

- Actifs sous gestion\* : 949 Md€ au 30.06.15
  - +6,2% / 31.12.14 (+10,2% / 30.06.14)
  - Effet performance bénéficiant de l'évolution favorable des marchés d'actions et des taux
  - Effet change largement positif du fait de la baisse de l'euro
- Collecte nette : +13,9 Md€ au 1S15
  - Wealth Management : très bonne collecte dans les marchés domestiques et en Asie
  - Gestion d'actifs : collecte positive tirée notamment par les fonds diversifiés
  - Assurance : collecte soutenue en France, en Italie et en Asie
- Real Estate : un métier stratégique en développement
  - N°3 des services immobiliers aux entreprises en Europe continentale\*\* ; des positions de leader en France et en Allemagne
  - ~70% d'activités de services (transactions, conseil, gestion de fonds et d'immeubles)
  - Forte génération de ventes croisées avec les autres métiers du Groupe



**Forte hausse des actifs sous gestion**

\* Y compris actifs distribués ; \*\* Source : Property Week, juin 2015



**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 28

## International Financial Services Assurance et GIP - 2T15

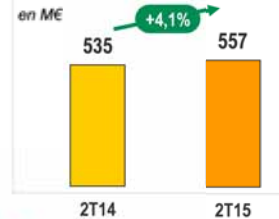
### Assurance

- PNB : 557 M€ ; +4,1% / 2T14
  - Bonne progression de l'activité
- Frais de gestion : 274 M€ ; +8,3% / 2T14
  - En lien avec le développement du métier
- Résultat avant impôt : 336 M€ ; +7,0% / 2T14

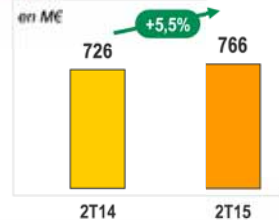
### Gestion Institutionnelle et Privée\*

- PNB : 766 M€ ; +5,5% / 2T14
  - Bonne performance de Wealth Management dans les marchés domestiques et en Asie
  - Progression de la Gestion d'actifs dans les marchés domestiques
- Frais de gestion : 579 M€ ; +9,5% / 2T14
  - Poursuite des investissements de développement
- Résultat avant impôt : 186 M€ ; -12,3% / 2T14

### PNB (Assurance)



### PNB (GIP\*)



### Bonne performance d'ensemble



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* Gestion d'actifs, Wealth Management, Real Estate

Résultats 30.05.2015 | 29

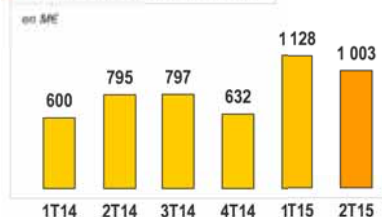
## Corporate and Institutional Banking - 2T15 Synthèse

- PNB : 3 048 M€ (+15,6% / 2T14)
  - Progression dans les 3 métiers : Global Markets (+24,5%\*), Securities Services (+14,4%), Corporate Banking (+3,8%)
- Frais de gestion : 2 064 M€ (+13,3% / 2T14)
  - Coûts réglementaires toujours élevés (mise en place de l'IHC\*\* aux Etats-Unis, conformité...)
  - Impact de la hausse du dollar (+3,1% à périmètre et change constants)
- RBE : 984 M€ (+20,7% / 2T14)
- Résultat avant impôt : 1 003 M€ (+26,2% / 2T14)
  - +12,4% à périmètre et change constants
  - ROE annualisé avant impôt >20%

### Revenus en forte hausse au 2T15



### Résultat avant impôt



### Poursuite de la croissance des résultats



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\*+10,3%, hors impact de l'introduction de la FVA (-166 M€) au 2T14 ; \*\* Intermediate Holding Company

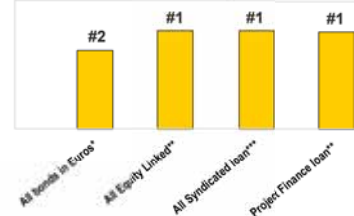
Résultats 30.05.2015 | 30

## Corporate and Institutional Banking - 2T15

### Activité

- **Global Markets** : bonne activité ce trimestre
  - Environnement favorable sur les marchés d'actions, contexte moins porteur pour le Fixed Income (incertitudes sur les politiques monétaires et tensions liées à la Grèce)
  - VaR toujours à un niveau faible (37 M€)
  - Emissions obligataires : n°2 sur l'ensemble des émissions en euro et n°9 pour l'ensemble des émissions internationales\*
- **Securities Services** : maintien d'une très bonne dynamique
  - Actifs en conservation : +17,8% / 2T14
  - Nombre de transactions : +19,3% / 2T14
- **Corporate Banking**
  - Crédits clients : +17% / 2T14, tirés par la zone Amériques
  - Dépôts clients : 93 Md€ (+27% / 2T14), maintien d'une bonne progression
  - BNP Paribas retenu par RBS comme « banque de référence » pour ses clients Cash Management et Trade Finance hors Royaume-Uni et Irlande
  - Contraction du métier Energie & Matières Premières en Europe et dans la zone Asie-Pacifique, développement des autres métiers
  - Advisory : n°1 sur les émissions equity-linked en EMEA\*\*

#### Classements européens 1S15



#### Crédits clients



### Activité en croissance

\* Source : Thomson Reuters 1S15 ; \*\* Source : Dealogic 1S15 Europe, Middle-East & Africa ; \*\*\* Source : Dealogic EMEA, nombre d'opérations



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

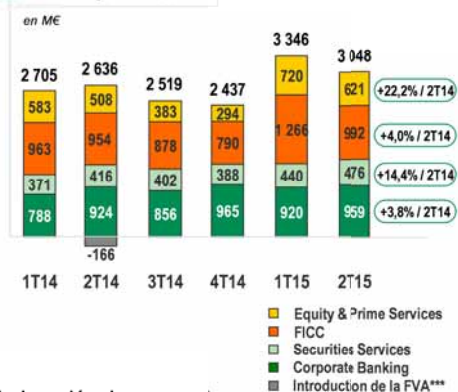
Résultats 30.05.2015 | 31

## Corporate and Institutional Banking - 2T15

### Revenus par Métier

- **Global Markets** : 1 613 M€ (+10,3% / 2T14\*)
  - Equity & Prime Services : +22,2% / 2T14, volumes soutenus sur les activités de flux et demande forte pour les produits structurés
  - FICC : +4,0% / 2T14\*, bonne progression sur le change et les matières premières, contexte moins porteur sur les taux et le crédit
- **Securities Services** : 476 M€ (+14,4% / 2T14)
  - En lien avec la hausse du nombre de transactions et des actifs en conservation
- **Corporate Banking** : 959 M€ (+3,8% / 2T14)
  - Forte progression de la zone Amériques en lien avec le bon développement de l'activité
  - Baisse du métier Energie & Matières Premières en Europe\*\* et en Asie-Pacifique
  - Bonne performance des financements de projets, des financements export et de media telecom

#### PNB par métier



### Progression des revenus dans tous les métiers

\* Hors impact de l'introduction de la FVA ; \*\* Europe, Middle-East & Africa ; \*\*\* Funding Valuation Adjustment



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 32

## Conclusion

---



**Bonne performance  
dans l'ensemble des pôles opérationnels**



**Forte progression des résultats  
Résultat Net Part du Groupe : 2 555 M€**



**Solide progression des ratios de CET1 et de levier**



Résultats du Groupe

---

Résultats des pôles

---

**Résultats détaillés du 1S15**

---

Annexes

---



## Principaux éléments exceptionnels - 1S15

	1S15	1S14
<b>PNB</b>		
• Introduction de la FVA* (CIB – Global Markets)		-166 M€
• Réévaluation de dette propre et DVA («Autres activités»)		-251 M€
• Plus-value nette sur cessions de titres exceptionnelles («Autres activités»)	+117 M€	+301 M€
	+117 M€	-116 M€
<b>Frais de gestion</b>		
• Coûts de transformation « Simple & Efficient » et coûts de restructuration de LaSer, Bank BGZ et DAB Bank («Autres activités»)	-347 M€	-340 M€
	-347 M€	-340 M€
<b>Coût du risque</b>		
• Provision exceptionnelle du fait de la situation en Europe de l'Est		-100 M€
		-100 M€
<b>Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis («Autres activités»)</b>		
• Montant des pénalités (hors sommes déjà provisionnées)		-5 750 M€
• Coûts du plan de remédiation		-200 M€
		-5 950 M€
<b>Eléments hors exploitation</b>		
• Plus-value de cession d'une participation non stratégique**	+94 M€	
• Cession d'une participation de 7% dans Klépierre-Corio («Autres activités»)	+364 M€	
• Plus-value de dilution due à la fusion Klépierre / Corio («Autres activités»)	+123 M€	
	+581 M€	
<b>Total des éléments exceptionnels</b>	<b>+351 M€</b>	<b>-6 506 M€</b>

\* Funding Valuation Adjustment ; \*\* CIB-Corporate Banking (74 M€), Autres Activités (20 M€)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 35

## Groupe BNP Paribas - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
Produit net bancaire	11 079	9 569	+15,8%	11 064	+0,1%	22 144	19 480	+13,7%
Frais de gestion	-7 083	-6 368	+11,2%	-7 808	-9,3%	-14 891	-13 161	+13,1%
Résultat brut d'exploitation	3 996	3 201	+24,8%	3 257	+22,7%	7 253	6 319	+14,8%
Coût du risque	-903	-855	+5,6%	-1 044	-13,5%	-1 947	-1 939	+0,4%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	-5 950	n.s.	0	n.s.	0	-5 950	n.s.
Résultat d'exploitation	3 093	-3 604	n.s.	2 213	+39,8%	5 306	-1 570	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	164	138	+18,8%	137	+19,7%	301	241	+24,9%
Autres éléments hors exploitation	428	16	n.s.	202	n.s.	630	9	n.s.
Eléments hors exploitation	592	154	n.s.	338	+74,6%	931	250	n.s.
Résultat avant impôt	3 685	-3 450	n.s.	2 551	+44,4%	6 237	-1 320	n.s.
Impôt sur les bénéfices	-1 035	-671	+54,2%	-811	+27,6%	-1 846	-1 324	+38,4%
Intérêts minoritaires	-95	-97	-2,1%	-93	+2,2%	-188	-171	+9,9%
Résultat net part du groupe	2 555	-4 218	n.s.	1 647	+55,0%	4 203	-2 815	n.s.
Coefficient d'exploitation	63,9%	66,5%	-2,6 pt	70,6%	-6,7 pt	67,2%	67,6%	-0,4 pt

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 31,1% au 1S15



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 36



## Retail Banking and Services - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	7 763	6 999	+10,9%	7 610	+2,0%	15 373	13 902	+10,6%
Frais de gestion	-4 652	-4 207	+10,6%	-4 986	-6,7%	-9 638	-9 761	+10,0%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	3 111	2 792	+11,4%	2 624	+18,6%	5 735	5 141	+11,6%
Coût du risque	-865	-825	+4,8%	-950	-8,9%	-1 815	-1 793	+1,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 246	1 967	+14,2%	1 674	+34,2%	3 920	3 348	+17,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	136	92	+47,8%	111	+22,5%	247	184	+34,2%
Autres éléments hors exploitation	-2	10	n.s.	-10	-80,0%	-12	11	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	2 380	2 069	+15,0%	1 775	+34,1%	4 155	3 543	+17,3%
Coefficient d'exploitation	59,9%	60,1%	-0,2 pt	65,5%	-5,6 pt	62,7%	63,0%	-0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						40,3	37,5	+7,3%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 37

## Domestic Markets - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	4 017	3 910	+2,7%	4 022	-0,1%	8 039	7 842	+2,5%
Frais de gestion	-2 426	-2 371	+2,3%	-2 673	-9,2%	-5 099	-5 014	+1,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	1 591	1 539	+3,4%	1 349	+17,9%	2 940	2 828	+4,0%
Coût du risque	-432	-507	-14,8%	-490	-11,8%	-922	-1 075	-14,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 159	1 032	+12,3%	859	+34,9%	2 018	1 753	+15,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	-10	n.s.	5	+80,0%	14	-6	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-4	1	n.s.	-15	-73,3%	-19	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	1 164	1 023	+13,8%	849	+37,1%	2 013	1 748	+15,2%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-71	-63	+12,7%	-72	-1,4%	-143	-128	+11,7%
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	1 093	960	+13,9%	777	+40,7%	1 870	1 620	+15,4%
Coefficient d'exploitation	60,4%	60,6%	-0,2 pt	66,5%	-6,1 pt	63,4%	63,9%	-0,5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						18,6	18,7	-0,5%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +2,5% / 1S14
  - +1,5% à périmètre et change constants (effet de l'acquisition de DAB Bank en Allemagne)
  - Bonne progression de BDDB et des métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions, Personal Investors)
  - Impact des taux bas persistants
- Frais de gestion : +1,7% / 1S14
  - +0,4% à périmètre et change constants
  - Bonne maîtrise des coûts
  - Effet de ciseau positif (+1,1 pt à périmètre et change constants)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 38

## Domestic Markets Banque De Détail en France - 1S15 (hors effets PEL/CEL)

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	1677	1 712	-2,0%	1 683	-0,4%	3 360	3 432	-2,1%
dont revenus d'intérêt	974	1 035	-5,9%	971	+0,3%	1 945	2 041	-4,7%
dont commissions	703	677	+3,8%	712	-1,3%	1 415	1 391	+1,7%
Frais de gestion	-1071	-1 072	-0,1%	-1 130	-5,2%	-2 201	-2 207	-0,3%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	606	640	-5,3%	553	+9,6%	1 159	1 225	-5,4%
Coût du risque	-87	-103	-15,5%	-89	-2,2%	-176	-211	-16,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	519	537	-3,4%	464	+11,9%	983	1 014	-3,1%
Eléments hors exploitation	1	0	n.s.	1	+0,0%	2	1	+100,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	520	537	-3,2%	465	+11,8%	985	1 015	-3,0%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-44	-35	+25,7%	-41	+7,3%	-85	-74	+14,9%
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	476	502	-5,2%	424	+12,3%	900	941	-4,4%
Coefficient d'exploitation	63,9%	62,6%	+1,3 pt	67,1%	-3,2 pt	65,5%	64,3%	+1,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,8	6,7	+1,3%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt (hors effet PEL/CEL)

- PNB : -2,1% / 1S14
  - Revenus d'intérêt : -4,7%, impact des taux bas persistants (diminution de la marge sur dépôts ainsi que sur les crédits renégociés)
  - Commissions : +1,7%, bonne performance des commissions sur épargne hors bilan (assurance vie notamment) et adaptation progressive des conditions clientèle
- Frais de gestion : -0,3% / 1S14
  - Effet continu des mesures d'efficacité opérationnelle



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 39

## Domestic Markets Banque De Détail en France - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T15	Variation / 2T14	Variation / 1T15	1S15	Variation / 1S14
<b>CREDITS</b>	145,7	+0,8%	-0,2%	145,9	+1,1%
Particuliers	77,9	+1,2%	+0,4%	77,8	+0,7%
Dont Immobilier	68,0	+1,5%	+0,6%	67,8	+0,8%
Dont Consommation	9,9	-0,6%	-0,7%	10,0	-0,2%
Entreprises	67,8	+0,4%	-0,9%	68,1	+1,5%
<b>DEPOTS</b>	134,6	+3,6%	-0,1%	134,7	+4,2%
Dépôts à vue	62,1	+12,0%	+4,8%	60,7	+10,7%
Comptes d'épargne	60,4	+0,1%	+2,1%	59,8	-0,2%
Dépôts à taux de marché	12,1	-14,7%	-25,8%	14,2	-2,4%
En milliards d'euros	30.06.15	Variation / 30.06.14	Variation / 31.03.15		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	80,9	+4,7%	+0,9%		
OPCVM (1)	43,5	-0,9%	-2,1%		

(1) clients réseau BDDF, hors Assurance Vie

- Crédits : +0,8% / 2T14, reprise progressive de la demande de crédits
- Dépôts : +3,6% / 2T14, forte croissance des dépôts à vue
- Epargne hors-bilan :
  - Bonne collecte en assurance-vie
  - Baisse sur les CPCVM monétaires en lien avec l'environnement de taux bas



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 40

## Domestic Markets BNL banca commerciale - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	791	813	-2,7%	802	-1,4%	1 593	1 631	-2,3%
Frais de gestion	-439	-431	+1,9%	-453	-3,1%	-892	-887	+0,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>352</b>	<b>382</b>	<b>-7,9%</b>	<b>349</b>	<b>+0,9%</b>	<b>701</b>	<b>744</b>	<b>-5,8%</b>
Coût du risque	-318	-364	-12,6%	-321	-0,9%	-639	-728	-12,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>+88,9%</b>	<b>28</b>	<b>+21,4%</b>	<b>62</b>	<b>16</b>	<b>n.s.</b>
Éléments hors exploitation	0	0	n.s.	-1	n.s.	-1	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>+88,9%</b>	<b>27</b>	<b>+25,9%</b>	<b>61</b>	<b>16</b>	<b>n.s.</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-11	-8	+37,5%	-10	+10,0%	-21	-15	+40,0%
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>n.s.</b>	<b>17</b>	<b>+35,3%</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>n.s.</b>
Coefficient d'exploitation	55,5%	53,0%	+2,5 pt	56,5%	-1,0 pt	56,0%	54,4%	+1,6 pt
Fonds propres alloués (MôE)						5,3	5,8	-9,0%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : -2,3% / 1S14
  - Revenus d'intérêt : -4,9% / 1S14, du fait du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises et de l'environnement de taux bas
  - Commissions : +3,3% / 1S14, très bonne performance de l'épargne hors-bilan en lien avec la progression des encours
- Frais de gestion : +0,6% / 1S14
  - Maîtrise continue des coûts



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 41

## Domestic Markets BNL banca commerciale - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T15	Variation / 2T14	Variation / 1T15	1S15	Variation / 1S14
<b>CREDITS</b>	77,4	-1,0%	+0,3%	77,3	-1,3%
Particuliers	38,4	+2,0%	+1,1%	38,2	+1,8%
Dont Immobilier	25,0	-0,4%	+0,5%	24,9	-0,5%
Dont Consommation	4,0	+6,4%	+1,8%	4,0	+6,8%
Entreprises	39,0	-3,8%	-0,3%	39,1	-4,1%
<b>DEPOTS</b>	33,7	+0,4%	+2,7%	33,3	-2,1%
Dépôts Particuliers	22,3	+4,7%	+3,7%	21,9	+1,6%
Dont Dépôts à vue	21,9	+5,8%	+3,9%	21,5	+2,7%
Dépôts Entreprises	11,4	-7,0%	+0,8%	11,4	-8,6%
<b>En milliards d'euros</b>	<b>30.06.15</b>	<b>Variation / 30.06.14</b>	<b>Variation / 31.03.15</b>		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	16,0	+11,8%	+3,4%		
OPCVM	12,4	+29,2%	+3,8%		

- Crédits : -1,0% / 2T14
  - Particuliers : +2,0% / 2T14, reprise progressive de la demande, hausse des crédits à la consommation
  - Entreprises : -3,8% / 2T14, poursuite du repositionnement sélectif sur les meilleures clientèles d'entreprises
- Dépôts : +0,4% / 2T14
  - Hausse des dépôts des particuliers, notamment les dépôts à vue
- Epargne hors-bilan : forte croissance des encours



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 42

## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	891	822	+8,4%	894	-0,3%	1 785	1 664	+7,3%
Frais de gestion	-564	-564	+0,0%	-728	-22,5%	-1 292	-1 289	+0,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	327	258	+26,7%	166	+97,0%	493	375	+31,5%
Coût du risque	-2	-15	86,7%	-33	-93,9%	-35	-67	-47,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	325	243	+33,7%	133	n.s.	458	308	+48,7%
Éléments hors exploitation	1	2	50,0%	-13	n.s.	-12	3	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	326	245	+33,1%	120	n.s.	446	311	+43,4%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-14	-19	-26,3%	-20	-30,0%	-34	-36	-5,6%
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	312	226	+38,1%	100	n.s.	412	275	+48,8%
Coefficient d'exploitation	60,3%	68,6%	-5,3 pt	81,4%	-18,1 pt	72,4%	77,5%	-5,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,7	3,4	+7,1%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +7,3% / 1S14
  - Revenus d'intérêt : +5,1% / 1S14, en lien notamment avec la croissance des volumes et la bonne tenue des marges
  - Commissions : +13,9% / 1S14, très bonne performance des commissions financières et de crédit
- Frais de gestion : +0,2% / 1S14
  - Effet des mesures d'efficacité opérationnelle
  - Effet de ciseau largement positif (7,1 pts)



## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T15	Variation / 2T14	Variation / 1T15	1S15	Variation / 1S14
<b>CREDITS</b>	91,0	+3,4%	+0,3%	90,8	+3,3%
Particuliers	60,4	+3,6%	+0,7%	60,2	+3,6%
Dont Immobilier	42,7	+4,9%	+1,0%	42,5	+4,8%
Dont Consommation	0,3	-35,8%	-48,1%	0,4	-3,8%
Dont Entrepreneurs	17,5	+1,6%	+1,5%	17,3	+0,9%
Entreprises et collectivités publ.	30,5	+2,9%	-0,3%	30,6	+2,8%
<b>DEPOTS</b>	109,9	+4,1%	+1,8%	108,9	+3,8%
Dépôts à vue	38,5	+16,8%	+5,4%	37,5	+16,1%
Comptes d'épargne	65,6	+1,8%	+0,4%	65,5	+1,9%
Dépôts à terme	5,9	-28,7%	-4,2%	6,0	-28,9%

En milliards d'euros	30.06.15	Variation / 30.06.14	Variation / 31.03.15
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	25,2	-1,5%	-1,1%
OPCVM	30,7	+20,5%	+5,2%

- Crédits : +3,4% / 2T14
  - Particuliers : +3,6% / 2T14, bonne progression des crédits immobiliers
  - Entreprises : +2,9% / 2T14, croissance des crédits aux PME
- Dépôts : +4,1% / 2T14
  - Particuliers : forte croissance des dépôts à vue et progression des comptes d'épargne
  - Entreprises : forte hausse des dépôts à vue



## Domestic Markets Autres Activités - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	658	563	+16,9%	643	+2,3%	1 301	1 115	+16,7%
Frais de gestion	-352	-304	+15,8%	-362	-2,8%	-714	-631	+13,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	306	259	+18,1%	281	+8,9%	587	484	+21,3%
Coût du risque	-25	-25	+0,0%	-47	-46,8%	-72	-69	+4,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	281	234	+20,1%	234	+20,1%	515	415	+24,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	3	-11	n.s.	4	-25,0%	7	-9	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	-1	n.s.	-1	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	284	223	+27,4%	237	+19,8%	521	406	+28,3%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-1	+100,0%	-1	+100,0%	-3	-3	+0,0%
<b>Résultat avant impôt de Autres Domestic Markets</b>	282	222	+27,0%	236	+19,5%	518	403	+28,5%
Coefficient d'exploitation	53,5%	54,0%	-0,5 pt	56,3%	-2,8 pt	54,9%	56,6%	-1,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,8	2,7	+3,9%

Incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet périmètre lié à l'acquisition de DAB Bank en Allemagne (Personal Investors)
- A périmètre et change constants / 1S14
  - PNB\* : +9,7%, bonne progression de l'ensemble des métiers, hausse notamment des revenus d'Arval
  - Frais de Gestion\* : +2,9%, effet de cseau largement positif
  - Résultat avant impôts\*\* : +26,9%
- Sociétés mises en équivalence
  - Rappel 1S14 : hausse du coût du risque dans une filiale de Leasing Solutions

\* Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 45

## Domestic Markets BDEL - Personal Investors

### Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL)

Encours moyens en milliards d'euros	2T15	Variation/ 2T14	Variation / 1T15	1S15	Variation / 1S14
<b>CREDITS</b>	8,2	+3,2%	+0,9%	8,2	+2,4%
Particuliers	5,9	+3,0%	+0,8%	5,9	+3,1%
Entreprises et collectivités publ.	2,4	+3,9%	+1,3%	2,3	+0,8%
<b>DEPOTS</b>	13,8	+3,2%	-0,8%	13,9	+6,1%
Dépôts à vue	6,4	+28,0%	+5,1%	6,2	+26,2%
Comptes d'épargne	5,0	+0,2%	-1,5%	5,0	-0,4%
Dépôts à terme	1,8	-35,0%	-15,8%	2,0	-19,2%
<b>En milliards d'euros</b>	<b>30.06.15</b>	<b>Variation/ 30.06.14</b>	<b>Variation / 31.03.15</b>		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	0,9	+0,3%	-2,1%		
OPCVM	1,8	-0,8%	-0,9%		

- Crédits / 2T14 : progression des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises
- Dépôts / 2T14 : bonne collecte des dépôts en particulier sur la clientèle des entreprises, en lien avec le développement du cash management

### Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	2T15	Variation/ 2T14	Variation / 1T15	1S15	Variation / 1S14
<b>CREDITS</b>	0,7	+63,3%	-4,8%	0,7	+66,6%
<b>DEPOTS</b>	21,2	+74,2%	+9,1%	20,3	+69,8%
<b>En milliards d'euros</b>	<b>30.06.15</b>	<b>Variation/ 30.06.14</b>	<b>Variation / 31.03.15</b>		
<b>ACTIFS SOUS GESTION</b>					
Ordres Particuliers Europe (millions)	83,1	+2,2%	-0,1%		
	3,6	+2,0%	-15,4%		

- Rappel : acquisition de DAB Bank le 17 décembre 2014 (36,4 Md€ d'actifs sous gestion dont 5,2 Md€ de dépôts\*)
- Dépôts / 2T14 : +25,6%\*\* , forte augmentation toujours soutenue par un bon niveau de recrutement de clients et le bon développement de Consorsbank en Allemagne
- Actifs sous gestion / 2T14 : +14,4%\*\* , bon dynamisme commercial et effet performance

\* Au 31.12.14 ; \*\* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 46

## Domestic Markets Arval - Leasing Solutions

### Arval

Encours moyens en milliards d'euros	2T15	Variation* / 2T14	Variation* / 1T15	1S15	Variation* / 1S14
Encours consolidés	10,0	+10,5%	+2,4%	9,8	+10,2%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	746	+7,0%	+1,6%	740	+7,0%

- Encours consolidés : +10,5%\* / 2T14, forte croissance tirée par le développement à l'international
- Parc financé : +7,0% / 2T14, très bon dynamisme commercial
- Renforcement de l'offre digitale avec le lancement de nouveaux outils de gestion (Arval Webstore, Arval Active link ...)

### Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	2T15	Variation* / 2T14	Variation* / 1T15	1S15	Variation* / 1S14
Encours consolidés	16,2	+0,0%	+3,3%	16,2	-0,1%

- Encours consolidés : stable\* / 2T14, poursuite de la réduction du portefeuille non stratégique mais croissance des encours du portefeuille « core »



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* A périmètre et change constants

Résultats 30.05.2015 | 47

## International Financial Services - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
Produit net bancaire	3 880	3 214	+20,7%	3 729	+4,0%	7 609	6 313	+20,5%
Frais de gestion	-2 290	-1 897	+20,7%	-2 380	-3,8%	-4 670	-3 871	+20,6%
Résultat brut d'exploitation	1 590	1 317	+20,7%	1 349	+17,9%	2 939	2 442	+20,4%
Coût du risque	-433	-319	+35,7%	-462	-6,3%	-895	-719	+24,5%
Résultat d'exploitation	1 157	998	+15,9%	887	+30,4%	2 044	1 723	+18,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	128	102	+25,5%	106	+20,8%	234	190	+23,2%
Autres éléments hors exploitation	2	9	-77,8%	5	-60,0%	7	10	-30,0%
Résultat avant impôt	1 287	1 109	+16,1%	998	+29,0%	2 285	1 923	+18,8%
Coefficient d'exploitation	59,0%	59,0%	+0,0 pt	63,8%	-4,8 pt	61,4%	61,3%	+0,1 pt
Fonds propres alloués (Mo€)						21,7	18,9	+14,9%

- Effet périmètre lié à l'acquisition de Bank BGZ (Europe Med) et LaSer (Personal Finance)
- A périmètre et change constants / 1S14
  - PNB : +4,9% ; progression dans tous les métiers
  - Frais de gestion : +5,0% ; en lien avec le bon développement de l'activité
  - Coût du risque : +3,0%
  - Résultat avant impôt : +8,2%



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 48

## International Financial Services Personal Finance - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	1 182	933	+26,7%	1 183	-0,1%	2 365	1 860	+27,2%
Frais de gestion	-571	-440	+29,8%	-591	-3,4%	-1 162	-886	+31,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>611</b>	<b>493</b>	<b>+23,9%</b>	<b>592</b>	<b>+3,2%</b>	<b>1 203</b>	<b>974</b>	<b>+23,5%</b>
Coût du risque	-289	-249	+16,1%	-291	-0,7%	-580	-527	+10,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>322</b>	<b>244</b>	<b>+32,0%</b>	<b>301</b>	<b>+7,0%</b>	<b>623</b>	<b>447</b>	<b>+39,4%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15	23	-34,8%	17	-11,8%	32	36	-11,1%
Autres éléments hors exploitation	2	6	-66,7%	-2	n.s.	0	6	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>339</b>	<b>273</b>	<b>+24,2%</b>	<b>316</b>	<b>+7,3%</b>	<b>655</b>	<b>489</b>	<b>+33,9%</b>
Coefficient d'exploitation	48,3%	47,2%	+1,1 pt	50,0%	-1,7 pt	49,1%	47,6%	+1,5 pt
Fonds propres alloués (M€)						3,6	3,3	+8,3%

- Effet périmètre lié au passage de LaSer en intégration globale
- PNB : +27,2% / 1S14 (+1,4% / 1S14 à périmètre et change constants\*)
  - Poursuite de la dynamique de croissance
  - Hausse des revenus en Allemagne, Italie et Espagne
- Frais de gestion : +31,2% / 1S14 (+1,7% / 1S14 à périmètre et change constants\*)
  - En lien avec le développement de l'activité
- Résultat avant impôt : +33,9% / 1S14
  - +19,8% à périmètre et change constants\*, baisse du coût du risque

\* Avec LaSer pro forma au 1S14



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 49

## International Financial Services Personal Finance - Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T15	Variation / 2T14		Variation / 1T15		1S15	Variation / 1S14	
		à périmètre historique et change constants	+3,5%	à périmètre historique et change constants	+1,4%		à périmètre historique et change constants	+3,0%
ENCOURS CONSOLIDES	58,2	+24,1%	+3,5%	+1,2%	+1,4%	57,8	+23,6%	+3,0%
ENCOURS GERES (1)	68,1	+4,8%	+3,9%	+2,0%	+1,6%	67,5	+4,1%	+3,2%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

### Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	1T14	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15
France	2,21%	1,70%	2,50%	1,77%	2,36%	1,76%
Italie	2,89%	3,69%	2,40%	2,70%	2,26%	2,61%
Espagne	1,77%	2,30%	1,77%	2,01%	0,16%	1,18%
Autres Europe de l'Ouest	1,62%	0,56%	0,83%	1,14%	1,09%	1,59%
Europe de l'Est	3,83%	2,11%	1,41%	2,95%	1,75%	1,73%
Brésil	5,54%	4,78%	4,51%	3,90%	7,32%	6,43%
Autres	1,20%	1,58%	1,88%	3,43%	1,89%	2,39%
<b>Personal Finance</b>	<b>2,38%</b>	<b>2,10%</b>	<b>2,02%</b>	<b>2,03%</b>	<b>2,04%</b>	<b>2,05%</b>



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 50

## International Financial Services Europe Méditerranée - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
Produit net bancaire	658	491	+34,0%	600	+9,7%	1 258	939	+34,0%
Frais de gestion	-410	-344	+19,2%	-454	-9,7%	-864	-693	+24,7%
Résultat brut d'exploitation	248	147	+68,7%	146	+69,9%	394	246	+60,2%
Coût du risque	-108	-49	n.s.	-151	-28,5%	-259	-155	+67,1%
Résultat d'exploitation	140	98	+42,9%	-5	n.s.	135	91	+48,4%
Eléments hors exploitation	40	29	+37,9%	43	-7,0%	83	55	+50,9%
Résultat avant impôt	180	127	+41,7%	38	n.s.	218	146	+49,3%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	0	-1	n.s.	-1	n.s.	-1	-1	+0,0%
Résultat avant impôt d'Europe Méditerranée	180	126	+42,9%	37	n.s.	217	145	+49,7%
Coefficient d'exploitation	62,3%	70,1%	-7,8 pt	75,7%	-13,4 pt	68,7%	73,8%	-5,1 pt
Fonds propres alloués (M€)						4,4	3,5	+26,7%

Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet périmètre lié à l'acquisition de Bank BGZ en Pologne
- Effet change lié à la variation de la livre turque notamment
  - TRY / EUR\* : -1,9% / 2T14, -6,1% / 1T15, +3,6% / 1S14
- A périmètre et change constants / 1S14
  - PNB\*\* : +15,2%, bonne dynamique, en lien avec la progression des volumes
  - Frais de Gestion\*\* : +7,1%, renforcement du dispositif commercial en Turquie
  - Résultat avant impôt\*\*\* : +18,9%, forte hausse du résultat
- Eléments hors exploitation : forte contribution des sociétés mises en équivalence (très bonne performance de l'Asie)

\* Cours moyens; \*\* Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie; \*\*\* Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie



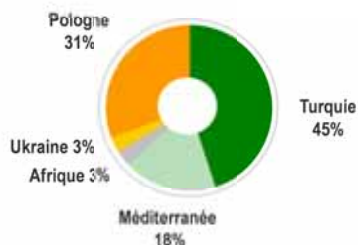
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 51

## International Financial Services Europe Méditerranée - Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T15	Variation / 2T14		Variation / 1T15		1S15	Variation / 1S14	
		à périmètre historique	à périmètre et change constants	à périmètre historique	à périmètre et change constants		à périmètre historique	à périmètre et change constants
CREDITS	39,1	+39,9%	+13,8%	+0,7%	+2,3%	38,9	+42,6%	+13,6%
DEPOTS	33,9	+40,4%	+11,0%	-1,1%	+0,9%	34,1	+42,9%	+9,6%

### Répartition géographique des encours de crédit 2T15



### Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T14	3T14	4T14	1T15	2T15
Turquie	0,97%	0,93%	1,40%	1,01%	1,02%
Ukraine	1,97%	5,76%	6,48%	12,85%	4,48%
Pologne	0,79%	0,17%	0,51%	0,64%	0,79%
Autres	-0,02%	0,57%	2,22%	2,48%	1,13%
Europe Méditerranée	1,71%	0,92%	1,49%	1,61%	1,08%



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 52



## International Financial Services BancWest - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
Produit net bancaire	728	537	+35,6%	664	+9,6%	1 392	1 051	+32,4%
Frais de gestion	-465	-336	+38,4%	-475	-2,1%	-940	-702	+33,9%
Résultat brut d'exploitation	263	201	+30,8%	189	+39,2%	452	349	+29,5%
Coût du risque	-16	-16	+0,0%	-19	-15,8%	-35	-27	+29,6%
Résultat d'exploitation	247	185	+33,5%	170	+45,3%	417	322	+29,5%
Éléments hors exploitation	1	1	+0,0%	3	-66,7%	4	4	+0,0%
Résultat avant impôt	248	186	+33,3%	173	+43,4%	421	326	+29,1%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-2	+0,0%	-2	+0,0%	-4	-3	+33,3%
Résultat avant impôt de BancWest	246	184	+33,7%	171	+43,9%	417	323	+29,1%
Coefficient d'exploitation	63,9%	62,6%	+1,3 pt	71,5%	-7,6 pt	67,5%	66,8%	+0,7 pt
Fonds propres alloués (Mô€)						5,2	4,2	+23,8%

Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet change
  - USD / EUR\* : +23,9% / 2T14, -1,8% / 1T15, +22,7% / 1S14
- PNB : +7,8%\*\* / 1S14
  - Du fait notamment de la croissance des volumes
- Frais de gestion : +10,3%\*\* / 1S14
  - +4,3%\*\* hors augmentation des coûts réglementaires\*\*\*
  - Renforcement des dispositifs commerciaux (banque privée, crédit à la consommation) partiellement compensé par la rationalisation du réseau

\* Cours moyens; \*\* A périmètre et change constants; \*\*\* CCAR et Intermediate Holding Company notamment



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 53

## International Financial Services BancWest - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours	Variation / 2T14		Variation / 1T15		Encours	Variation / 1S14	
	2T15	à périmètre historique et change constants	+6,6%	à périmètre historique et change constants	+1,3%	1S15	à périmètre historique et change constants	+6,6%
<b>CREDITS</b>	55,7	+32,1%	+6,6%	+3,1%	+1,3%	54,8	+30,8%	+6,6%
Particuliers	25,3	+30,1%	+5,1%	+2,7%	+0,9%	25,0	-29,5%	+5,5%
Dont Immobilier	10,3	+22,8%	-0,9%	+0,0%	-1,7%	10,3	-23,2%	+0,3%
Dont Consommation	15,0	+35,7%	+9,5%	+4,5%	+2,7%	14,7	-34,4%	+9,5%
Immobilier commercial	14,6	+32,9%	+7,3%	+2,9%	+1,1%	14,4	-32,0%	+7,6%
Crédits aux Entreprises	15,7	+34,4%	+8,5%	+4,1%	+2,3%	15,4	-31,8%	+7,4%
<b>DEPOTS</b>	59,0	+30,6%	+5,4%	+2,3%	+0,5%	58,4	+30,5%	+6,3%
Dépôts hors Jumbo CDs	50,5	+31,5%	+6,2%	+3,0%	+1,2%	49,7	-30,4%	+6,2%

- Crédits : +6,6%\* / 2T14
  - Forte progression des crédits à la consommation et des crédits aux entreprises
- Dépôts : +5,4%\* / 2T14
  - Bonne croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne

\* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 54

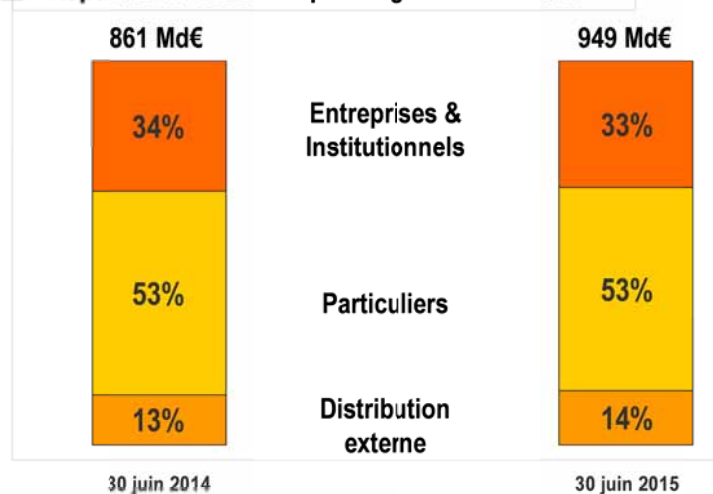
## International Financial Services Assurance et GIP\* - Activité

	30.06.15	30.06.14	Variation / 30.06.14	31.03.15	Variation / 31.03.15
<b>Actifs sous gestion (en Md€)</b>	<b>949</b>	<b>861</b>	<b>+10,2%</b>	<b>969</b>	<b>-2,0%</b>
Gestion d'actifs	387	355	+8,9%	401	-3,6%
Wealth Management	331	297	+11,4%	332	-0,2%
Real Estate	21	19	+12,8%	21	+1,5%
Assurance	210	190	+10,4%	215	-2,3%
	<b>2T15</b>	<b>2T14</b>	<b>Variation / 2T14</b>	<b>1T15</b>	<b>Variation / 1T15</b>
<b>Collecte nette (en Md€)</b>	<b>2,8</b>	<b>-6,9</b>	<b>n.s.</b>	<b>11,1</b>	<b>-74,7%</b>
Gestion d'actifs	-3,0	-3,0	-1,7%	4,3	n.s.
Wealth Management	3,8	-4,9	n.s.	4,9	-23,6%
Real Estate	0,2	-0,3	n.s.	0,2	-32,9%
Assurance	1,9	1,4	+34,8%	1,6	+17,0%

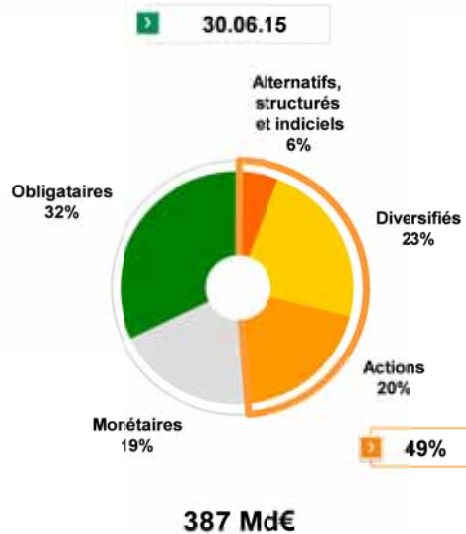


## International Financial Services Répartition des actifs par origine de clientèle

### Répartition des actifs par origine de clientèle



## International Financial Services Gestion d'actifs - Ventilation des actifs gérés



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 57

## International Financial Services Assurance - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	557	535	+4,1%	570	-2,3%	1 127	1 065	+5,8%
Frais de gestion	-274	-253	+8,3%	-305	-10,2%	-579	-540	+7,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	283	282	+0,4%	265	+6,8%	548	525	+4,4%
Coût du risque	-4	-1	n.s.	0	n.s.	-4	-3	+33,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	279	281	-0,7%	265	+5,3%	544	522	+4,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	56	33	+69,7%	39	+43,6%	95	70	+35,7%
Autres éléments hors exploitation	1	0	n.s.	0	n.s.	1	-2	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	336	314	+7,0%	304	+10,5%	640	590	+8,5%
Coefficient d'exploitation	49,2%	47,3%	+1,9 pt	53,5%	-4,3 pt	51,4%	50,7%	+0,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,6	6,2	+7,7%

- Chiffre d'affaires : 15,1 Md€ (+5,2% / 1S14)
  - Poursuite de la croissance de l'activité protection
- Provisions techniques : +8,3% / 1S14
- PNB : +5,8% / 1S14 (+4,6% / 1S14 à périmètre et change constants)
  - Bonne progression de l'activité
  - Effet de la bonne performance des marchés financiers
- Frais de gestion : +7,2% / 1S14 (+4,5% / 1S14 à périmètre et change constants)
  - En lien avec la croissance continue de l'activité, notamment à l'international
- Très bonne performance des activités mises en équivalence



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 58

## International Financial Services Gestion Institutionnelle et Privée - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	766	726	+5,5%	723	+5,9%	1 489	1 413	+5,4%
Frais de gestion	-579	-529	+9,5%	-563	+2,8%	-1 142	-1 061	+7,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	187	197	-5,1%	160	+16,9%	347	352	-1,4%
Coût du risque	-16	-4	n.s.	-1	n.s.	-17	-7	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	171	193	-11,4%	159	+7,5%	330	345	-4,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15	18	-16,7%	8	+87,5%	23	30	-23,3%
Autres éléments hors exploitation	0	1	n.s.	3	n.s.	3	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	186	212	-12,3%	170	+9,4%	356	376	-5,3%
Coefficient d'exploitation	75,6%	72,9%	+2,7 pt	77,9%	-2,3 pt	76,7%	75,1%	+1,6 pt
Fonds propres alloués (M€)						1,8	1,7	+8,1%

- PNB : +5,4% / 1S14 (+1,6% / 1S14 à périmètre et change constants)
  - Bonne performance de Wealth Management dans les marchés domestiques et en Asie
  - Progression de Gestion d'actifs / base élevée au 1S14
- Frais de gestion : +7,6% / 1S14 (+3,3% / 1S14 à périmètre et change constants)
  - Impact des investissements de développement (Wealth Management en Asie, Real Estate)



## Corporate and Institutional Banking - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	3 048	2 636	+15,6%	3 346	-8,9%	6 394	5 341	+19,7%
Frais de gestion	-2 064	-1 821	+13,3%	-2 266	-8,9%	-4 330	-3 820	+13,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	984	815	+20,7%	1 080	-8,9%	2 064	1 521	+35,7%
Coût du risque	-14	-39	-64,1%	-96	-85,4%	-110	-135	-18,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	970	776	+25,0%	984	-1,4%	1 954	1 386	+41,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	25	-48,0%	8	+62,5%	21	21	+0,0%
Autres éléments hors exploitation	20	-6	n.s.	136	-85,3%	156	-12	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	1 003	795	+26,2%	1 128	-11,1%	2 131	1 395	+52,8%
Coefficient d'exploitation	67,7%	69,1%	-1,4 pt	67,7%	+0,0 pt	67,7%	71,5%	-3,8 pt
Fonds propres alloués (M€)						17,7	15,8	+12,2%

- PNB : +19,7% / 1S14 ; bonne croissance des revenus
  - Hausse dans tous les métiers : Global Markets (+26,6%\*), Corporate Banking (+9,8%) et Securities Services (+16,4%)
- Frais de gestion : +13,4% / 1S14 ; bonne maîtrise d'ensemble
  - Impact de la hausse du dollar (+4,1% à périmètre et change constants)
  - Forte croissance des coûts réglementaires (mise en place de l'IHC\*\* aux Etats-Unis, conformité...)
- Résultat avant impôt : +52,8% / 1S14 ; forte hausse
  - +28,8% à périmètre et change constants
  - Baisse du coût du risque
  - Autres éléments hors exploitation, rappel 1T15 : plus-value exceptionnelle sur la cession d'une participation non stratégique (74 M€) et gains en capital de l'activité courante élevés

\* +19,6% hors impact de l'introduction de la Funding Valuation Adjustment au 2T14 ; \*\* Intermediate Holding Company



## Corporate and Institutional Banking Global Markets - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	1 613	1 296	+24,5%	1 986	-18,8%	3 599	2 842	+26,6%
dont FICC	992	788	+25,9%	1 266	-21,6%	2 258	1 751	+29,0%
dont Equity & Prime Services	621	508	+22,2%	720	-13,8%	1 341	1 091	+22,9%
Frais de gestion	-1 131	-1 024	+10,4%	-1 333	-15,2%	-2 464	-2 197	+12,2%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	482	272	+77,2%	653	-26,2%	1 135	645	+76,0%
Coût du risque	-73	11	n.s.	-22	n.s.	-95	37	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	409	283	+44,5%	631	-35,2%	1 040	682	+52,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-7	7	n.s.	13	n.s.	6	14	-57,1%
Autres éléments hors exploitation	0	-6	n.s.	-1	n.s.	-1	-11	-90,9%
<b>Résultat avant impôt</b>	402	284	+41,5%	643	-37,5%	1 045	685	+52,6%
Coefficient d'exploitation	70,1%	79,0%	-8,9 pt	67,1%	+3,0 pt	68,5%	77,3%	-8,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,5	7,7	+9,9%

- PNB : +19,6%\* / 1S14 ; forte croissance des revenus
  - FICC : +17,8%\*, bonne activité sur le change et les matières premières, contexte moins favorable sur les taux et le crédit
  - Equity & Prime Services : +22,9%, bonne progression dans tous les segments
- Frais de gestion : +12,2% / 1S14 ; bonne maîtrise des coûts
  - Effet de ciseau fortement positif
  - Hausse des coûts réglementaires et investissements de développement compensés par les effets de Simple & Efficient
  - +2,3% à périmètre et change constants et hors l'effet positif à partir du 2T15 d'une réallocation de certains coûts en lien avec la mise en place de la nouvelle organisation de CIB (~25 M€ au 2T15)
- Résultat avant impôt : +52,6% / 1S14 ; très forte hausse
  - Coût du risque : provision sur un dossier ponctuel au 2T15

\* Hors impact de l'introduction de la Funding Valuation Adjustment au 2T14

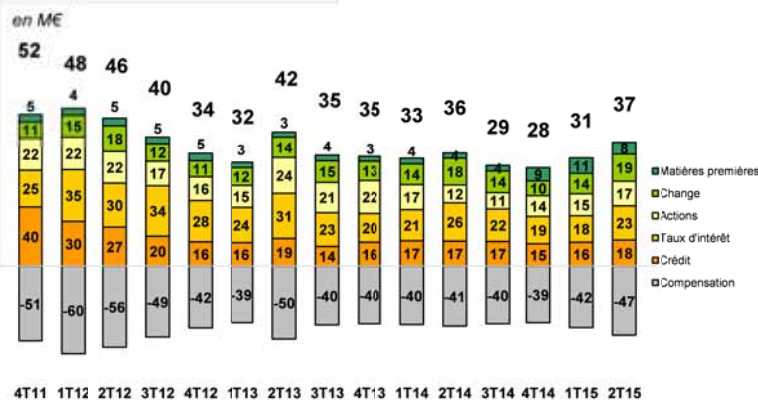


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 61

## Corporate and Institutional Banking Risques de marché - 1S15

### VaR (1 jour, 99%) moyenne



- VaR du Groupe toujours à un niveau faible\*
  - Légère hausse liée à la remontée de la volatilité sur les marchés de taux et de change
  - Deux jours de perte au-delà de la VaR au 2T15 : impact marginal en résultat car gains symétriques sur les risques de contrepartie (CVA) couverts par ces positions
  - Seulement trois jours de perte au-delà de la VaR depuis début 2013





\* VaR calculée pour les limites de marché



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 62

## Corporate and Institutional Banking Global Markets - 2T15

	<b>China: Beijing Construction Engineering Group Co., Ltd</b> USD500m 3.85% Senior Unsecured Notes due 2018 Sole Global Coordinator June 2015		<b>France: AXA Global Life</b> EUR285m bond issue to protect the Group against extreme events in Life Joint Bookrunner April 2015
	<b>USA: Bristol-Myers Squibb</b> EUR1.15bn 10-year and 20-year bond issue Active Bookrunner May 2015		<b>Switzerland: Swiss Life</b> EUR750m 4.375% Perp NC10 Subordinated Insurance Hybrid issue Joint Bookrunner June 2015
	<b>USA: AbbVie</b> USD16.7bn multiple tranche bond offering to fund AbbVie's USD2.1bn acquisition of Pharmacylics Bookrunner April 2015		<b>National Debt Agency: KFW</b> EUR2bn 0.625% 7-year global bond due Jul-2022 Second EUR benchmark this year Joint Bookrunner June 2015
	<b>Brazil: BR Foods</b> EUR500m 2.75% Notes due 2022 Joint Bookrunner May 2015		<b>Supranational: IADB</b> USD2.25bn 1.875% 5-year Global bond due Jun-2020 Joint Bookrunner June 2015
	<b>UK: United Kingdom Debt Management Office</b> GBP3.25bn 0.125% Index-Linked Treasury Gilt due 2046 Joint Bookrunner June 2015		<b>UK: Prudential plc</b> GBP600m 5.00% Dated Subordinated (Tier 2) Notes due June 2055 Joint Bookrunner June 2015



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 63

## Corporate and Institutional Banking Securities Services - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
Produit net bancaire	476	416	+14,4%	440	+8,2%	916	787	+16,4%
Frais de gestion	-365	-308	+18,5%	-349	+4,6%	-714	-615	+16,1%
Résultat brut d'exploitation	111	108	+2,8%	91	+22,0%	202	172	+17,4%
Coût du risque	4	1	n.s.	0	n.s.	4	1	n.s.
Résultat d'exploitation	115	109	+5,5%	91	+26,4%	206	173	+19,1%
Éléments hors exploitation	-1	0	n.s.	0	n.s.	-1	0	n.s.
Résultat avant impôt	114	109	+4,6%	91	+25,3%	205	173	+18,5%
Coefficient d'exploitation	76,7%	74,0%	+2,7 pt	79,3%	-2,6 pt	77,9%	78,1%	-0,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,6	0,5	+13,0%

	30.06.15	30.06.14	Variation / 30.06.14	31.03.15	Variation / 31.03.15
<b>Securities Services</b>					
Actifs en conservation (en Md€)	8 118	6 890	+17,8%	8 347	-2,7%
Actifs sous administration (en Md€)	1 671	1 278	+33,8%	1 588	+5,2%
	<b>2T15</b>	<b>2T14</b>	<b>2T15 / 2T14</b>	<b>1T15</b>	<b>2T15 / 1T15</b>
Nombre de transactions (en millions)	18,1	15,1	+19,3%	18,2	-0,7%

- PNB : +16,4% / 1S14 ; du fait de l'augmentation des actifs en conservation et du nombre de transactions
- Frais de gestion : +16,1% / 1S14 ; en lien avec le bon développement de l'activité
- Résultat avant impôt : +18,5% / 1S14



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2015 | 64

## Corporate and Institutional Banking Corporate Banking - 1S15

En millions d'euros	2T15	2T14	2T15 / 2T14	1T15	2T15 / 1T15	1S15	1S14	1S15 / 1S14
<b>Produit net bancaire</b>	959	924	+3,8%	920	+4,2%	1 879	1 712	+9,8%
Frais de gestion	-568	-489	+16,2%	-584	-2,7%	-1 152	-1 008	+14,3%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	391	435	-10,1%	336	+16,4%	727	704	+3,3%
Coût du risque	55	-51	n.s.	-74	n.s.	-19	-173	-89,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	446	384	+16,1%	262	+70,2%	708	531	+33,3%
Éléments hors exploitation	41	18	n.s.	132	-68,9%	173	6	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	487	402	+21,1%	394	+23,6%	881	537	+64,1%
Coefficient d'exploitation	59,2%	52,9%	+6,3 pt	63,5%	-4,3 pt	61,3%	58,9%	+2,4 pt
Fonds propres alloués (M€)						8,6	7,6	+14,5%

- PNB : +9,8% / 1S14 ; borne progression des revenus
  - Croissance soutenue de la zone Amériques
  - Progression en Asie-Pacifique et en Europe\*, malgré le ralentissement sur le secteur Energie et Matières Premières
- Frais de gestion : +14,3% / 1S14
  - +4,0% à périmètre et change constants et hors l'effet négatif à partir du 2T15 d'une réallocation de certains coûts en lien avec mise en place de la nouvelle organisation de CIB (impact ~25 M€ au 2T15)
  - Impact des coûts réglementaires (IHC\*\*, conformité,...) et des investissements de développement aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique
- Résultat avant impôt : +64,1% / 1S14 ; forte hausse
  - Baisse du coût du risque avec notamment une reprise nette au 2T15

\* Europe, Middle East, Africa; \*\* Intermediate Holding Company



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 65

## Corporate and Institutional Banking Corporate Banking - 2T15

	<b>France/USA:</b> Advising <b>Saint Gobain</b> for the planned sale of its glass packaging unit <b>Verallia</b> to <b>Apollo</b> EUR2.9bn Ongoing		<b>Brazil: Vale</b> USD3bn 5 yr Senior Unsecured RCF Joint Lead Arranger and Joint Bookrunner May 2015
	<b>France: Europcar</b> - EUR890m IPO - Joint Bookrunner - EUR475m High Yield Bond Offering - Joint Global Coordinator & Joint Bookrunner - EUR350m Multicurrency Revolver Facility - Mandated Lead Arranger May-June 2015		<b>Switzerland: Dufry</b> CHF2.2bn Rights Issue, to partly finance the acquisition of World Duty Free Joint Bookrunner June 2015
	<b>France: Airbus Group</b> EUR900m inaugural convertible bond Joint Bookrunner June 2015		<b>Switzerland: Bombardier Transportation</b> CHF230m non-recourse construction finance facility Lead-Arranger H1 2015
	<b>France/USA: Aitice</b> Financial Advisor and Bookrunner of a USD6.8bn debt package for the acquisition of <b>Suddenlink</b> by <b>Aitice</b> , comprising USD1.7bn new High Yield Issuance and USD5.1bn backstop of existing bonds and loans. May 2015		<b>Korea/Brazil: Companhia Siderurgica Do Pecem</b> Greenfield steel mill project USD1.2bn Korean ECA covered facilities Mandated Lead Arranger April 2015
	<b>China/Hong-Kong: HUATAI SECURITIES CO., LTD</b> USD5.0bn (post-shoe) Hong Kong IPO The largest IPO globally in 2015 YTD; Joint Global Coordinator, Joint Bookrunner and Joint Lead Manager June 2015		<b>Japan: Orix Corporation</b> USD410m 2-year multi-borrower syndicated RCF Joint Bookrunner, Mandated Lead Manager and Facility Agent April 2015

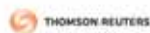


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 66

## Corporate and Institutional Banking Classements et "Awards" - 1S15

- Global Markets : des franchises mondiales
  - #2 All bonds in EUR, #9 All International Bonds All Currencies, #2 Covered bonds All Currencies, #3 Dim Sum bonds (*IFR Thomson Reuters*)
  - Exane BNP Paribas #3, Pan-european equity sector research (*Exel 2015*)
  - Overall Most Impressive Bank for Corporate Debt Capital Markets, Most Impressive Bank for Corporate Debt Capital Markets in Euros (*2015 Global Capital Bond awards*)
- Securities Services : une expertise reconnue
  - Best Custody Specialist Award–Fund Manager (*The Asset Triple A– Asset Servicing 2015 awards*)
- Corporate Banking : un leadership confirmé dans tous les métiers
  - #1 EMEA Equity-Linked Bookrunner, #8 All ECM Bookrunner EMEA (*Dealogic 1H15*),
  - #1 Bookrunner for all EMEA Syndicated Loans, for acquisition finance, for media telecom sector and for leverage finance, by number of deals (*Dealogic and Thomson Reuters 1H15*)
  - #1 Global Infrastructure Project Finance by volume, #1 European Project Finance loans by volume and number of deals (*Dealogic 1H15*)
  - Best Trade Bank in Western Europe (*Trade & Forfaiting Review - TFR Excellence in Trade Finance Awards 2015*)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 67

## Autres Activités - 2T15

En millions d'euros	2T15	2T14	1T15	1S15	1S14
Produit net bancaire	273	-61	137	410	242
Frais de gestion	-367	-340	-566	-923	-580
dont coûts de transformation et coûts de restructuration	-217	-207	-130	-347	-349
Résultat brut d'exploitation	-94	-401	-419	-513	-338
Coût du risque	-24	9	2	-22	-11
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	-5 950	0	0	-5 950
Résultat d'exploitation	-118	-6 342	-417	-535	-6 299
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15	21	18	33	36
Autres éléments hors exploitation	410	12	76	486	10
Résultat avant impôt	307	-6 309	-323	-16	-6 253

- Revenus
  - Réévaluation de la dette propre (« OCA »)\* et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (« DVA »)\* : +80 M€ (-187 M€ au 2T14)
  - Très bonne contribution de BNP Paribas Principal Investments
- Frais de gestion
  - Coûts de transformation « Simple & Efficient » : -154 M€ (-198 M€ au 2T14)
  - Coûts de restructuration à la suite des acquisitions réalisées en 2014 (LaSer Bank BGZ, DAB Bank) : -63 M€ (n.s. au 2T14)
- Autres éléments hors exploitation
  - Cession d'une participation de 7% dans Klépierre - Corio : +364 M€
  - Plus-value de dilution due à la fusion Klépierre / Corio : +66 M€

\* La valeur de marché au de modèle tient compte de la variation de valeur imputable au risque du groupe BNP Paribas. Elle est constatée en calculant la valeur de remplacement des instruments, obtenue par l'actualisation du profil attendu des passifs, net de dérivés ou de titres émis par la Banque, en utilisant un taux correspondant à celui d'un instrument similaire qui serait émis par le groupe BNP Paribas à la date de clôture.



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 68



## Résultats du Groupe

## Résultats des pôles

## Résultats détaillés du 1S15

## Annexes



## Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

### 2 Nombre d'actions et Actif Net par Action

en millions	30-juin-15	31-déc-14*
Nombre d'actions (fin de période)	1 246	1 246
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 243	1 243
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 242	1 242
Actif Net par Action en circulation (a)	68,8	66,6
dont actif net non réévalué par action (a)	63,5	61,7

(a) Hors TSSDI

### 2 Bénéfice Net par Action

en euros	1S15	1S14*
Bénéfice Net par Action (BNA)	3,22	-2,36 (a)

(a) 2,37€ sur la base d'un résultat retraité des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis

### 2 Fonds propres

en milliards d'euros	30-juin-15	31-déc-14*
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	77,1	74,8
Gains latents ou différés	6,6	6,1
Rentabilité des fonds propres	10,1% (b)	9,0% (c)
Rentabilité des fonds propres tangibles	12,3% (b)	10,8% (c)
Ratio de solvabilité global	13,0% (d)	12,6% (d)
Ratio common equity Tier 1	10,8% (d)	10,5% (d)

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) RIDE annuel, retraité des éléments exceptionnels

(c) Retraité des éléments exceptionnels (y compris coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis)

(d) Base 3 (CRD4), tenant compte des dispositions transitoires prévues par la CRR (mais avec déduction complète des écarts d'acquisition), sur la base des risques pondérés à 614 Md€ au 31.12.14 et à 630 Md€ au 30.06.15. Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n° 575/2013. Au 30 juin 2015, l'excédent en fonds propres du congrégat financier est estimé à 30,8 Md€

(e) CRD4, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10.10.2014, et calculé sur l'ensemble des fonds propres Tier 1 y compris le remplacement à venir des instruments Tier 1 dérivés non éligibles par des instruments équivalents éligibles et traitement des titres en date de valeur

\* Données retraitées du fait de l'application de l'interprétation IFRIC 21



## Un bilan de qualité

### 1 Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-15	31-déc-14*
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	4,0%	4,2%
<small>(a) Encours douteux de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos, nets des garanties</small>		
<small>(b) Encours bruts de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos</small>		

### 2 Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-15	31-déc-14*
Engagements douteux (a)	31,8	31,5
Provisions (b)	27,8	27,2
Taux de couverture	87%	87%
<small>(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan, nets des garanties</small>		
<small>(b) Spécifiques et collectives</small>		

### 3 Réserve de liquidité immédiatement disponible

en milliards d'euros	30-juin-15	31-déc-14
Réserve de liquidité immédiatement disponible (a)	290	291
<small>(a) Dépôts aux banques centrales et actifs disponibles éligibles auprès des banques centrales, après haircuts</small>		

\* Données retraitées du fait de l'application de l'interprétation IFRIC 21



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 71

## Ratio common equity Tier 1

### 1 Ratio common equity Tier 1 de Bâle 3 plein\* (passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	30-juin-15	31-mars-15
<b>Capitaux propres</b>	<b>96,1</b>	<b>98,1</b>
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-6,1	-6,6
Dividende 2014 non encore distribué**	-	-1,9
Projet de distribution de dividende 2015***	-1,1	-0,7
Ajustements réglementaires sur capitaux propres****	-2,1	-3,3
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-2,1	-3,0
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	-14,2	-14,4
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-1,1	-1,1
Autres ajustements réglementaires	-1,1	-0,8
<b>Fonds propres Common Equity Tier One</b>	<b>66,3</b>	<b>66,3</b>
<b>Actifs poncérés</b>	<b>63,1</b>	<b>64,5</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>10,6%</b>	<b>10,3%</b>

\* CRD4, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire. Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du règlement (UE) n°575/2013 ; \*\* Dividende payé le 22 mai 2015 ; \*\*\* Hypothèse d'un taux de distribution de 45% ; \*\*\*\* Y compris Prudent Valuation Adjustment



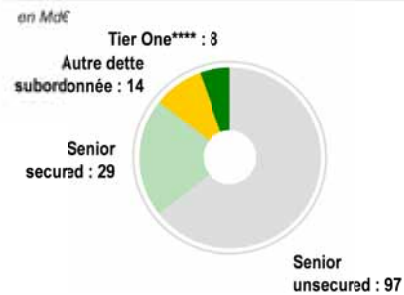
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 72

## Ressources à moyen / long terme

- Programme 2015 de financement MLT sur les marchés de 18 Md€
- Dette senior : 14,0 Mc€ réalisés\*
  - Maturité moyenne 4,5 ans
  - Mid-swap +23 pb en moyenne
- Principales émissions senior du 2T15
  - 1,5 MdUSD à 5 ans, US Treasury +93 pb
  - 750 M€ covered bonds à 10 ans, mid-swap -11 pb
  - 650 MAUD à 5 ans, équivalent à euro mid-swap +43 pb
- Additional Tier 1 : transaction inaugurale en juin
  - 750 M€, perpétuel NC7, coupon de 3,125%
  - Rappel : objectif de 1 à 2 Md€ / an jusqu'au 01.01.2019\*\*
- Tier 2 : 2,0 Md€ émis\*
  - Mid-swap +163 pb en moyenne
  - Rappel : objectif de 2 à 3 Md€ / an jusqu'au 01.01.2019\*\*

### Répartition des ressources de marché à moyen et long terme : 148 Md€\*\*\* au 30.06.15



### Programme de financement MLT diversifié réalisé à des conditions avantageuses

\* Au 15 juillet 2015 ; \*\* Sous réserve des conditions de marché ; \*\*\* Hors TLTRO ; \*\*\*\* Dette qualifiée prudemment de Tier 1 enregistrée en dette subordonnée ou en capitaux propres



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 73

## Coût du risque sur encours (1/2)

### Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2011	2012	2013	1T14	2T14	3T14	4T14	2014	1T15	2T15
<b>Domestic Markets*</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	337,1	348,9	340,5	336,1	334,8	336,2	333,7	335,2	338,4	338,3
Coût du risque (en M€)	1 405	1 573	1 848	569	506	493	506	2 074	490	432
Coût du risque (en pb, annualisé)	42	45	54	68	60	59	61	62	58	51
<b>BDDF*</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	144,9	151,1	147,1	143,5	143,0	144,3	142,7	143,4	145,3	144,9
Coût du risque (en M€)	315	315	343	108	103	85	106	402	89	87
Coût du risque (en pb, annualisé)	22	21	23	30	29	24	30	28	25	24
<b>BNL bc*</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	81,1	82,7	80,1	78,6	78,5	78,2	77,2	78,1	77,5	76,8
Coût du risque (en M€)	795	961	1 205	364	364	348	322	1 398	321	318
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	116	150	185	185	178	167	179	166	166
<b>BDDB*</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	79,2	85,4	87,7	88,7	87,9	88,4	88,6	88,4	90,1	90,8
Coût du risque (en M€)	137	157	142	52	15	36	28	131	33	2
Coût du risque (en pb, annualisé)	17	18	16	23	7	16	13	15	15	1

\* Avec la Banque Privée à 100%



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.05.2015 | 74

## Coût du risque sur encours (2/2)

### 3 Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2011	2012	2013	1T14	2T14	3T14	4T14	2014	1T15	2T15
<b>BancWest*</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	37,1	41,0	41,8	41,5	42,0	42,8	47,1	43,3	50,5	57,1
Coût du risque (en M€)	256	145	54	11	16	6	17	50	19	16
Coût du risque (en pb, annualisé)	69	35	13	11	15	6	14	12	15	11
<b>Europe Méditerranée*</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	23,2	24,7	28,5	27,3	27,7	28,6	36,5	30,0	37,6	40,0
Coût du risque (en M€)	268	290	272	106	49	66	136	357	151	108
Coût du risque (en pb, annualisé)	115	117	95	156	71	92	149	119	161	108
<b>Personal Finance</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	45,5	45,8	45,2	46,8	47,4	47,3	57,4	51,3	56,9	56,5
Coût du risque (en M€)	1 191	1 147	1 098	278	249	239	292	1 095	291	289
Coût du risque (en pb, annualisé)	261	250	243	238	210	202***	203	214	204	205
<b>CIB - Corporate Banking</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	153,2	121,2	106,0	103,0	100,2	107,5	110,3	105,3	113,6	118,8
Coût du risque (en M€)	96	432	437	122	51	-68	26	131	74	-55
Coût du risque (en pb, annualisé)	6	36	41	47	20	-25	9	12	26	-19
<b>Groupe**</b>										
Encours début de trimestre (en Md€)	690,9	679,9	644,5	636,1	640,4	643,2	669,2	647,2	682,0	719,9
Coût du risque (en M€)	6 797	3 941	3 801	1 084	855	754	1 012	3 705	1 044	903
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	58	59	68	53	47	60	57	61	51

\* Avec la Banque Privée à 100%. \*\* Y compris coût du risque des activités de marché, Investment Solutions (jusqu'en 2014), International Financial Services et Autres Activités.

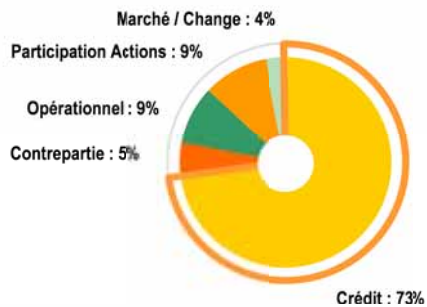
\*\*\* Hors LaSfr



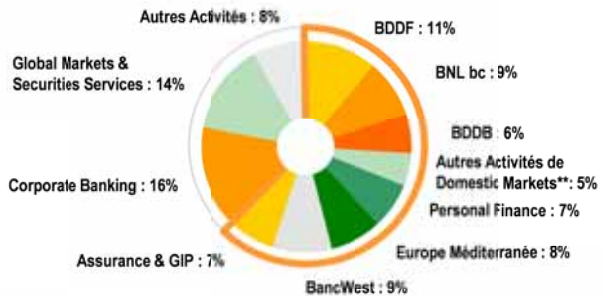
## Actifs pondérés Bâle 3\*

- Actifs pondérés Bâle 3\* : 633 Md€ (645 Md€ au 31.03.15)
  - Réduction des actifs pondérés du fait des effets change et taux et de la diminution notamment de l'exposition sur les risques de contrepartie

### 3 Actifs pondérés Bâle 3\* par type de risque au 30.06.2015



### 3 Actifs pondérés Bâle 3\* par métier au 30.06.2015

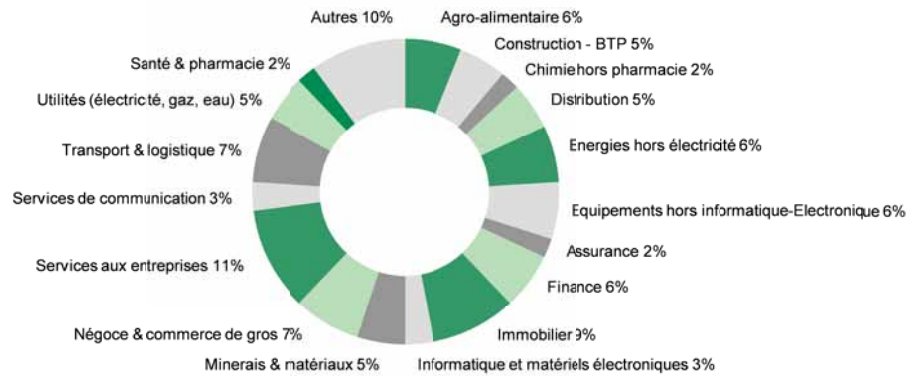


### 3 Retail Banking and Services : 62%

\* CRD4 ; \*\* Y compris Luxembourg

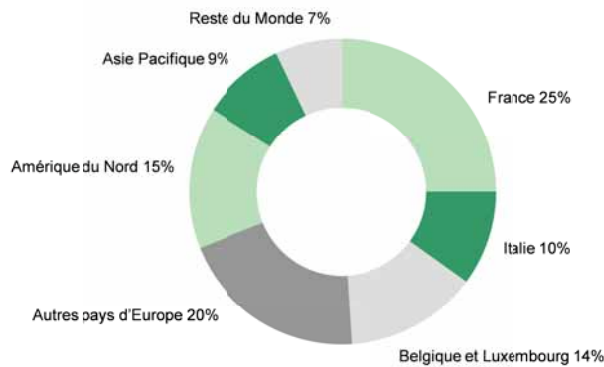


## Ventilation des engagements commerciaux par secteur d'activité (classe d'exposition « entreprises »)



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés de la classe d'exposition « entreprises » = 585 Md€ au 30.06.2015**

## Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés = 1 336 Md€ au 30.06.2015**

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE – GROUPE**

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>2T14</b>	<b>2T15 / 2T14</b>	<b>1T15</b>	<b>2T15 / 1T15</b>	<b>1S15</b>	<b>1S14</b>	<b>1S15 / 1S14</b>
Produit net bancaire	11 079	9 569	+15,8%	11 065	+0,1%	22 144	19 480	+13,7%
Frais de gestion	-7 083	-6 368	+11,2%	-7 808	-9,3%	-14 891	-13 161	+13,1%
Résultat brut d'exploitation	3 996	3 201	+24,8%	3 257	+22,7%	7 253	6 319	+14,8%
Coût du risque	-903	-855	+5,6%	-1 044	-13,5%	-1 947	-1 939	+0,4%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	-5 950	n.s.	0	n.s.	0	-5 950	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 093</b>	<b>-3 604</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 213</b>	<b>+39,8%</b>	<b>5 306</b>	<b>-1 570</b>	<b>n.s.</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	164	138	+18,8%	137	+19,7%	301	241	+24,9%
Autres éléments hors exploitation	428	16	n.s.	202	n.s.	630	9	n.s.
<b>Eléments hors exploitation</b>	<b>592</b>	<b>154</b>	<b>n.s.</b>	<b>339</b>	<b>+74,6%</b>	<b>931</b>	<b>250</b>	<b>n.s.</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 685</b>	<b>-3 450</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 552</b>	<b>+44,4%</b>	<b>6 237</b>	<b>-1 320</b>	<b>n.s.</b>
Impôt sur les bénéfices	-1 035	-671	+54,2%	-811	+27,6%	-1 846	-1 324	+39,4%
Intérêts minoritaires	-95	-97	-2,1%	-93	+2,2%	-188	-171	+9,9%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 555</b>	<b>-4 218</b>	<b>n.s.</b>	<b>1 648</b>	<b>+55,0%</b>	<b>4 203</b>	<b>-2 815</b>	<b>n.s.</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>63,9%</b>	<b>66,5%</b>	<b>-2,6 pt</b>	<b>70,6%</b>	<b>-6,7 pt</b>	<b>67,2%</b>	<b>67,6%</b>	<b>-0,4 pt</b>

*L'information financière de BNP Paribas pour le deuxième trimestre 2015 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.*

*L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)*

## RESULTATS PAR POLE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2015

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>							
Produit net bancaire		3 878	3 880	3 048	10 806	273	11 079
	var/2T 14	+2,6%	+20,7%	+15,6%	+12,2%	n.s.	+15,8%
	var/1T 15	+0,6%	+4,0%	-8,9%	-1,1%	+99,3%	+0,1%
Frais de gestion		-2 362	-2 290	-2 064	-6 716	-367	-7 083
	var/2T 14	+2,3%	+20,7%	+13,3%	+11,4%	+7,9%	+11,2%
	var/1T 15	-9,4%	-3,8%	-8,9%	-7,4%	-34,0%	-9,3%
Résultat brut d'exploitation		1 516	1 590	984	4 090	-94	3 996
	var/2T 14	+3,1%	+20,7%	+20,7%	+13,5%	-76,6%	+24,8%
	var/1T 15	+21,6%	+17,9%	-8,9%	+11,3%	-77,6%	+22,7%
Coût du risque		-432	-433	-14	-879	-24	-903
	var/2T 14	-14,6%	+35,7%	-64,1%	+1,7%	n.s.	+5,6%
	var/1T 15	-11,5%	-6,3%	-85,4%	-16,0%	n.s.	-13,5%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis		0	0	0	0	0	0
	var/2T 14	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	var/1T 15	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Résultat d'exploitation		1 084	1 157	970	3 211	-118	3 093
	var/2T 14	+2,4%	+5,9%	+25,0%	+17,3%	-98,1%	n.s.
	var/1T 15	+42,8%	+30,4%	-1,4%	+22,1%	-71,7%	+39,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		8	128	13	149	15	164
Autres éléments hors exploitation		-4	2	20	18	410	428
Résultat avant impôt		1 088	1 287	1 003	3 378	307	3 685
	var/2T 14	+13,9%	+16,1%	+26,2%	+18,2%	n.s.	n.s.
	var/1T 15	+45,3%	+29,0%	-11,1%	+17,5%	n.s.	+44,4%

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>							
Produit net bancaire		3 878	3 880	3 048	10 806	273	11 079
	2T 14	3 780	3 214	2 636	9 630	-61	9 569
	1T 15	3 853	3 729	3 346	10 928	137	11 065
Frais de gestion		-2 362	-2 290	-2 064	-6 716	-367	-7 083
	2T 14	-2 310	-1 897	-1 821	-6 028	-340	-6 368
	1T 15	-2 606	-2 380	-2 266	-7 252	-556	-7 808
Résultat brut d'exploitation		1 516	1 590	984	4 090	-94	3 996
	2T 14	1 470	1 317	815	3 602	-401	3 201
	1T 15	1 247	1 349	1 080	3 676	-419	3 257
Coût du risque		-432	-433	-14	-879	-24	-903
	2T 14	-506	-319	-39	-864	9	-855
	1T 15	-488	-462	-96	-1 046	2	-1 044
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis		0	0	0	0	0	0
	2T 14	0	0	0	0	-5 950	-5 950
	1T 15	0	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation		1 084	1 157	970	3 211	-118	3 093
	2T 14	964	998	776	2 738	-6 342	-3 604
	1T 15	759	887	984	2 630	-417	2 213
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		8	128	13	149	15	164
	2T 14	-10	102	25	117	21	138
	1T 15	5	106	8	119	18	137
Autres éléments hors exploitation		-4	2	20	18	410	428
	2T 14	1	9	-6	4	12	16
	1T 15	-15	5	136	126	76	202
Résultat avant impôt		1 088	1 287	1 003	3 378	307	3 685
	2T 14	955	1 109	795	2 859	-6 309	-3 450
	1T 15	749	998	1 128	2 875	-323	2 552
Impôt sur les bénéfices							-1 035
Intérêts minoritaires							-95
Résultat net part du groupe							2 555

**RESULTATS PAR POLE AU PREMIER SEMESTRE 2015**

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>		7 731	7 609	6 394	21 734	410	22 144
	var/1S2014	+1,9%	+20,5%	+19,7%	+13,0%	+69,4%	+13,7%
Frais de gestion		-4 968	-4 670	-4 330	-13 968	-923	-14 891
	var/1S2014	+1,6%	+20,6%	+13,4%	+11,0%	+59,1%	+13,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		2 763	2 939	2 064	7 766	-513	7 253
	var/1S2014	+2,6%	+20,4%	+35,7%	+16,7%	+51,8%	+14,8%
Coût du risque		-920	-895	-110	-1 925	-22	-1 947
	var/1S2014	-14,3%	+24,5%	-18,5%	-0,2%	+100,0%	+0,4%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis		0	0	0	0	0	0
	var/1S2014	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>		1 843	2 044	1 954	5 841	-535	5 306
	var/1S2014	+13,8%	+18,6%	+41,0%	+23,5%	-91,5%	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		13	234	21	268	33	301
Autres éléments hors exploitation		-19	7	156	144	486	630
<b>Résultat avant impôt</b>		1 837	2 285	2 131	6 253	-16	6 237
	var/1S2014	+13,7%	+18,8%	+52,8%	+26,8%	-99,7%	n.s.
Impôt sur les bénéfices							-1 846
Intérêts minoritaires							-188
<b>Résultat net part du groupe</b>							4 203



**HISTORIQUE DES RESULTATS TRIMESTRIELS**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>GROUPE</b>						
<b>PNB</b>	<b>11 079</b>	<b>11 065</b>	<b>10 150</b>	<b>9 538</b>	<b>9 569</b>	<b>9 911</b>
Frais de gestion	-7 083	-7 808	-6 880	-6 483	-6 368	-6 793
<b>RBE</b>	<b>3 996</b>	<b>3 257</b>	<b>3 270</b>	<b>3 055</b>	<b>3 201</b>	<b>3 118</b>
Coût du risque	-903	-1 044	-1 012	-754	-855	-1 084
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	-50	0	-5 950	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 093</b>	<b>2 213</b>	<b>2 208</b>	<b>2 301</b>	<b>-3 604</b>	<b>2 034</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	164	137	80	86	138	103
Autres éléments hors exploitation	428	202	-268	63	16	-7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 685</b>	<b>2 552</b>	<b>2 020</b>	<b>2 450</b>	<b>-3 450</b>	<b>2 130</b>
Impôt sur les bénéfices	-1 035	-811	-566	-753	-671	-653
Intérêts minoritaires	-95	-93	-77	-102	-97	-74
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 555</b>	<b>1 648</b>	<b>1 377</b>	<b>1 595</b>	<b>-4 218</b>	<b>1 403</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>63,9%</b>	<b>70,6%</b>	<b>67,8%</b>	<b>68,0%</b>	<b>66,5%</b>	<b>68,5%</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES - HORS EFFETS PEL/CEL</b>						
PNB	7 763	7 610	7 476	7 218	6 999	6 903
Frais de gestion	-4 652	-4 986	-4 699	-4 377	-4 207	-4 554
RBE	3 111	2 624	2 777	2 841	2 792	2 349
Coût du risque	-865	-950	-945	-843	-825	-968
Résultat d'exploitation	2 246	1 674	1 832	1 998	1 967	1 381
SME	136	111	91	81	92	92
Autres éléments hors exploitation	-2	-10	-9	21	10	1
Résultat avant impôt	2 380	1 775	1 914	2 100	2 069	1 474
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	40,3	39,7	37,9	37,6	37,5	37,6

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES</b>						
PNB	7 758	7 582	7 469	7 173	6 994	6 903
Frais de gestion	-4 652	-4 986	-4 699	-4 377	-4 207	-4 554
RBE	3 106	2 596	2 770	2 796	2 787	2 349
Coût du risque	-865	-950	-945	-843	-825	-968
Résultat d'exploitation	2 241	1 646	1 825	1 953	1 962	1 381
SME	136	111	91	81	92	92
Autres éléments hors exploitation	-2	-10	-9	21	10	1
Résultat avant impôt	2 375	1 747	1 907	2 055	2 064	1 474
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	40,3	39,7	37,9	37,6	37,5	37,6

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>DOMESTIC MARKETS - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France, Italie, Belgique, Luxembourg)*</b>						
PNB	4 017	4 022	3 930	3 927	3 910	3 932
Frais de gestion	-2 426	-2 673	-2 531	-2 437	-2 371	-2 643
RBE	1 591	1 349	1 399	1 490	1 539	1 289
Coût du risque	-432	-490	-506	-493	-507	-568
Résultat d'exploitation	1 159	859	893	997	1 032	721
SME	9	5	1	-2	-10	4
Autres éléments hors exploitation	-4	-15	-22	3	1	0
Résultat avant impôt	1 164	849	872	998	1 023	725
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-71	-72	-59	-61	-63	-65
Résultat avant impôt de Domestic Markets	1 093	777	813	937	960	660
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	18,6	18,6	18,5	18,6	18,7	18,8

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>DOMESTIC MARKETS (Intégrant 2/3 de Banque Privée France, Italie, Belgique et Luxembourg)</b>						
PNB	3 878	3 853	3 801	3 759	3 780	3 804
Frais de gestion	-2 362	-2 606	-2 469	-2 376	-2 310	-2 580
RBE	1 516	1 247	1 332	1 383	1 470	1 224
Coût du risque	-432	-488	-505	-491	-506	-568
Résultat d'exploitation	1 084	759	827	892	964	656
SME	8	5	1	-3	-10	4
Autres éléments hors exploitation	-4	-15	-22	3	1	0
Résultat avant impôt	1 088	749	806	892	955	660
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	18,6	18,6	18,5	18,6	18,7	18,8

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 672</b>	<b>1 655</b>	<b>1 651</b>	<b>1 671</b>	<b>1 707</b>	<b>1 720</b>
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>969</i>	<i>943</i>	<i>984</i>	<i>981</i>	<i>1 030</i>	<i>1 006</i>
<i>dont commissions</i>	<i>703</i>	<i>712</i>	<i>667</i>	<i>690</i>	<i>677</i>	<i>714</i>
Frais de gestion	-1 071	-1 130	-1 169	-1 135	-1 072	-1 135
<b>RBE</b>	<b>601</b>	<b>525</b>	<b>482</b>	<b>536</b>	<b>635</b>	<b>585</b>
Coût du risque	-87	-89	-106	-85	-103	-108
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>514</b>	<b>436</b>	<b>376</b>	<b>451</b>	<b>532</b>	<b>477</b>
Eléments hors exploitation	1	1	0	2	0	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>515</b>	<b>437</b>	<b>376</b>	<b>453</b>	<b>532</b>	<b>478</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-44	-41	-32	-37	-35	-39
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>471</b>	<b>396</b>	<b>344</b>	<b>416</b>	<b>497</b>	<b>439</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7	6,8

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 677</b>	<b>1 683</b>	<b>1 658</b>	<b>1 716</b>	<b>1 712</b>	<b>1 720</b>
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>974</i>	<i>971</i>	<i>991</i>	<i>1 026</i>	<i>1 035</i>	<i>1 006</i>
<i>dont commissions</i>	<i>703</i>	<i>712</i>	<i>667</i>	<i>690</i>	<i>677</i>	<i>714</i>
Frais de gestion	-1 071	-1 130	-1 169	-1 135	-1 072	-1 135
<b>RBE</b>	<b>606</b>	<b>553</b>	<b>489</b>	<b>581</b>	<b>640</b>	<b>585</b>
Coût du risque	-87	-89	-106	-85	-103	-108
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>519</b>	<b>464</b>	<b>383</b>	<b>496</b>	<b>537</b>	<b>477</b>
Eléments hors exploitation	1	1	0	2	0	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>520</b>	<b>465</b>	<b>383</b>	<b>498</b>	<b>537</b>	<b>478</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-44	-41	-32	-37	-35	-39
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>476</b>	<b>424</b>	<b>351</b>	<b>461</b>	<b>502</b>	<b>439</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7	6,8

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 597</b>	<b>1 580</b>	<b>1 587</b>	<b>1 604</b>	<b>1 641</b>	<b>1 648</b>
Frais de gestion	-1 039	-1 097	-1 137	-1 104	-1 042	-1 102
<b>RBE</b>	<b>558</b>	<b>483</b>	<b>450</b>	<b>500</b>	<b>599</b>	<b>546</b>
Coût du risque	-87	-88	-106	-85	-102	-108
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>471</b>	<b>395</b>	<b>344</b>	<b>415</b>	<b>497</b>	<b>438</b>
Eléments hors exploitation	0	1	0	1	0	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>471</b>	<b>396</b>	<b>344</b>	<b>416</b>	<b>497</b>	<b>439</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7	6,8

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie)*						
<b>PNB</b>	791	802	798	790	813	818
Frais de gestion	-439	-453	-458	-424	-431	-456
<b>RBE</b>	352	349	340	366	382	362
Coût du risque	-318	-321	-322	-348	-364	-364
<b>Résultat d'exploitation</b>	34	28	18	18	18	-2
Eléments hors exploitation	0	-1	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	34	27	18	18	18	-2
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-11	-10	-7	-7	-8	-7
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	23	17	11	11	10	-9
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,4	5,6	5,7	5,8	5,9

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
<b>PNB</b>	772	783	783	774	797	804
Frais de gestion	-431	-444	-450	-416	-423	-449
<b>RBE</b>	341	339	333	358	374	355
Coût du risque	-318	-321	-322	-347	-364	-364
<b>Résultat d'exploitation</b>	23	18	11	11	10	-9
Eléments hors exploitation	0	-1	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	23	17	11	11	10	-9
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,4	5,6	5,7	5,8	5,9

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique)*						
<b>PNB</b>	891	894	875	846	822	842
Frais de gestion	-564	-728	-573	-572	-564	-725
<b>RBE</b>	327	166	302	274	258	117
Coût du risque	-2	-33	-28	-36	-15	-52
<b>Résultat d'exploitation</b>	325	133	274	238	243	65
SME	5	0	3	4	1	1
Autres éléments hors exploitation	-4	-13	-23	3	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	326	120	254	245	245	66
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-14	-20	-19	-17	-19	-17
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	312	100	235	228	226	49
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,7	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
<b>PNB</b>	854	850	834	808	782	803
Frais de gestion	-541	-705	-552	-552	-543	-703
<b>RBE</b>	313	145	282	256	239	100
Coût du risque	-2	-32	-27	-35	-15	-52
<b>Résultat d'exploitation</b>	311	113	255	221	224	48
SME	5	0	3	4	1	1
Autres éléments hors exploitation	-4	-13	-23	3	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	312	100	235	228	226	49
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,7	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 100% de Banque Privée Luxembourg)*						
<b>PNB</b>	<b>658</b>	<b>643</b>	<b>599</b>	<b>575</b>	<b>563</b>	<b>552</b>
Frais de gestion	-352	-362	-331	-306	-304	-327
<b>RBE</b>	<b>306</b>	<b>281</b>	<b>268</b>	<b>269</b>	<b>259</b>	<b>225</b>
Coût du risque	-25	-47	-50	-24	-25	-44
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>281</b>	<b>234</b>	<b>218</b>	<b>245</b>	<b>234</b>	<b>181</b>
SME	3	4	-2	-8	-11	2
Autres éléments hors exploitation	0	-1	1	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>284</b>	<b>237</b>	<b>217</b>	<b>237</b>	<b>223</b>	<b>183</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-1	-1	0	-1	-2
<b>Résultat avant impôt de Autres Domestic Markets</b>	<b>282</b>	<b>236</b>	<b>216</b>	<b>237</b>	<b>222</b>	<b>181</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 2/3 de Banque Privée Luxembourg)						
<b>PNB</b>	<b>655</b>	<b>640</b>	<b>597</b>	<b>573</b>	<b>560</b>	<b>549</b>
Frais de gestion	-351	-360	-330	-304	-302	-326
<b>RBE</b>	<b>304</b>	<b>280</b>	<b>267</b>	<b>269</b>	<b>258</b>	<b>223</b>
Coût du risque	-25	-47	-50	-24	-25	-44
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>279</b>	<b>233</b>	<b>217</b>	<b>245</b>	<b>233</b>	<b>179</b>
SME	3	4	-2	-8	-11	2
Autres éléments hors exploitation	0	-1	1	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>282</b>	<b>236</b>	<b>216</b>	<b>237</b>	<b>222</b>	<b>181</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	3 880	3 729	3 668	3 414	3 214	3 099
Frais de gestion	-2 290	-2 380	-2 230	-2 001	-1 897	-1 974
<b>RBE</b>	1 590	1 349	1 438	1 413	1 317	1 125
Coût du risque	-433	-462	-440	-352	-319	-400
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 157	887	998	1 061	998	725
SME	128	106	90	84	102	88
Autres éléments hors exploitation	2	5	13	18	9	1
<b>Résultat avant impôt</b>	1 287	998	1 101	1 163	1 109	814
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	21,7	21,1	19,4	19,0	18,9	18,7

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>PERSONAL FINANCE</b>						
<b>PNB</b>	1 182	1 183	1 154	1 089	933	927
Frais de gestion	-571	-591	-575	-501	-440	-446
<b>RBE</b>	611	592	579	588	493	481
Coût du risque	-289	-291	-292	-276	-249	-278
<b>Résultat d'exploitation</b>	322	301	287	312	244	203
SME	15	17	35	12	23	13
Autres éléments hors exploitation	2	-2	-5	15	6	0
<b>Résultat avant impôt</b>	339	316	317	339	273	216
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,6	3,5	3,4	3,3	3,3	3,3

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 100% de Banque Privée Turquie)*</b>						
<b>PNB</b>	658	600	622	543	491	448
Frais de gestion	-410	-454	-424	-350	-344	-349
<b>RBE</b>	248	146	198	193	147	99
Coût du risque	-108	-151	-136	-66	-49	-106
<b>Résultat d'exploitation</b>	140	-5	62	127	98	-7
SME	42	42	24	24	28	26
Autres éléments hors exploitation	-2	1	2	1	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	180	38	88	152	127	19
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	0	-1	0	0	-1	0
<b>Résultat avant impôt d'Europe Méditerranée</b>	180	37	88	152	126	19
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,4	4,3	3,7	3,5	3,5	3,5

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Turquie)</b>						
<b>PNB</b>	656	598	620	541	489	447
Frais de gestion	-408	-453	-422	-348	-343	-348
<b>RBE</b>	248	145	198	193	146	99
Coût du risque	-108	-151	-136	-66	-49	-106
<b>Résultat d'exploitation</b>	140	-6	62	127	97	-7
SME	42	42	24	24	28	26
Autres éléments hors exploitation	-2	1	2	1	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	180	37	88	152	126	19
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,4	4,3	3,7	3,5	3,5	3,5

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 100% de Banque Privée Etats-Unis)*</b>						
<b>PNB</b>	728	664	612	566	537	514
Frais de gestion	-465	-475	-388	-353	-336	-366
<b>RBE</b>	263	189	224	213	201	148
Coût du risque	-16	-19	-17	-6	-16	-11
<b>Résultat d'exploitation</b>	247	170	207	207	185	137
SME	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	1	3	-1	1	1	3
<b>Résultat avant impôt</b>	248	173	206	208	186	140
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-2	-3	-2	-2	-1
<b>Résultat avant impôt de BancWest</b>	246	171	203	206	184	139
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	4,9	4,3	4,2	4,2	4,2

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 2/3 de Banque Privée Etats-Unis)</b>						
<b>PNB</b>	719	655	604	559	531	508
Frais de gestion	-458	-468	-383	-348	-332	-361
<b>RBE</b>	261	187	221	211	199	147
Coût du risque	-16	-19	-17	-6	-16	-11
<b>Résultat d'exploitation</b>	245	168	204	205	183	136
Eléments hors exploitation	1	3	-1	1	1	3
<b>Résultat avant impôt</b>	246	171	203	206	184	139
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	4,9	4,3	4,2	4,2	4,2

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>ASSURANCE</b>						
<b>PNB</b>	557	570	577	538	535	530
Frais de gestion	-274	-305	-279	-262	-253	-287
<b>RBE</b>	283	265	298	276	282	243
Coût du risque	-4	0	1	-4	-1	-2
<b>Résultat d'exploitation</b>	279	265	299	272	281	241
SME	56	39	17	37	33	37
Autres éléments hors exploitation	1	0	0	-1	0	-2
<b>Résultat avant impôt</b>	336	304	316	308	314	276
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,6	6,6	6,3	6,2	6,2	6,1

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE</b>						
<b>PNB</b>	766	723	713	687	726	687
Frais de gestion	-579	-563	-571	-542	-529	-532
<b>RBE</b>	187	160	142	145	197	155
Coût du risque	-16	-1	4	0	-4	-3
<b>Résultat d'exploitation</b>	171	159	146	145	193	152
SME	15	8	14	11	18	12
Autres éléments hors exploitation	0	3	17	2	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	186	170	177	158	212	164
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING</b>						
<b>PNB</b>	3 048	3 346	2 437	2 519	2 636	2 705
Frais de gestion	-2 064	-2 266	-1 796	-1 809	-1 821	-1 999
<b>RBE</b>	984	1 080	641	710	815	706
Coût du risque	-14	-96	-29	88	-39	-96
<b>Résultat d'exploitation</b>	970	984	612	798	776	610
SME	13	8	16	0	25	-4
Autres éléments hors exploitation	20	136	4	-1	-6	-6
<b>Résultat avant impôt</b>	1 003	1 128	632	797	795	600
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	17,7	17,0	16,0	15,8	15,8	16,0

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>CORPORATE BANKING</b>						
<b>PNB</b>	959	920	965	856	924	788
Frais de gestion	-568	-584	-537	-484	-489	-519
<b>RBE</b>	391	336	428	372	435	269
Coût du risque	55	-74	-26	68	-51	-122
<b>Résultat d'exploitation</b>	446	262	402	440	384	147
Eléments hors exploitation	41	132	8	0	18	-12
<b>Résultat avant impôt</b>	487	394	410	440	402	135
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,6	8,5	7,7	7,6	7,6	7,6

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>GLOBAL MARKETS</b>						
<b>PNB</b>	1 613	1 986	1 084	1 261	1 296	1 546
<i>dont FICC</i>	992	1 266	790	878	788	963
<i>dont Equity &amp; Prime Services</i>	621	720	294	383	508	583
Frais de gestion	-1 131	-1 333	-913	-998	-1 024	-1 173
<b>RBE</b>	482	653	171	263	272	373
Coût du risque	-73	-22	-6	19	11	26
<b>Résultat d'exploitation</b>	409	631	165	282	283	399
SME	-7	13	9	-1	7	7
Autres éléments hors exploitation	0	-1	-5	0	-6	-5
<b>Résultat avant impôt</b>	402	643	169	281	284	401
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,5	8,0	7,7	7,7	7,7	7,9

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>SECURITIES SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	476	440	388	402	416	371
Frais de gestion	-365	-349	-346	-327	-308	-307
<b>RBE</b>	111	91	42	75	108	64
Coût du risque	4	0	3	1	1	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	115	91	45	76	109	64
Eléments hors exploitation	-1	0	8	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	114	91	53	76	109	64
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5



<i>en millions d'euros</i>	<b>2T15</b>	<b>1T15</b>	<b>4T14</b>	<b>3T14</b>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>
<b>AUTRES ACTIVITES</b>						
<b>PNB</b>	273	137	244	-154	-61	303
Frais de gestion	-367	-556	-385	-297	-340	-240
<i>Dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	-217	-130	-254	-154	-207	-142
<b>RBE</b>	-94	-419	-141	-451	-401	63
Coût du risque	-24	2	-38	1	9	-20
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	-50	0	-5 950	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-118</b>	<b>-417</b>	<b>-229</b>	<b>-450</b>	<b>-6 342</b>	<b>43</b>
SME	15	18	-27	5	21	15
Autres éléments hors exploitation	410	76	-263	43	12	-2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>307</b>	<b>-323</b>	<b>-519</b>	<b>-402</b>	<b>-6 309</b>	<b>56</b>

### 1.3 Notations long-terme et court-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's
au 6 mars 2015	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
au 31 juillet 2015	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective stable)
Date de la dernière revue	6 juillet 2015	19 mai 2015	28 mai 2015

### 1.4 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.h aux états financiers consolidés du 31 décembre 2014.

### 1.5 Facteurs de risques

Pour BNP Paribas, les facteurs de risques n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite en pages 249 à 255 du document de référence et rapport financier annuel 2014, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

### 1.6 Evénements récents

Il n'y a pas eu depuis le 30 avril 2015, date de publication de la première actualisation du Document de référence et rapport financier annuel 2014, d'évènement significatif susceptible d'apparaître dans cette section, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

## 2. Gouvernement d'entreprise

### 2.1 Composition du Conseil d'administration

Jean LEMIERRE  
 Jean-Laurent BONNAFE  
*Pierre André DE CHALENDAR*  
*Monique COHEN*  
*Marion GUILLOU*  
*Denis KESSLER*  
*Jean-François LEPETIT*  
 Nicole MISSON  
*Laurence PARISOT*  
*Daniela SCHWARZER*  
*Michel TILMANT*  
*Emiel VAN BROEKHOVEN*  
 Sandrine VERRIER  
*Fields WICKER-MIURIN*

En italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance selon les recommandations de place

### 2.2 Le Comité exécutif

Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 3 août 2015 des membres suivants :

**Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur Directeur Général ;  
**Philippe Bordenave**, Directeur Général délégué ;  
**Jacques d'Estais**, Directeur Général adjoint ; International Financial Services ;  
**Michel Konczaty**, Directeur Général adjoint ;  
**Thierry Laborde**, Directeur Général adjoint ; Domestic Markets ;  
**Alain Papiasse**, Directeur Général adjoint ; Amérique du Nord, Corporate and Institutional Banking ;  
**Marie-Claire Capobianco**, responsable de la Banque De Détail en France ;  
**Laurent David**, responsable de BNP Paribas Personal Finance ;  
**Stefaan Decraene**, responsable d'International Retail Banking ;  
**Yann Gérardin**, responsable de Corporate and Institutional Banking ;  
**Maxime Jadot**, responsable de BNP Paribas Fortis ;  
**Frédéric Janbon**, chargé de mission auprès de la Direction Générale ;  
**Éric Martin**, responsable de la fonction Conformité Groupe ;  
**Yves Martrenchar**, responsable de la fonction Ressources Humaines Groupe ;  
**Éric Raynaud**, responsable de la région Asie-Pacifique ;  
**Frank Roncey**, responsable de Group Risk Management ;  
**Thierry Varène**, Délégué Général aux Grands Clients ; Chairman de Corporate Clients Financing and Advisory EMEA.

Depuis novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas s'est doté d'un Secrétariat permanent.

### 3. Information financière au 30 juin 2015

#### 3.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2015

## SOMMAIRE

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2015

#### ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

#### BILAN AU 30 JUIN 2015

#### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2015

#### TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1er JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2015

### NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

- 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE**
  - 1.a Normes comptables applicables
  - 1.b Principes de consolidation
  - 1.c Actifs et passifs financiers
  - 1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance
  - 1.e Immobilisations
  - 1.f Contrats de location
  - 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
  - 1.h Avantages bénéficiant au personnel
  - 1.i Paiements à base d'actions
  - 1.j Provisions de passif
  - 1.k Impôt courant et différé
  - 1.l Tableau des flux de trésorerie
  - 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers
- 2. EFFET DE L'APPLICATION RETROSPECTIVE DE L'INTERPRETATION IFRIC 21**
- 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU PREMIER SEMESTRE 2015**
  - 3.a Marge d'intérêts
  - 3.b Commissions
  - 3.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
  - 3.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché
  - 3.e Produits et charges des autres activités
  - 3.f Coût du risque
  - 3.g Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis
  - 3.h Impôt sur les bénéfices
- 4. INFORMATIONS SECTORIELLES**
- 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2015**
  - 5.a Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat
  - 5.b Actifs financiers disponibles à la vente
  - 5.c Mesure de la valeur de marché des instruments financiers
  - 5.d Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit
  - 5.e Prêts, créances et dettes sur la clientèle
  - 5.f Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées
  - 5.g Impôts courants et différés
  - 5.h Comptes de régularisation, actifs et passifs divers
  - 5.i Ecarts d'acquisition
  - 5.j Provisions pour risques et charges
  - 5.k Compensation des actifs et passifs financiers
- 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
  - 6.a Evolution du capital et résultat par action

- 6.b Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage
- 6.c Regroupement d'entreprises
- 6.d Intérêts minoritaires
- 6.e Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti
- 6.f Périmètre de consolidation

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des premiers semestres 2015 et 2014. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2013 est consultable dans l'actualisation du 1<sup>er</sup> août 2014, enregistrée sous le numéro D.14-0123-A03, du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2014 sous le numéro D.14-0123.

## COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2015

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014 <sup>(1)</sup>
Intérêts et produits assimilés	3.a	21 946	19 033
Intérêts et charges assimilées	3.a	(10 818)	(9 300)
Commissions (produits)	3.b	6 772	6 185
Commissions (charges)	3.b	(2 922)	(2 643)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	3.c	3 557	2 529
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	3.d	976	1 278
Produits des autres activités	3.e	22 283	18 968
Charges des autres activités	3.e	(19 650)	(16 570)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>22 144</b>	<b>19 480</b>
Frais de personnel		(8 236)	(7 490)
Autres charges générales d'exploitation		(5 849)	(4 951)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(806)	(720)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>7 253</b>	<b>6 319</b>
Coût du risque	3.f	(1 947)	(1 939)
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	3.g		(5 950)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 306</b>	<b>(1 570)</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		301	241
Gains nets sur autres actifs immobilisés		630	12
Ecart d'acquisition			(3)
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>6 237</b>	<b>(1 320)</b>
Impôt sur les bénéfices	3.h	(1 846)	(1 324)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>4 391</b>	<b>(2 644)</b>
dont intérêts minoritaires		188	171
<b>RESULTAT NET, PART DU GROUPE</b>		<b>4 203</b>	<b>(2 815)</b>
Résultat par action	6.a	3,22	(2,36)
Résultat dilué par action	6.a	3,22	(2,35)

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net</b>	<b>4 391</b>	<b>(2 644)</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>794</b>	<b>1 950</b>
<b>Eléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>525</b>	<b>2 166</b>
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	1 023	249
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances	(57)	1 682
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances, rapportées au résultat de la période	(443)	(510)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	(240)	445
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	(3)	7
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	245	293
<b>Eléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>269</b>	<b>(216)</b>
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	263	(205)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	6	(11)
<b>Total cumulé</b>	<b>5 185</b>	<b>(694)</b>
- Part du Groupe	4 962	(908)
- Part des minoritaires	223	214

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

**BILAN AU 30 JUIN 2015**

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014 <sup>(1)</sup>
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales		99 423	117 473
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres de transaction	5.a	206 138	156 546
Prêts et opérations de pensions	5.a	179 941	165 776
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	5.a	83 688	78 827
Instruments financiers dérivés	5.a	359 092	412 498
Instruments financiers dérivés de couverture		17 068	19 766
Actifs financiers disponibles à la vente	5.b	267 055	252 292
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.d	43 803	43 348
Prêts et créances sur la clientèle	5.e	697 405	657 403
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		4 590	5 603
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		8 436	8 965
Actifs d'impôts courants et différés	5.g	8 258	8 628
Comptes de régularisation et actifs divers	5.h	121 920	110 088
Participations dans les entreprises mises en équivalence		7 350	7 371
Immeubles de placement		1 593	1 614
Immobilisations corporelles		18 726	18 032
Immobilisations incorporelles		2 999	2 951
Ecarts d'acquisition	5.i	11 024	10 577
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 138 509</b>	<b>2 077 758</b>
<b>DETTES</b>			
Banques centrales		5 841	1 680
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres de transaction	5.a	91 671	78 912
Emprunts et opérations de pensions	5.a	227 203	196 733
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	5.a	62 847	57 632
Instruments financiers dérivés	5.a	356 104	410 250
Instruments financiers dérivés de couverture		21 232	22 993
Dettes envers les établissements de crédit	5.d	93 424	90 352
Dettes envers la clientèle	5.e	687 365	641 549
Dettes représentées par un titre	5.f	185 036	187 074
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 182	4 765
Passifs d'impôts courants et différés	5.g	2 903	2 920
Comptes de régularisation et passifs divers	5.h	96 429	87 722
Provisions techniques des sociétés d'assurance		182 904	175 214
Provisions pour risques et charges	5.j	11 670	12 337
Dettes subordonnées	5.f	14 575	13 936
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>2 042 386</b>	<b>1 984 069</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<i>Capital et réserves</i>		<i>81 290</i>	<i>83 210</i>
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>		<i>4 203</i>	<i>157</i>
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		85 493	83 367
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		6 585	6 091
<b>Total part du Groupe</b>		<b>92 078</b>	<b>89 458</b>
Réserves et résultat des minoritaires		3 881	4 098
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		164	133
<b>Total intérêts minoritaires</b>		<b>4 045</b>	<b>4 231</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>96 123</b>	<b>93 689</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 138 509</b>	<b>2 077 758</b>

(1) Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).



# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2015

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat avant impôt</b>		6 237	(1 320)
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat</b>		12 051	14 346
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 813	1 663
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition		(12)	(14)
Dotations nettes aux provisions		7 423	6 136
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(301)	(241)
Charges (produits) nets des activités d'investissement		(584)	482
Charges nettes des activités de financement		1 085	768
Autres mouvements		2 627	5 552
<b>Diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>		(38 960)	(34 767)
Augmentation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit		6 245	3 966
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle		4 729	11 660
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		(46 550)	(47 856)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(1 802)	(1 292)
Impôts versés		(1 582)	(1 245)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		(20 672)	(21 741)
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations		569	(285)
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(790)	(759)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		(221)	(1 044)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(1 967)	(1 885)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement		(1 419)	(1 646)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		(3 386)	(3 531)
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		6 840	964
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE</b>		(17 439)	(25 352)
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période</b>		111 991	97 755
Comptes actifs de caisse, banques centrales		117 473	100 787
Comptes passifs de banques centrales		(1 680)	(662)
Prêts à vue aux établissements de crédit	5.d	7 924	7 239
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5.d	(11 618)	(9 485)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(108)	(124)
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période</b>		94 552	72 403
Comptes actifs de caisse, banques centrales		99 423	79 255
Comptes passifs de banques centrales		(5 841)	(4 780)
Prêts à vue aux établissements de crédit	5.d	10 356	10 215
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5.d	(9 365)	(12 273)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(21)	(14)
<b>DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		(17 439)	(25 352)

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.)

# TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital et réserves						
	Part du Groupe				Intérêts minoritaires		
	Capital et réserves liées	Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Capital et réserves	Preferred shares éligibles au Tier1	Total
<b>Situation au 31 décembre 2013 (avant IFRIC 21)</b>	26 812	6 614	52 064	85 490	3 528		3 528
Effets de l'application IFRIC 21			49	49	1		1
<b>Situation au 1er janvier 2014 <sup>(1)</sup></b>	26 812	6 614	52 113	85 539	3 529		3 529
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2013</b>			(1 866)	(1 866)	(86)		(86)
Augmentations de capital et émissions	48			48			
Mouvements sur titres propres	(128)	(15)	(75)	(218)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			5	5			
Rémunération des preferred shares et des TSSDI			(96)	(96)			
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.d)			(4)	(4)	56		56
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			33	33	(34)		(34)
Autres variations <sup>(1)</sup>			6	6	(3)		(3)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>			(212)	(212)	(4)		(4)
<b>Résultat net du premier semestre 2014 <sup>(1)</sup></b>			(2 815)	(2 815)	171		171
<b>Situation au 30 juin 2014 <sup>(1)</sup></b>	26 732	6 599	47 089	80 420	3 629	-	3 629
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2013</b>					(21)		(21)
Augmentations de capital et émissions	5			5			
Réduction ou remboursement de capital	(30)			(30)			
Mouvements sur titres propres	264	(10)	(46)	208			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			14	14			
Rémunération des preferred shares et des TSSDI			(142)	(142)	(1)		(1)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires					367	73	440
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			16	16	(35)		(35)
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			44	44	(96)		(96)
Autres variations <sup>(1)</sup>			21	21			
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>			(161)	(161)	3		3
<b>Résultat net du deuxième semestre 2014 <sup>(1)</sup></b>			2 972	2 972	179		179
<b>Situation au 31 décembre 2014 <sup>(1)</sup></b>	26 971	6 589	49 807	83 367	4 025	73	4 098
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2014</b>			(1 867)	(1 867)	(120)		(120)
Augmentations de capital et émissions	10	746		756			
Réduction ou remboursement de capital		(862)	(72)	(934)			
Mouvements sur titres propres	(192)	(5)	(21)	(218)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			5	5			
Rémunération des preferred shares et des TSSDI			(108)	(108)	(1)		(1)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires			(2)	(2)	(204)		(204)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.d)			3	3	(7)		(7)
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			28	28	(74)		(74)
Autres variations			(5)	(5)	(3)		(3)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			265	265	4		4
<b>Résultat net du premier semestre 2015</b>			4 203	4 203	188		188
<b>Situation au 30 juin 2015</b>	26 789	6 468	52 236	85 493	3 808	73	3 881

(1) Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

## DU 1er JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2015

Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Part du Groupe						
Parités monétaires	Actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances reclassés	Instruments dérivés de couverture	Total			
(1 879)	3 010	812	1 943	(6)	90 955	
					50	
(1 879)	3 010	812	1 943	(6)	91 005	
					(1 952)	
					48	
					(218)	
					5	
					(96)	
					52	
					(1)	
					3	
258	1 416	445	2 119	47	1 950	
					(2 644)	
(1 621)	4 426	1 257	4 062	41	88 152	
					(21)	
					5	
					(30)	
					208	
					14	
					(143)	
					440	
					(19)	
					(52)	
					21	
1 330	439	260	2 029	92	1 963	
					3 151	
(291)	4 865	1 517	6 091	133	93 689	
					(1 987)	
					756	
					(934)	
					(218)	
					5	
					(109)	
					(206)	
					(4)	
					(46)	
					(8)	
1 138	(423)	(221)	494	31	794	
					4 391	
847	4 442	1 296	6 585	164	96 123	

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

### 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

#### 1.a NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne<sup>24</sup>. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilité de couverture ont été exclues, et certains textes récents n'ont pas encore fait l'objet d'une procédure d'adoption.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Groupe applique l'interprétation IFRIC 21 « Taxes ». Cette interprétation étant d'application rétrospective, les états financiers comparatifs au 1<sup>er</sup> janvier, 30 juin et 31 décembre 2014 ont été retraités comme présenté en note 2.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2015.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2015 est optionnelle.

-

---

<sup>24</sup> Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

## 1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent les entreprises contrôlées, contrôlées conjointement, et sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les comptes consolidés reste en deçà des trois seuils suivants : 15 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat net avant impôt, et 500 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.
- Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

### 1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote et s'il n'existe pas d'autres accords venant altérer le pouvoir de ces droits de vote.

Les entités structurées sont définies comme des entités créées de telle sorte qu'elles ne sont pas régies par des droits de vote, comme lorsque ceux-ci sont limités à des décisions administratives alors que la gestion des activités pertinentes est régie par des accords contractuels. Elles présentent souvent des caractéristiques telles que des activités circonscrites, un objet précis et bien défini et des capitaux propres insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans recours à un soutien financier subordonné.

Pour ces entités, l'analyse du contrôle considère les raisons ayant présidé à leur création, les risques auxquels il a été prévu qu'elles seraient exposées et dans quelle mesure le Groupe en absorbe la variabilité. L'évaluation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances permettant d'apprécier la capacité pratique du Groupe à prendre les décisions susceptibles de faire varier significativement les rendements qui lui reviennent même si ces décisions sont contingentes à certaines circonstances ou événements futurs incertains.

Lorsqu'il évalue s'il a le pouvoir, le Groupe tient seulement compte des droits substantiels relatifs à l'entité, à sa main ou détenus par des tiers. Pour être substantiel, un droit doit donner à son détenteur la capacité pratique de l'exercer, au moment où les décisions relatives aux activités essentielles de l'entité doivent être prises.

L'analyse du contrôle doit être réexaminée dès lors qu'un des critères caractérisant le contrôle est modifié.

Lorsque le Groupe est contractuellement doté du pouvoir de décision, par exemple lorsque le Groupe intervient en qualité de gestionnaire de fonds, il convient de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal. En effet, associé à un certain niveau d'exposition à la variabilité des rendements, ce pouvoir décisionnel peut indiquer qu'il agit pour son propre compte et qu'il a donc le contrôle sur ces entités.

Lorsque le Groupe poursuit une activité avec un ou plusieurs partenaires et que le contrôle est partagé en vertu d'un accord contractuel qui nécessite que les décisions relatives aux activités pertinentes (celles qui affectent significativement les rendements de l'entité) soient prises à l'unanimité, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'activité. Lorsque l'activité contrôlée conjointement est menée via une structure juridique distincte sur laquelle les partenaires ont un droit à l'actif net, cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Quand l'activité contrôlée conjointement

n'est pas opérée via une structure juridique distincte ou que les partenaires ont des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs de l'activité contrôlée conjointement, le Groupe comptabilise ses actifs, ses passifs et les produits et charges lui revenant selon les normes IFRS applicables.

Les entreprises sous influence notable, dites entreprises associées sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, ou apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Dès lors qu'il existe un indicateur de perte de valeur, la valeur comptable de la participation mise en équivalence (y compris l'écart d'acquisition) est soumise à un test de dépréciation, en comparant sa valeur recouvrable (égale au montant le plus important entre la valeur d'utilité et la valeur de marché nette des coûts de cession) avec sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé et peut être reprise ultérieurement.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise mise en équivalence sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Pour les fonds consolidés par intégration globale, les parts détenues par des investisseurs tiers sont enregistrées en dettes à la valeur de marché dès lors que les parts émises par ces fonds sont remboursables à la valeur de marché au gré du détenteur.

Lors de transactions aboutissant à une perte de contrôle, la quote-part résiduelle éventuellement conservée est réévaluée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

### **1.b.3 REGLES DE CONSOLIDATION**

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, perte d'influence notable ou perte de contrôle conjoint sans conservation d'une influence notable), l'écart de conversion cumulé à la date de liquidation ou de cession, déterminé selon la méthode par palier, est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise mise en équivalence, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

#### **1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION**

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur juste valeur, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

#### • **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"<sup>25</sup>. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

<sup>25</sup> Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».



- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

## **1.c ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

### **1.c.1 CREDITS**

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

### **1.c.2 CONTRATS D'EPARGNE ET DE PRET REGLEMENTES**

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits offerts à la clientèle particulière pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte-Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

### 1.c.3 TITRES

- **Catégories de titres**

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en quatre catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend, hormis les dérivés :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.11.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

#### - Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat. Ils sont comptabilisés et évalués comme précisé au paragraphe 1.c.1.

#### - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

#### - Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

#### • **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés. Dans le cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

## • **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la juste valeur par le résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison. Pour les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres, un engagement de financement respectivement donné et reçu est comptabilisé entre la date de négociation et la date de règlement livraison lorsque ces opérations sont comptabilisées respectivement en « Prêts et Créances » et en « Dettes ». Lorsque les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres sont comptabilisées respectivement en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat » l'engagement de mise en place de la pension est comptabilisé comme un instrument financier dérivé.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

### **1.c.4 OPERATIONS EN DEVICES**

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

#### - Actifs et passifs monétaires<sup>26</sup> libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### - Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

<sup>26</sup> Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

### 1.c.5 DEPRECIATION ET RESTRUCTURATION DES ACTIFS FINANCIERS

- **Encours douteux**

Sont considérés comme douteux les encours pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements.

- **Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie**

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales) ;
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur (voir section " Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »").

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou faisant l'objet d'un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte

de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

- **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins-value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives, et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30% à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres à revenu variable non cotés sur un marché actif. La dépréciation éventuelle est alors déterminée sur la base de la valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel. Pour les titres cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les autres sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

- **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client,

mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Lorsque la restructuration consiste en un échange partiel ou total contre d'autres actifs substantiellement différents, elle se traduit par l'extinction de la créance (cf note 1.c.14) et par la comptabilisation des actifs remis en échange, évalués à leur valeur de marché à la date de l'échange. L'écart de valeur constaté lors de cet échange est enregistré dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

### **1.c.6 RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS**

Les reclassements d'actifs financiers possibles sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :

- vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
- vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs transférés respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.

- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :

- vers la catégorie « Prêts et créances » selon les mêmes conditions que celles définies ci-dessus pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
- vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance ou « Actifs financiers au coût » pour les actifs à revenu variable non cotés.

Les reclassements s'effectuent à la valeur de marché ou de modèle de l'instrument financier à la date du reclassement. Les dérivés incorporés aux actifs financiers transférés sont, le cas échéant, comptabilisés de manière séparée et les variations de valeur portées en résultat.

Postérieurement au reclassement, les actifs sont comptabilisés selon les dispositions applicables au portefeuille d'accueil, le prix de transfert à la date du reclassement constituant le coût initial de l'actif pour la détermination des dépréciations éventuelles.

Dans le cas de reclassement de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers une autre catégorie, les profits ou pertes antérieurement constatés en capitaux propres sont amortis par le résultat sur la durée de vie résiduelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les révisions à la hausse des flux estimés recouvrables seront comptabilisées en tant qu'ajustement du taux d'intérêt effectif à compter de la date de changement d'estimation. Les révisions à la baisse se traduiront par un ajustement de la valeur comptable de l'actif financier.

### **1.c.7 DETTES EMISES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

### 1.c.8 ACTIONS PROPRES ET DERIVES SUR ACTIONS PROPRES

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, une dette est comptabilisée pour sa valeur présente par la contrepartie des capitaux propres.

### 1.c.9 INSTRUMENTS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

#### • **Dérivés détenus à des fins de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».



## • Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

#### • **Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèle et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

### **1.c.10 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHE**

La valeur de marché correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction conclue à des conditions normales entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe détermine la valeur de marché des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black & Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché. Des ajustements de valorisation sont appliqués si nécessaire, lorsque des facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte dans les techniques de valorisation ou dans les paramètres utilisés, mais sont cependant pris en considération par les participants de marché lors de la détermination de la valeur de marché.

La valeur de marché doit être déterminée pour chaque actif financier ou passif financier pris individuellement, mais elle peut être évaluée sur la base de portefeuille dès lors que certaines conditions sont remplies. Ainsi, le Groupe applique cette exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers est géré sur la base de son exposition nette à des risques similaires, de marché ou de crédit, qui se compensent, conformément à une stratégie interne de gestion des risques dûment documentée.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la valeur de marché sont répartis selon la hiérarchie suivante:

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.

- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la valeur de marché de l'instrument.

Pour les instruments financiers présentés dans le Niveau 3 de la hiérarchie, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge ("Day One Profit") est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

### **1.c.11 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT SUR OPTION**

Les actifs et passifs financiers peuvent être désignés en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

### **1.c.12 REVENUS ET CHARGES RELATIFS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire.

### **1.c.13 COUT DU RISQUE**

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### **1.c.14 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

### **1.c.15 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

## **1.d NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE**

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

### **1.d.1 ACTIFS**

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

## 1.d.2 PASSIFS

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêté.

Les provisions techniques des filiales d'assurance-vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non-vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est pour l'essentiel reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe, la partie portée dans les capitaux propres donnant lieu à la constatation d'un impôt différé passif.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins-values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins-values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

En cas d'existence d'une moins-value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus-values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût) et de la capacité et de l'intention de l'entreprise de détenir les placements en moins-value latente. La participation aux bénéfices différée active est comptabilisée de manière symétrique à celle des actifs correspondants et présentée à l'actif du bilan dans le poste « Comptes de régularisation et actifs divers ».

### 1.d.3 COMPTE DE RESULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

## 1.e IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger la durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

## 1.f CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

### 1.f.1 LA SOCIETE DU GROUPE EST LE BAILLEUR DU CONTRAT DE LOCATION :

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- **Contrats de location simple**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

## 1.f.2 LA SOCIETE DU GROUPE EST LE PRENEUR DU CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. Si le transfert de propriété n'est pas raisonnablement certain, la période d'amortissement est la période la plus courte entre la durée du contrat et la durée de vie. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- **Contrats de location simple**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

## 1.g ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.



## 1.h AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat et non pas en capitaux propres.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les avantages accordés à un membre du personnel en contrepartie de la cessation de son emploi résultant soit de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite soit de la décision du membre du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou entité du Groupe tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies, des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres sans jamais affecter le résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

## 1.i PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock-options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

- **Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise**

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'incessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'incessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

## 1.j PROVISIONS DE PASSIF

- 
- Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.
- Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

## 1.k IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à une transaction ou un événement directement comptabilisé en capitaux propres, qui sont également imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

### 1.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

## 1.m UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers ;
- du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « Disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

## 2. EFFET DE L'APPLICATION RETROSPECTIVE DE L'INTERPRETATION IFRIC 21

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Groupe applique l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » dans les comptes consolidés. Cette interprétation étant d'application rétrospective, les états financiers comparatifs au 1<sup>er</sup> janvier, 30 juin et 31 décembre 2014 ont été retraités.

L'interprétation précise la date de comptabilisation des taxes entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », et qui sont principalement comptabilisées en autres charges générales d'exploitation. L'impôt sur les bénéfices et les impôts assimilés couverts par la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » ne sont pas visés par cette interprétation. Les taxes concernées par IFRIC 21 doivent être comptabilisées au moment du fait générateur fiscal qui engendre leur exigibilité. Ainsi, certaines taxes antérieurement réparties sur l'exercice (par exemple, les taxes systémiques bancaires, la Contribution Sociale de Solidarité en France) doivent être comptabilisées pour leur totalité dès le 1<sup>er</sup> janvier.

Sur le compte de résultat du premier semestre 2014, l'application de l'interprétation IFRIC 21 se traduit essentiellement par une augmentation des autres charges générales d'exploitation de 262 millions d'euros et une augmentation des produits d'impôts différés correspondants de 100 millions d'euros.

Dans le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la mise en œuvre d'IFRIC 21 se traduit par une augmentation des capitaux propres part du Groupe de 49 millions d'euros, correspondant principalement à la neutralisation de la Contribution Sociale de Solidarité comptabilisée initialement en charges en 2013 mais exigible en 2014. Cette augmentation des capitaux propres trouve sa contrepartie dans la diminution de 76 millions d'euros des charges à payer et la diminution de 27 millions d'euros des impôts différés actifs.

### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2015

#### 3.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilés » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>12 671</b>	<b>(4 066)</b>	<b>8 605</b>	<b>11 945</b>	<b>(4 031)</b>	<b>7 914</b>
Comptes et prêts / emprunts	12 079	(4 038)	8 041	11 320	(3 978)	7 342
Opérations de pensions	4	(3)	1	15	(32)	(17)
Opérations de location-financement	588	(25)	563	610	(21)	589
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>722</b>	<b>(683)</b>	<b>39</b>	<b>816</b>	<b>(791)</b>	<b>25</b>
Comptes et prêts / emprunts	686	(611)	75	778	(722)	56
Opérations de pensions	36	(72)	(36)	38	(69)	(31)
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>(899)</b>	<b>(899)</b>		<b>(1 072)</b>	<b>(1 072)</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>2 737</b>	<b>(2 293)</b>	<b>444</b>	<b>1 502</b>	<b>(1 325)</b>	<b>177</b>
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>1 984</b>	<b>(2 068)</b>	<b>(84)</b>	<b>1 165</b>	<b>(1 405)</b>	<b>(240)</b>
<b>Portefeuille d'instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>1 164</b>	<b>(809)</b>	<b>355</b>	<b>823</b>	<b>(676)</b>	<b>147</b>
Portefeuille de titres à revenu fixe	758		758	421		421
Prêts / emprunts	93	(190)	(97)	140	(171)	(31)
Opérations de pensions	313	(390)	(77)	262	(344)	(82)
Dettes représentées par un titre		(229)	(229)		(161)	(161)
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 473</b>		<b>2 473</b>	<b>2 561</b>		<b>2 561</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>195</b>		<b>195</b>	<b>221</b>		<b>221</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>21 946</b>	<b>(10 818)</b>	<b>11 128</b>	<b>19 033</b>	<b>(9 300)</b>	<b>9 733</b>

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 265 millions d'euros pour le premier semestre 2015 contre 278 millions d'euros pour le premier semestre 2014.

### 3.b COMMISSIONS

Les produits et charges de commissions relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 516 millions et 189 millions d'euros pour le premier semestre 2015, contre un produit de 1 571 millions d'euros et une charge de 246 millions d'euros pour le premier semestre 2014.

Les produits nets de commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 1 328 millions d'euros pour le premier semestre 2015, contre 1 152 millions d'euros pour le premier semestre 2014.

### 3.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « Marge d'intérêts » (note 3.a).

Les montants de gains et pertes des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option sont relatifs principalement à des instruments dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles d'instruments du portefeuille de transaction qui les couvrent économiquement.

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>3 203</b>	<b>3 266</b>
Instruments financiers de taux et de crédit	(184)	25
Instruments financiers de capital	2 716	2 479
Instruments financiers de change	341	915
Autres instruments dérivés	371	(137)
Opérations de pension	(41)	(16)
<b>Instruments évalués en valeur de marché sur option</b>	<b>331</b>	<b>(790)</b>
<i>dont effet de la réévaluation des dettes imputable au risque émetteur du Groupe BNP Paribas (note 5.c)</i>	<i>78</i>	<i>(104)</i>
<b>Incidence de la comptabilité de couverture</b>	<b>23</b>	<b>53</b>
Instruments dérivés de couverture de valeur	(304)	1 372
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	327	(1 319)
<b>Total</b>	<b>3 557</b>	<b>2 529</b>

Les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2015 et 2014, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.



### 3.d GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON EVALUES EN VALEUR DE MARCHE

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
<b>Prêts et créances, titres à revenu fixe <sup>(1)</sup></b>	<b>353</b>	<b>340</b>
Plus ou moins-values nettes de cession	353	340
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>623</b>	<b>938</b>
Produits de dividendes	352	353
Charge de dépréciation	(131)	(105)
Plus-values nettes de cession	402	690
<b>Total</b>	<b>976</b>	<b>1 278</b>

<sup>(1)</sup> Les produits d'intérêt relatifs aux instruments financiers à revenu fixe sont compris dans la « Marge d'intérêts » (note 3.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 3.f).

Les résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « Variation d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres » et inscrits en résultat, représentent un gain net après effet de la provision pour participation aux excédents de l'assurance de 556 millions d'euros au cours du premier semestre 2015, contre un gain net de 620 millions d'euros au cours du premier semestre 2014.

### 3.e PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	18 120	(16 201)	1 919	14 897	(13 208)	1 689
Produits nets des immeubles de placement	42	(28)	14	28	(22)	6
Produits nets des immobilisations en location simple	2 977	(2 383)	594	2 858	(2 329)	529
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	402	(313)	89	466	(352)	114
Autres produits nets	742	(725)	17	719	(659)	60
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>22 283</b>	<b>(19 650)</b>	<b>2 633</b>	<b>18 968</b>	<b>(16 570)</b>	<b>2 398</b>

#### Produits nets de l'activité d'assurance

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Primes acquises brutes	12 720	12 461
Charges des prestations des contrats	(7 774)	(7 379)
Variations des provisions techniques	(6 687)	(4 904)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	3 736	1 659
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(116)	(178)
Autres produits et charges	40	30
<b>Total des produits nets de l'activité d'assurance</b>	<b>1 919</b>	<b>1 689</b>

- La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « Variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

### 3.f COUT DU RISQUE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

#### 1. Coût du risque de la période

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Dotations nettes aux dépréciations	(1 902)	(1 945)
Récupérations sur créances amorties	244	200
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(289)	(194)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 947)</b>	<b>(1 939)</b>

#### Coût du risque de la période par nature d'actifs

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Prêts et créances sur les établissements de crédit	(4)	2
Prêts et créances sur la clientèle	(1 878)	(1 916)
Actifs financiers disponibles à la vente	(12)	(6)
Instruments financiers des activités de marché	(19)	(11)
Autres actifs	(6)	1
Engagements par signature et divers	(28)	(9)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 947)</b>	<b>(1 939)</b>

### 3.g COUTS RELATIFS A L'ACCORD GLOBAL AVEC LES AUTORITES DES ETATS-UNIS

Le Groupe est parvenu le 30 juin 2014 à un règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis. Ce règlement inclut des accords avec le US Department of Justice, le US Attorney's Office pour le district sud de New York, le District Attorney's Office du comté de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED), le Département des Services Financiers de l'État de New York (DFS) et l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain.

Dans le cadre de cet accord, BNP Paribas SA reconnaît sa responsabilité (« guilty plea ») pour avoir enfreint certaines lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques à l'encontre de certains pays et aux enregistrements des opérations liées. BNP Paribas accepte également de payer un total de 8,97 milliards de dollars (6,55 milliards d'euros). Compte tenu des sommes déjà provisionnées au 31 décembre 2013, 0,8 milliard d'euros, ce montant a donné lieu à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 5,75 milliards d'euros dans les comptes du deuxième trimestre 2014. Une incertitude demeure quant au traitement fiscal qui sera retenu in fine au sein des différentes entités du Groupe concernées par cet accord. Par ailleurs, BNP Paribas a accepté une suspension temporaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2015, de certaines opérations directes de compensation en dollars US, portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines implantations.

BNP Paribas a travaillé avec les autorités des Etats-Unis pour aboutir à cet accord dont le règlement a été coordonné par son autorité de tutelle nationale (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR), en lien avec ses principales autorités de tutelle à l'étranger. BNP Paribas conserve ses licences dans le cadre de ces accords.

Sans attendre cet accord, la banque a mis au point un ensemble de procédures solides en matière de conformité et de contrôle. Elles traduisent une évolution majeure des processus opérationnels du Groupe. En particulier :

- un département baptisé « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis » et faisant partie de la fonction « Conformité Groupe » est localisé à New York et a pour mission de veiller à ce que BNP Paribas respecte dans le monde entier les réglementations des Etats-Unis relatives aux sanctions internationales et aux embargos ;
- la totalité des flux en dollars du Groupe BNP Paribas sera à terme traitée et contrôlée par la succursale de New York.

Le Groupe a constitué au 30 juin 2014 une provision de 200 millions d'euros pour couvrir l'ensemble des charges complémentaires liées à la finalisation de la mise en œuvre du plan de remédiation auquel il s'est engagé vis-à-vis des autorités des Etats-Unis. Une dotation complémentaire de 50 millions d'euros a été constituée au 31 décembre 2014 au titre de ce plan, portant à 6 milliards d'euros les coûts relatifs au règlement global du litige comptabilisés sur l'exercice 2014.

### 3.h IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014 <sup>(1)</sup>
Charge nette des impôts courants	(1 286)	(1 406)
Charge nette / produit net des impôts différés	(560)	82
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1 846)</b>	<b>(1 324)</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a and 2).

## 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de deux domaines d'activité opérationnels :

- **Retail Banking & Services** : ce domaine réunit les ensembles Domestic Markets et International Financial Services. L'ensemble Domestic Markets comprend les banques de détail en France (BDDF), en Italie (BNL banca commerciale), en Belgique (BDDB) et au Luxembourg (BDEL), et certains métiers spécialisés de banque de détail (Personal Investors, Leasing Solutions, et Arval). L'ensemble International Financial Services regroupe les activités de banque de détail du Groupe BNP Paribas hors zone euro, incluant Europe Méditerranée et BancWest aux Etats-Unis, ainsi que Personal Finance et les activités d'Assurance et de Gestion Institutionnelle et Privée (métiers Wealth Management, Gestion d'Actifs et Services Immobiliers) ;
- **Corporate & Institutional Banking (CIB)** : ce domaine rassemble les activités de Corporate Banking (Europe, Moyen Orient, Afrique, Asie Pacifique et Amériques, ainsi que les activités de Corporate Finance), Global Markets (activités Fixed Income, Currency et Commodities ainsi que Equity and Prime Services), et Securities Services (spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, les activités liées à la fonction de centrale financière du Groupe, certains coûts relatifs aux projets transversaux, l'activité de crédit immobilier de Personal Finance (dont une partie significative est gérée en extinction) et certaines participations comme la foncière immobilière Klépierre.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités. Il en est de même des coûts de transformation liés au programme transverse d'économie du Groupe (Simple and Efficient).

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue sur la base de 9% des actifs pondérés. La ventilation du bilan par pôle d'activité suit les mêmes règles que celles utilisées pour la ventilation du résultat par pôle d'activité.

Pour fournir une référence homogène avec la présentation des comptes de l'exercice 2015, la ventilation des résultats de l'exercice 2014 par pôle d'activité a été retraitée des principaux effets présentés ci-dessous comme s'ils étaient intervenus au 1er janvier 2014 :

- Conformément à la nouvelle organisation des pôles opérationnels du Groupe, annoncée le 5 février 2015, les séries trimestrielles recomposées intègrent l'impact des transferts internes d'activités qui ont été opérés au 1er janvier 2015. Les principaux changements sont les suivants :
  - rattachement du métier Securities Services à Corporate and Institutional Banking ;
  - rattachement au métier Corporate Banking des activités de Corporate Finance, antérieurement logées dans Conseil et Marchés de Capitaux ;
  - création au sein du métier Global Markets de deux nouveaux segments de reporting, Fixed Income, Currency and Commodities (FICC) et Equity and Prime Services, après ajustement des périmètres d'activités.

Ces modifications ne changent pas les résultats d'ensemble du Groupe, mais seulement la ventilation analytique.

- Comme indiqué dans les notes 1.a et 2, le Groupe applique l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » dans les comptes consolidés à compter du 1er janvier 2015.

## • Résultats par pôle d'activité

En millions d'euros	1er semestre 2015						1er semestre 2014 <sup>(1)</sup>						
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Coûts exceptionnels <sup>(3)</sup>	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt
<b>Retail Banking &amp; Services</b>													
<b>Domestic Markets</b>													
Banque de Détail en France <sup>(2)</sup>	3 177	(2 136)	(175)	866	1	867	3 289	(2 144)	(210)		935	1	936
BNL banca commerciale <sup>(2)</sup>	1 555	(875)	(639)	41	(1)	40	1 601	(872)	(728)		1		1
Banque de Détail en Belgique <sup>(2)</sup>	1 704	(1 246)	(34)	424	(12)	412	1 585	(1 246)	(67)		272	3	275
Autres activités de Domestic Markets <sup>(2)</sup>	1 295	(711)	(72)	512	6	518	1 109	(628)	(69)		412	(9)	403
<b>International Financial Services</b>													
Personal Finance	2 365	(1 162)	(580)	623	32	655	1 860	(886)	(527)		447	42	489
<b>International Retail Banking</b>													
<i>Europe Méditerranée (2)</i>	1 254	(861)	(259)	134	83	217	936	(691)	(155)		90	55	145
<i>BancWest (2)</i>	1 374	(926)	(35)	413	4	417	1 039	(693)	(27)		319	4	323
Assurance	1 127	(579)	(4)	544	96	640	1 065	(540)	(3)		522	68	590
Gestion Institutionnelle et Privée	1 489	(1 142)	(17)	330	26	356	1 413	(1 061)	(7)		345	31	376
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>													
Corporate Banking	1 879	(1 152)	(19)	708	173	881	1 712	(1 008)	(173)		531	6	537
Global Markets	3 599	(2 464)	(95)	1 040	5	1 045	2 842	(2 197)	37		682	3	685
Securities Services	916	(714)	4	206	(1)	205	787	(615)	1		173		173
<b>Autres Activités</b>	<b>410</b>	<b>(923)</b>	<b>(22)</b>	<b>(535)</b>	<b>519</b>	<b>(16)</b>	<b>242</b>	<b>(580)</b>	<b>(11)</b>	<b>(5 950)</b>	<b>(6 299)</b>	<b>46</b>	<b>(6 253)</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>22 144</b>	<b>(14 891)</b>	<b>(1 947)</b>	<b>5 306</b>	<b>931</b>	<b>6 237</b>	<b>19 480</b>	<b>(13 161)</b>	<b>(1 939)</b>	<b>(5 950)</b>	<b>(1 570)</b>	<b>250</b>	<b>(1 320)</b>

(1) Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

(2) Banque De Détail en France, BNL banca commerciale, Banque De Détail en Belgique, Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg, Europe Méditerranée et BancWest après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Turquie et Etats-Unis.

(3) Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis.

## 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2015

### 5.a ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

- 1.
2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT
3. Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction – y compris les instruments financiers dérivés – et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

En millions d'euros, au	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option
Portefeuille de titres	206 138	83 370	156 546	78 563
Prêts et opérations de pension	179 941	318	165 776	264
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>386 079</b>	<b>83 688</b>	<b>322 322</b>	<b>78 827</b>
Portefeuille de titres	91 671		78 912	
Emprunts et opérations de pension	227 203	2 253	196 733	2 009
Dettes représentées par un titre (note 5.f)		57 050		48 171
Dettes subordonnées (note 5.f)		1 448		1 550
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers		2 096		5 902
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>318 874</b>	<b>62 847</b>	<b>275 645</b>	<b>57 632</b>

Le détail de ces rubriques est présenté dans la note 5.c.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent majoritairement d'opérations initiées par les activités de négoce d'instruments financiers. Ils peuvent être contractés dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou d'arbitrage. BNP Paribas est un négociant actif d'instruments financiers dérivés, soit sous forme de transactions portant sur des instruments "élémentaires" (tels que les "credit default swaps") soit en structurant des profils de risque complexe adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans tous les cas, la position nette est encadrée par des limites.

D'autres instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent d'opérations négociées à des fins de couverture d'instruments d'actif ou de passif que le Groupe n'a pas documentées comme telles ou que la réglementation comptable ne permet pas de qualifier de couverture. Il s'agit en particulier d'opérations sur instruments financiers dérivés de crédit conclues pour l'essentiel en protection des portefeuilles de prêts du Groupe.

En millions d'euros, au	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	251 460	233 183	295 651	280 311
Instruments dérivés de change	48 661	51 626	57 211	62 823
Instruments dérivés de crédit	16 459	15 011	18 425	18 054
Instruments dérivés sur actions	36 775	50 794	33 112	41 838
Autres instruments dérivés	5 737	5 490	8 099	7 224
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>359 092</b>	<b>356 104</b>	<b>412 498</b>	<b>410 250</b>

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction. Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En millions d'euros, au	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Marchés organisés <sup>(1)</sup>	Gré à gré	Total	Marchés organisés <sup>(1)</sup>	Gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	18 166 147	11 334 742	29 500 889	20 042 832	13 000 642	33 043 474
Instruments dérivés de change	62 050	3 537 341	3 599 391	28 833	3 443 439	3 472 272
Instruments dérivés de crédit	17	1 418 257	1 418 274	47 537	1 752 947	1 800 484
Instruments dérivés sur actions	1 061 488	806 757	1 868 245	773 280	643 631	1 416 911
Autres instruments dérivés	91 650	78 519	170 169	89 464	79 431	168 895
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>19 381 352</b>	<b>17 175 616</b>	<b>36 556 968</b>	<b>20 981 946</b>	<b>18 920 090</b>	<b>39 902 036</b>

<sup>(1)</sup> Les instruments financiers négociés sur les marchés organisés sont essentiellement traités avec des chambres de compensation.

## 5.b ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En millions d'euros, au	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Net	dont dépréciations	dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres	Net	dont dépréciations	dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>248 300</b>	<b>(88)</b>	<b>12 343</b>	<b>234 032</b>	<b>(85)</b>	<b>15 761</b>
Bons du Trésor et obligations d'Etat	125 430	(4)	7 115	123 405	(4)	8 869
Autres titres à revenu fixe	122 870	(84)	5 228	110 627	(81)	6 892
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>18 755</b>	<b>(3 015)</b>	<b>3 920</b>	<b>18 260</b>	<b>(2 953)</b>	<b>3 833</b>
Titres cotés	6 000	(903)	1 798	5 273	(945)	1 707
Titres non cotés	12 755	(2 112)	2 122	12 987	(2 008)	2 126
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>267 055</b>	<b>(3 103)</b>	<b>16 263</b>	<b>252 292</b>	<b>(3 038)</b>	<b>19 594</b>

La valeur brute des titres à revenu fixe dépréciés s'élève à 212 millions d'euros au 30 juin 2015 (contre 201 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres se décomposent comme suit :

En millions d'euros, au	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Réévaluation non couverte des titres, comptabilisée en "Actifs financiers disponibles à la vente"</b>	<b>12 343</b>	<b>3 920</b>	<b>16 263</b>	<b>15 761</b>	<b>3 833</b>	<b>19 594</b>
Impôts différés liés à cette réévaluation	(4 145)	(872)	(5 017)	(5 281)	(842)	(6 123)
Provision pour participation aux excédents différée des entités d'assurance, nette d'impôts différés	(6 428)	(1 159)	(7 587)	(8 257)	(1 072)	(9 329)
Quote-part de réévaluation sur titres disponibles à la vente détenus par des entités mises en équivalence, nette d'impôt différé et de provision pour participation aux excédents différés pour les entités d'assurance	901	121	1 022	884	84	968
Réévaluation sur titres disponibles à la vente reclassés en prêts et créances restant à amortir	(53)		(53)	(74)		(74)
Autres variations	(68)	(8)	(76)	(52)	14	(38)
<b>Variations de valeur d'actifs comptabilisées directement en capitaux propres sous la rubrique "Actifs disponibles à la vente et prêts et créances reclassés"</b>	<b>2 550</b>	<b>2 002</b>	<b>4 552</b>	<b>2 981</b>	<b>2 017</b>	<b>4 998</b>
Part du Groupe	2 453	1 989	4 442	2 859	2 006	4 865
Part des minoritaires	97	13	110	122	11	133



## 5.c MESURE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### DISPOSITIF DE VALORISATION

BNP Paribas a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas et ses stratégies de gestion du risque.

La valeur économique se compose de la valorisation milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation.

La valorisation milieu de marché est obtenue à partir de données externes ou de techniques de valorisation qui maximisent l'utilisation de paramètres de marché observables. La valorisation milieu de marché est une valeur théorique additive, indépendante du sens de la transaction ou de son impact sur les risques existants au sein du portefeuille et de la nature des contreparties. Elle ne dépend pas non plus de l'aversion d'un intervenant de marché aux risques spécifiques de l'instrument, du marché sur lequel il est négocié, ou de la stratégie de gestion du risque.

Les ajustements additionnels de valorisation tiennent compte des incertitudes de valorisation, ainsi que des primes de risques de marché et de crédit afin de refléter les coûts que pourrait induire une opération de sortie sur le marché principal. Lorsque des techniques de valorisation sont utilisées pour calculer la valeur de marché, les hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie attendus contribuent à la valorisation milieu de marché, notamment à travers l'utilisation de taux d'actualisation appropriés. Ces hypothèses reflètent l'anticipation de la Banque de ce qu'un acteur de marché retiendrait comme conditions effectives de refinancement de l'instrument. Elles tiennent compte, le cas échéant, des termes des contrats de collatéral. En particulier, pour les dérivés non collatéralisés, ou imparfaitement collatéralisés, elles contiennent un ajustement explicite par rapport au taux d'intérêt interbancaire (Funding Valuation Adjustment – FVA).

En règle générale, la valeur de marché est égale à la valeur économique, sous réserve d'ajustements supplémentaires limités, tels que les ajustements pour risque de crédit propre, spécifiquement requis par les normes IFRS.

Les principaux ajustements additionnels de valorisation sont présentés ci-après.

### AJUSTEMENTS ADDITIONNELS DE VALORISATION

Les ajustements additionnels de valorisation retenus par BNP Paribas pour déterminer les valeurs de marché sont les suivants :

**Ajustement de bid/offer :** l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur reflète le coût de sortie marginal d'un « price taker » (client potentiel). Symétriquement, il représente la rémunération exigée par un opérateur au titre du risque à détenir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre opérateur.

BNP Paribas considère que la meilleure estimation d'un prix de sortie est le cours acheteur ou le cours vendeur, à moins que plusieurs éléments ne montrent qu'un autre point de cette fourchette est plus représentatif du prix de sortie.

**Ajustement lié à l'incertitude sur les paramètres :** lorsque l'observation des prix ou des paramètres utilisés par les techniques de valorisation est difficile ou irrégulière, le prix de sortie de l'instrument est incertain. Le degré d'incertitude sur le prix de sortie est mesuré de différentes manières, dont l'analyse de la dispersion des indications de prix disponibles ou l'estimation d'intervalles de valeurs raisonnables de paramètres.

**Ajustement lié à l'incertitude de modèle :** une incertitude peut survenir lors de l'utilisation de certaines techniques de valorisation, bien que des données observables soient disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables. Dès lors la technique de valorisation s'appuie sur des hypothèses qui ne peuvent être aisément corroborées.

**Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) :** cet ajustement s'applique aux valorisations et cotations de marché qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il vise à prendre en compte le fait que la contrepartie puisse faire défaut et que BNP Paribas ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

Lors de la détermination du coût de sortie ou de transfert d'une exposition portant du risque de contrepartie, le marché pertinent à considérer est celui des intermédiaires financiers. Toutefois, la détermination de cet ajustement suppose l'exercice du jugement pour prendre en considération :

- la possible absence ou indisponibilité d'information sur les prix sur le marché des intermédiaires financiers ;
- l'influence du cadre réglementaire en matière de risque de contrepartie sur la politique de tarification des intervenants du marché ;
- et l'absence de modèle économique dominant pour la gestion du risque de contrepartie.

Le modèle de valorisation utilisé pour établir l'ajustement de valeur pour risque de contrepartie est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins des calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce d'estimer le coût d'une stratégie optimale de gestion du risque en tenant compte des incitations et contraintes implicites aux réglementations en vigueur et à leurs évolutions, de la perception par le marché des probabilités de défaut, ainsi que des paramètres liés au défaut utilisés pour les besoins réglementaires.

**Ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (Own Credit Adjustment – OCA) et pour les dérivés (Debit Valuation Adjustment – DVA) :** ces ajustements reflètent l'effet de la qualité de crédit de BNP Paribas sur la valorisation des émissions évaluées en valeur de marché sur option et des instruments financiers dérivés. Ces deux ajustements se fondent sur le profil des expositions passives attendues. Le risque de crédit propre est évalué à partir de l'observation des conditions des émissions de titres de dettes appropriées réalisées par le Groupe sur le marché. L'ajustement de DVA est établi après prise en compte de l'ajustement du coût de financement (FVA).

A ce titre, la valeur comptable des titres de dette en valeur de marché sur option est augmentée de 604 millions d'euros au 30 juin 2015, à comparer à une augmentation de valeur de 682 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit un produit de 78 millions d'euros constaté en gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat (note 3.c).

## **CLASSES D'INSTRUMENTS ET CLASSIFICATION AU SEIN DE LA HIERARCHIE POUR LES ACTIFS ET PASSIFS EVALUES A LA VALEUR DE MARCHE**

Comme énoncé dans le résumé des principes comptables (cf. note 1.c.10), les instruments financiers évalués à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux.

La ventilation des actifs et des passifs par classes de risques a pour objectif de préciser la nature des instruments :

- Les expositions titrisées sont présentées par type de collatéral.
- Pour les instruments dérivés, les valeurs de marché sont ventilées selon le facteur de risque dominant, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque action. Les instruments dérivés de couverture sont principalement des instruments dérivés de taux d'intérêts.

En millions d'euros, au	30 juin 2015											
	Portfeuille de transaction				Portfeuille évalué en valeur de marché sur option				Actifs disponibles à la vente			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portfeuille de titres</b>	163 415	39 882	2 841	206 138	67 784	12 263	3 323	83 370	203 205	55 520	8 330	267 055
Bons du Trésor et obligations d'Etat	57 428	6 251		63 679	1 647			1 647	119 474	5 956		125 430
Valeurs mobilières adossées à des actifs <sup>(1)</sup>	-	13 224	2 068	15 292	-	-	-	-	-	4 255	8	4 263
<i>CDOs / CLOs <sup>(2)</sup></i>		437	2 019	2 456						567		567
<i>Autres valeurs mobilières adossées à des actifs</i>		12 787	49	12 836						3 688	8	3 696
Autres titres à revenu fixe	15 877	18 882	358	35 117	1 409	5 228	142	6 779	74 578	42 455	1 574	118 607
Actions et autres titres à revenu variable	90 110	1 525	415	92 050	64 728	7 035	3 181	74 944	9 153	2 854	6 748	18 755
<b>Prêts et opérations de pension</b>	-	174 660	5 281	179 941	-	318	-	318				
Prêts		275		275		318		318				
Opérations de pension		174 385	5 281	179 666								
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT ET DISPONIBLES A LA VENTE</b>	163 415	214 542	8 122	386 079	67 784	12 581	3 323	83 688	203 205	55 520	8 330	267 055
<b>Portfeuille de titres</b>	87 584	3 908	179	91 671	-	-	-	-				
Bons du Trésor et obligations d'Etat	64 002	187		64 189								
Autres titres à revenu fixe	8 691	3 524	170	12 385								
Actions et autres titres à revenu variable	14 891	197	9	15 097								
<b>Emprunts et opérations de pension</b>	-	218 102	9 101	227 203	-	2 205	48	2 253				
Emprunts		2 679	3	2 682		2 205	48	2 253				
Opérations de pension		215 423	9 098	224 521								
<b>Dettes représentées par un titre (note 5.f)</b>	-	-	-	-	-	46 006	11 044	57 050				
<b>Dettes subordonnées (note 5.f)</b>	-	-	-	-	-	1 438	10	1 448				
<b>Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers</b>	-	-	-	-	1 457	639	-	2 096				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	87 584	222 010	9 280	318 874	1 457	50 288	11 102	62 847				

En millions d'euros, au	31 décembre 2014											
	Portfeuille de transaction				Portfeuille évalué en valeur de marché sur option				Actifs disponibles à la vente			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portfeuille de titres</b>	119 509	33 221	3 816	156 546	63 888	11 872	2 803	78 563	190 828	52 231	9 233	252 292
Bons du Trésor et obligations d'Etat	57 043	5 369		62 412	1 499	29		1 528	117 689	5 716		123 405
Valeurs mobilières adossées à des actifs <sup>(1)</sup>	-	11 684	2 165	13 849	-	-	-	-	-	3 691	232	3 923
<i>CDOs / CLOs <sup>(2)</sup></i>		199	2 140	2 339						141	224	365
<i>Autres valeurs mobilières adossées à des actifs</i>		11 485	25	11 510						3 550	8	3 558
Autres titres à revenu fixe	13 847	14 125	1 230	29 202	1 814	4 638	32	6 484	65 303	39 513	1 888	106 704
Actions et autres titres à revenu variable	48 619	2 043	421	51 083	60 575	7 205	2 771	70 551	7 836	3 311	7 113	18 260
<b>Prêts et opérations de pension</b>	-	160 228	5 548	165 776	-	264	-	264				
Prêts		684		684		264		264				
Opérations de pension		159 544	5 548	165 092								
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT ET DISPONIBLES A LA VENTE</b>	119 509	193 449	9 364	322 322	63 888	12 136	2 803	78 827	190 828	52 231	9 233	252 292
<b>Portfeuille de titres</b>	74 857	3 823	232	78 912	-	-	-	-				
Bons du Trésor et obligations d'Etat	57 064	655		57 719								
Autres titres à revenu fixe	6 216	2 847	232	9 295								
Actions et autres titres à revenu variable	11 577	321		11 898								
<b>Emprunts et opérations de pension</b>	-	182 733	14 000	196 733	-	1 921	88	2 009				
Emprunts		4 131	5	4 136		1 921	88	2 009				
Opérations de pension		178 602	13 995	192 597								
<b>Dettes représentées par un titre (note 5.f)</b>	-	-	-	-	-	36 537	11 634	48 171				
<b>Dettes subordonnées (note 5.f)</b>	-	-	-	-	-	1 540	10	1 550				
<b>Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers</b>	-	-	-	-	5 261	641	-	5 902				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	74 857	186 556	14 232	275 645	5 261	40 639	11 732	57 632				

<sup>(1)</sup> Ces montants ne sont pas représentatifs du montant total des actifs de titrisation détenus par BNP Paribas, notamment ceux qui ont été classés au sein de la catégorie «prêts et créances sur la clientèle» lors de leur comptabilisation initiale, et ceux ayant fait l'objet d'un reclassement.

<sup>(2)</sup> Collateralised Debt Obligations (CDOs) – Obligations adossées à des titres de dette ; Collateralised Loan Obligations (CLOs) – Obligations adossées à des prêts

En millions d'euros, au	30 juin 2015							
	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	395	244 819	6 246	251 460	543	229 818	2 822	233 183
Instruments dérivés de change	38	48 623		48 661	38	51 555	33	51 626
Instruments dérivés de crédit		15 352	1 107	16 459		13 633	1 378	15 011
Instruments dérivés sur actions	5 862	29 328	1 585	36 775	7 778	37 694	5 322	50 794
Autres instruments dérivés	925	4 748	64	5 737	856	3 922	712	5 490
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>7 220</b>	<b>342 870</b>	<b>9 002</b>	<b>359 092</b>	<b>9 215</b>	<b>336 622</b>	<b>10 267</b>	<b>356 104</b>
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>17 068</b>	<b>-</b>	<b>17 068</b>	<b>-</b>	<b>21 232</b>	<b>-</b>	<b>21 232</b>

En millions d'euros, au	31 décembre 2014							
	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	280	288 004	7 367	295 651	349	275 690	4 272	280 311
Instruments dérivés de change	4	56 931	276	57 211	5	62 792	26	62 823
Instruments dérivés de crédit		17 183	1 242	18 425		16 579	1 475	18 054
Instruments dérivés sur actions	5 415	25 997	1 700	33 112	5 671	31 116	5 051	41 838
Autres instruments dérivés	1 375	6 718	6	8 099	1 071	5 730	423	7 224
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>7 074</b>	<b>394 833</b>	<b>10 591</b>	<b>412 498</b>	<b>7 096</b>	<b>391 907</b>	<b>11 247</b>	<b>410 250</b>
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>19 766</b>	<b>-</b>	<b>19 766</b>	<b>-</b>	<b>22 993</b>	<b>-</b>	<b>22 993</b>

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en fin de période.

Au cours du premier semestre 2015, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

## DESCRIPTION DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS AU SEIN DE CHAQUE NIVEAU DE LA HIERARCHIE

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent. Sont décrits plus particulièrement les instruments classés en Niveau 3 et les méthodologies de valorisation correspondantes.

Des informations quantitatives sont également fournies sur les paramètres utilisés pour déterminer la valeur de marché des principaux instruments comptabilisés en portefeuille de transaction et les instruments financiers dérivés classés en Niveau 3.

### Niveau 1

Ce niveau regroupe l'ensemble des instruments dérivés et des valeurs mobilières qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Le Niveau 1 comprend notamment les actions et les obligations liquides, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options ...). Il comprend les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ainsi que la dette représentative de parts de fonds consolidés détenues par des tiers.

## **Niveau 2**

**Les titres** classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Il s'agit principalement d'obligations d'Etat, d'obligations d'entreprises, de titres adossés à des prêts hypothécaires (Mortgage Backed Securities – MBS), de parts de fonds et de titres à court terme tels que des certificats de dépôt. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutoires. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs. D'autres sources sont également utilisées, telles que le marché primaire et la valorisation utilisée pour les appels de marge réalisés dans le cadre de contrats de collatéralisation.

**Les opérations de pension** sont classées principalement au Niveau 2. La classification s'appuie essentiellement sur l'observabilité et la liquidité du marché des pensions en fonction du collatéral sous-jacent.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

**Les instruments dérivés** de Niveau 2 comprennent principalement les instruments suivants :

- Les instruments simples, tels que les swaps de taux d'intérêt, les caps, les floors, les swaptions, les dérivés de crédit, les contrats à terme et les options sur actions, sur cours de change, sur matières premières ;
- Les instruments dérivés structurés, tels que les options de change exotiques, les dérivés sur actions ou sur fonds à sous-jacents uniques ou multiples, les instruments dérivés de taux d'intérêt exotiques sur courbe unique et les instruments dérivés sur taux d'intérêt structuré.

Les instruments dérivés sont classés au Niveau 2 lorsque l'un des éléments suivants peut être démontré et documenté :

- La valeur de marché est déterminée principalement à partir du prix ou de la cotation d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2, au moyen de techniques usuelles d'interpolation ou de démembrement dont les résultats sont régulièrement corroborés par des transactions réelles ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'autres techniques usuelles telles que la réplique ou l'actualisation des flux de trésorerie calibrées par rapport aux prix observables, comportant un risque de modèle limité, et permettant de neutraliser efficacement les risques de l'instrument par la négociation d'instruments de Niveau 1 ou de Niveau 2 ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'une technique de valorisation plus complexe ou interne mais directement vérifiée par la comparaison régulière avec les paramètres de marché externes.

Déterminer si un instrument dérivé de gré à gré est éligible au Niveau 2 relève de l'exercice du jugement. Dans cette appréciation sont considérés l'origine, le degré de transparence et de fiabilité des données externes utilisées, ainsi que le degré d'incertitude associé à l'utilisation de modèles. Les critères de classification du Niveau 2 impliquent donc de multiples axes d'analyse au sein d'une « zone observable » dont les limites sont établies en fonction d'une liste prédéfinie de catégories de produits et d'un ensemble de sous-jacents et de bandes de maturité. Ces critères sont régulièrement revus et actualisés, de même que les ajustements additionnels de valorisation associés, afin que la politique d'ajustements de valorisation et le classement par niveau restent cohérents.

### **Niveau 3**

**Les titres de Niveau 3** du portefeuille de transaction comprennent principalement le portefeuille de CLOs et de CDOs d'ABS géré en extinction. Les autres titres de Niveau 3 évalués en valeur de marché sur option ou classés au sein de la catégorie « disponibles à la vente » comprennent les parts de fonds et les actions non cotées.

Les CLOs représentent l'essentiel des titres de Niveau 3 du portefeuille de transaction. La valeur de marché est déterminée au moyen d'une méthodologie prenant en considération les prix indicatifs externes disponibles et les flux de trésorerie attendus actualisés. Les taux constants de remboursements anticipés figurent parmi les principaux paramètres non observables requis pour modéliser les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. Les autres paramètres non observables sont l'écart de spread entre instruments cash et instruments dérivés (base cash contre synthétique) et les taux d'actualisation.

Les actifs en collatéral des CDOs d'ABS se composent de crédits immobiliers commerciaux, de Commercial Mortgage Backed Securities – CMBS et de Residential Mortgage Backed Securities – RMBS. La valeur de marché des CDOs est déterminée, selon la qualité du collatéral, en utilisant une approche fondée sur les valeurs liquidatives et sur les flux de trésorerie attendus actualisés.

Pour les RMBS, les valeurs liquidatives sont obtenues dans une large mesure à partir de sources externes, tandis que pour les crédits immobiliers commerciaux, elles sont déterminées à partir de l'évaluation indépendante d'un prestataire externe.

L'approche fondée sur les flux de trésorerie attendus actualisés utilise aussi bien des hypothèses internes que des sources externes indépendantes pour déterminer les flux futurs de trésorerie attendus sur les actifs sous-jacents. L'application à ces prévisions des cascades des CDOs modélisés par des plates-formes externes permet de déterminer les flux de trésorerie attendus pour chaque tranche de CDO considérée. La valeur de marché nécessite également la formulation d'hypothèses sur la base cash contre synthétique et les taux d'actualisation.

Les parts de fonds correspondent aux fonds immobiliers pour lesquels l'évaluation des investissements sous-jacents n'est pas fréquente, ainsi qu'aux fonds alternatifs (*hedge funds*) pour lesquels la mise à disposition de l'actif net réévalué n'est pas fréquente.

Enfin, les titres non cotés sont systématiquement classés en Niveau 3, à l'exception des OPCVM à valeur liquidative quotidienne présentés comme des titres non cotés dans la note 5.b, mais qui sont classés en Niveau 1 dans la hiérarchie des valorisations.

**Opérations de pensions principalement à long terme ou structurées, sur les obligations d'entreprises et les ABS** : l'évaluation de ces transactions nécessite de recourir à des méthodologies internes compte tenu de leurs spécificités, du manque d'activité et de l'indisponibilité de l'information sur le prix de marché des pensions à long terme. Les courbes utilisées dans la valorisation sont corroborées par les données disponibles telles que la base cash contre synthétique de paniers d'obligations équivalentes, les prix de transactions récentes et les indications de prix obtenues. Les ajustements additionnels de valorisation apportés à ces expositions sont fonction du degré d'incertitude inhérent aux choix de modélisation et au volume de données disponibles.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

#### ***Instruments dérivés***

**Les instruments dérivés simples** sont classés au Niveau 3 lorsque l'exposition est au-delà de la zone observable des courbes de taux ou des surfaces de volatilité, ou lorsqu'elle porte sur des instruments ou des marchés moins liquides tels que ceux des taux d'intérêt des marchés émergents ou ceux des tranches sur les anciennes séries d'indices de crédit. Les principaux instruments sont :

- **Instrument dérivé de taux d'intérêt** : les expositions sont constituées principalement de swaps dans des devises peu liquides. La classification résulte également du niveau de liquidité plus faible sur certaines maturités, bien que certaines observations soient

disponibles à travers le consensus de marché. La technique de valorisation est courante et emploie des paramètres de marché externes et des techniques d'extrapolation.

- **Instruments dérivés de crédit (CDS)** : il s'agit principalement de CDS dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable et, dans une moindre mesure, de CDS sur des émetteurs non liquides ou en difficulté et sur indices de prêts. La classification résulte du manque de liquidité, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. Les expositions de Niveau 3 comprennent également les CDS et les Total Return Swaps sur actifs titrisés. Elles sont valorisées à partir des mêmes techniques de modélisation que les obligations sous-jacentes, en prenant en considération la base cash contre synthétique et la prime de risque spécifique.
- **Instruments dérivés sur actions** : l'essentiel de l'exposition est constituée de contrats à terme et de produits indexés sur la volatilité, de maturité longue, et de produits sur des marchés optionnels peu profonds. La détermination des courbes à terme et des surfaces de volatilité dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable est effectuée à l'aide de techniques d'extrapolation. Toutefois, en l'absence de données de marché pour alimenter le modèle, la détermination de la volatilité ou des cours à terme se fonde généralement sur des valeurs de substitution ou sur l'analyse historique.

Ces dérivés simples font l'objet d'ajustements additionnels de valorisation au titre de l'incertitude sur la liquidité, selon la nature des sous-jacents et les bandes de maturité concernées.

**Les instruments dérivés complexes** classés au Niveau 3 sont principalement constitués de produits hybrides (hybrides taux-change et hybrides actions), de produits de corrélation de crédit, de produits sensibles aux remboursements anticipés, de certaines options sur panier d'actions, et d'options sur taux d'intérêt. Les principales expositions, techniques de valorisation liées et sources d'incertitude associées sont les suivantes :

- **Les titres hybrides taux-change** sont constitués essentiellement d'une famille spécifique de produits appelée Power Reverse Dual Currency (PRDC). La valorisation des PRDCs nécessite une modélisation complexe du double comportement des cours de change et des taux d'intérêt. Elle est particulièrement sensible aux corrélations non observables entre taux et change, et corroborée par des transactions récentes et les prix des consensus de marché.
- **Les swaps de titrisation** sont composés principalement de swaps à taux fixe, de swaps de devises ou de basis swaps dont le notionnel est indexé sur le comportement en termes de remboursements anticipés de certains portefeuilles sous-jacents. L'estimation du profil d'amortissement des swaps de titrisation est corroborée par des estimations statistiques fondées sur des données historiques externes.
- **Les options sur volatilité à terme** sont des produits dont le pay-off est indexé sur la variabilité future d'indices de taux tels que les swaps de volatilité. Ces produits comportent un risque de modèle important dans la mesure où il est difficile de déduire les paramètres de volatilité à terme à partir d'instruments négociés sur le marché. Les ajustements de valorisation sont calibrés pour tenir compte de l'incertitude inhérente au produit, et de la fourchette d'incertitude des données du consensus externe.
- **Les instruments dérivés sur l'inflation** classés au Niveau 3 correspondent principalement aux swaps sur les indices inflation qui ne sont pas associés à un marché liquide d'obligations indexées, à des options sur indices sur l'inflation et d'autres formes d'indices sur l'inflation comprenant une optionalité. Les techniques de valorisation utilisées pour les instruments dérivés sur l'inflation sont principalement des modèles de marché courants. Des techniques fondées sur des valeurs de substitution sont utilisées pour quelques expositions limitées. Bien que la valorisation soit corroborée chaque mois au travers de consensus de marché, les produits sont classés au Niveau 3 en raison de leur manque de liquidité et d'incertitudes inhérentes au calibrage.
- La valorisation des **CDOs de tranches « sur mesure » (bespoke CDOs)** nécessite des paramètres de corrélation sur les événements de défaut. Ces informations sont déduites de données issues de marchés actifs de tranches d'indices à l'aide d'un modèle interne de projection qui met en œuvre des techniques internes d'extrapolation et d'interpolation. Les CDOs multi-géographies nécessitent une hypothèse de corrélation supplémentaire. Enfin, le modèle de CDO bespoke implique également des hypothèses et des paramètres internes liés à la dynamique du facteur de recouvrement. La modélisation des CDOs est calibrée sur le

marché observable des tranches sur indices, et fait régulièrement l'objet d'une comparaison avec les consensus de marché sur les paniers standards de sous-jacents. Les incertitudes sont liées aux techniques de projection, d'évaluation de la corrélation entre géographies, de modélisation des recouvrements et des paramètres associés.

- **Les paniers « N to Default »** représentent un autre type de produit de corrélation de crédit, modélisés à travers la méthode usuelle des copules. Les principaux paramètres nécessaires sont les corrélations par paires entre les composantes du panier qui peuvent être observées dans les données du consensus et les données transactionnelles. Les paniers linéaires sont toutefois considérés comme observables.
- **Les produits de corrélation actions et hybrides actions** sont des instruments dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier de sorte que la valorisation est sensible à la corrélation entre les composantes du panier. Des versions hybrides de ces instruments portent sur des paniers qui contiennent à la fois des actions et d'autres instruments sous-jacents tels que des indices de matières premières. La plupart des corrélations entre instruments ne sont pas actives, seul un sous-ensemble de la matrice de corrélation actions-indice est régulièrement observable et négocié. Par conséquent, la classification en Niveau 3 dépend de la composition du panier, de sa maturité, et de la nature hybride du produit. Les paramètres de corrélation sont déterminés à partir d'un modèle interne fondé sur des estimations historiques et d'autres facteurs d'ajustement, corroborés par référence à des opérations récentes ou à des données externes. Pour l'essentiel, la matrice de corrélation est fournie par les services de consensus, et lorsqu'une corrélation entre deux sous-jacents n'est pas disponible, elle peut être obtenue par des techniques d'extrapolation ou des techniques fondées sur des valeurs de substitution.

Ces dérivés complexes font l'objet d'ajustements additionnels de valorisation pour couvrir les incertitudes relatives à la liquidité, aux paramètres et au risque de modèle.

#### **Ajustements de valorisation (CVA, DVA et FVA)**

Les ajustements additionnels de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et pour risque de crédit propre (DVA) et l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) sont considérés comme composantes non observables du dispositif de valorisation et par conséquent classés en Niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. Ceci n'interfère pas, dans le cas général, dans la classification des transactions individuelles au sein de la hiérarchie. Toutefois, un dispositif spécifique permet d'identifier les transactions individuelles pour lesquelles la contribution marginale de ces ajustements, et l'incertitude y associée, est significative et justifie de classer ces transactions en Niveau 3. C'est notamment le cas de certaines transactions faiblement collatéralisées et de durée résiduelle très longue.

Pour tous ces produits de niveau 3, le tableau ci-après fournit un intervalle de valeurs des principales données non observables. Ces fourchettes correspondent à une série de sous-jacents différents et n'ont de sens que dans le contexte de la technique de valorisation mise en œuvre par BNP Paribas. Les moyennes pondérées, le cas échéant, sont fondées sur les valeurs de marché, les valeurs nominales ou les sensibilités.



Classes d'instruments	Évaluation au bilan (en millions d'euros)		Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe de risque	Technique de valorisation utilisée pour les types de produits considérés	Principales données non observables pour les types de produits considérés	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés	Moyenne pondérée
	Actif	Passif					
Portefeuille titres (CDOs, CLOs)	2 019		Obligations adossées à des prêts (CLOs) Obligations adossées à des actifs de titrisation (CDOs d'ABSs) incluant notamment des RMBSs, CMBSs et Prêts immobiliers commerciaux	Combinaison d'une approche par les valeurs liquidatives et d'une approche fondée sur les flux de trésorerie attendus	Taux d'actualisation	20 pb à 1 315 pb (1)	268 pb (a)
					Taux constant de remboursements (CLOs)	0 à 10%	10% (b)
					Base de financement cash / synthétique (€)	-4 pb à 26 pb	non significatif
Opérations de pension	5 281	9 098	Opérations de pension à long terme	Techniques utilisant des valeurs de substitution, fondées en particulier sur la base de financement d'un pool d'obligations de référence négocié activement et représentatif des pensions livrées sous-jacentes.	Spread des opérations de pensions à long terme sur les obligations privées (haut rendement, investment grade) et sur les ABSs	0 pb à 85 pb	47 pb (c)
Instruments dérivés de taux	6 246	2 822	Instruments dérivés hybrides change / taux	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt. Parités principales : EUR/JPY, USD/JPY, AUD/JPY	13% à 56%	40% (c)
					Volatilité de l'inflation cumulée	0,9% à 11%	(d)
					Volatilité du taux d'inflation en glissement annuel	0,4 % à 1,8 %	
					Volatilité à terme des taux d'intérêt	0,4 % à 0,7%	(d)
Instruments dérivés de crédit	1 107	1 378	CDOs et tranches d'indices sur des indices inactifs	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	10% à 97%	NA (d)
					Corrélation du défaut inter-régions	70% à 90%	80% (a)
					Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0 à 25%	(d)
					Corrélation des défaillances	50% à 98%	60% (c)
Instruments dérivés sur actions	1 585	5 322	Instruments dérivés simples et complexes sur les paniers multi-sous-jacents d'actions	Différents modèles d'options sur volatilité	Spreads CDS au-delà de la limite d'observation (10 ans)	38 pb à 132 pb (2)	104 pb (a)
					Courbes CDS non liquides (sur les principales échéances)	11 pb à 24 527 pb (3)	7 502 pb (a)
					Volatilité non observable des actions	0% à 132% (4)	26% (e)
					Corrélation non observable des actions	23% à 98%	66% (a)

(1) Le bas de la fourchette est relatif aux titres de maturité courte, tandis que le haut de la fourchette est lié aux CDOs d'ABSs américains, dont la valeur n'est pas significative au bilan puisque leurs prix sont pratiquement nuls. Si l'on extrait ces données, le taux d'actualisation se situe entre 20 pb et 743pb.

(2) Le haut de la fourchette est lié à une position bilantielle et nette en risque non significative sur un corporate européen. Le reste de la position est essentiellement sur des émetteurs souverains.

(3) Le haut de la fourchette est lié à des émetteurs en difficulté qui représentent une part négligeable du bilan (CDSs avec des sous-jacents non liquides). Si l'on extrait les deux noms ayant les spreads les plus élevés, le haut de la fourchette serait à 1050 pb et la moyenne à 160 pb environ.

(4) Le haut de la fourchette est lié à une action qui représente une part négligeable du bilan sur les options avec des sous-jacents action. Si l'on extrait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 75 %.

(a) La pondération n'est pas fondée sur le risque, mais sur une méthodologie alternative en rapport avec les instruments de Niveau 3 (valeur actuelle ou notionnel)

(b) Le haut de la fourchette est lié aux CLOs qui représentent l'essentiel de cette exposition

(c) Pondérations fondées sur l'axe de risque pertinent au niveau du portefeuille

(d) Pas de pondération dans la mesure où aucune sensibilité explicite n'a été attribuée à ces données

(e) Simple calcul de la moyenne

**TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3**

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus entre le 1er janvier 2014 et le 30 juin 2015 :

En millions d'euros	Actifs financiers				Passifs financiers		
	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	Actifs financiers disponibles à la vente	TOTAL	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	TOTAL
<b>Situation au 31 décembre 2013</b>	<b>14 237</b>	<b>2 859</b>	<b>7 680</b>	<b>24 776</b>	<b>(16 896)</b>	<b>(10 123)</b>	<b>(27 019)</b>
Achats	8 725	2 743	3 532	15 000	-	-	-
Emissions	-	-	-	-	(12 622)	(4 506)	(17 128)
Ventes	(1 459)	(2 562)	(1 266)	(5 287)	-	-	-
Règlements <sup>(1)</sup>	(7 727)	(233)	(1 262)	(9 222)	3 838	2 507	6 345
Transferts vers le niveau 3	3 204	-	90	3 294	(2 188)	(4 178)	(6 366)
Transferts hors du niveau 3	(3 106)	(122)	(409)	(3 637)	332	4 197	4 529
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	132	48	(87)	93	880	239	1 119
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	5 302	70	(8)	5 364	2 127	313	2 440
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres							
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	647	-	151	798	(950)	(181)	(1 131)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres	-	-	812	812	-	-	-
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>19 955</b>	<b>2 803</b>	<b>9 233</b>	<b>31 991</b>	<b>(25 479)</b>	<b>(11 732)</b>	<b>(37 211)</b>
Achats	7 115	1 796	998	9 909	-	-	-
Emissions	-	-	-	-	(6 562)	(4 004)	(10 566)
Ventes	(1 551)	(1 447)	(801)	(3 799)	-	-	-
Règlements <sup>(1)</sup>	(8 162)	(44)	(895)	(9 101)	12 050	3 784	15 834
Transferts vers le niveau 3	870	144	98	1 112	80	(1 067)	(987)
Transferts hors du niveau 3	(1 540)	(75)	(388)	(2 003)	823	2 043	2 866
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	(1 590)	116	(73)	(1 547)	(638)	142	(496)
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	1 502	30	(47)	1 485	762	(35)	727
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres							
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	525	-	127	652	(583)	(233)	(816)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres	-	-	78	78	-	-	-
<b>Situation au 30 juin 2015</b>	<b>17 124</b>	<b>3 323</b>	<b>8 330</b>	<b>28 777</b>	<b>(19 547)</b>	<b>(11 102)</b>	<b>(30 649)</b>

<sup>(1)</sup> Comprend, pour les actifs, les remboursements de principal, les règlements des intérêts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est positive et, pour les passifs, les remboursements d'emprunts, les intérêts versés sur emprunts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est négative.

Les transferts hors du Niveau 3 des dérivés à la juste valeur incluent essentiellement l'allongement de l'horizon d'observabilité de certaines courbes de taux d'intérêt mais également l'effet de dérivés devenant uniquement ou essentiellement sensibles à des paramètres observables du fait de la réduction de leur durée de vie.

Les transferts vers le Niveau 3 des instruments à la juste valeur reflètent l'effet de l'actualisation régulière des zones d'observabilité.

Les transferts sont réputés avoir été réalisés en fin de période.

Les instruments financiers de Niveau 3 sont susceptibles d'être couverts par d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2 dont les gains et pertes ne relèvent pas de ce tableau. Aussi, les montants de gains et pertes apparaissant dans ce tableau ne sont pas représentatifs des résultats liés à la gestion du risque net de l'ensemble de ces instruments.

## SENSIBILITE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHESES RAISONNABLEMENT POSSIBLES

Le tableau ci-après fournit une présentation synthétique des actifs et passifs financiers classés au Niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant une ou plusieurs données non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

Ces montants visent à illustrer l'intervalle d'incertitude inhérente au recours au jugement mis en œuvre dans l'estimation des paramètres de Niveau 3, ou dans le choix des techniques de valorisation. Ils reflètent les incertitudes de valorisation qui prévalent à la date d'évaluation, et bien que celles-ci résultent pour l'essentiel des sensibilités du portefeuille en date d'évaluation, elles ne permettent pas de prévoir ou de déduire les variations futures de la valeur de marché, pas plus qu'elles ne représentent l'effet de conditions de marché extrêmes sur la valeur du portefeuille.

Pour estimer les sensibilités, BNP Paribas a soit valorisé les instruments financiers en utilisant des paramètres raisonnablement possibles, soit appliqué des hypothèses fondées sur sa politique d'ajustements additionnels de valorisation.

Par simplification, la sensibilité de la valeur des titres (hors positions de titrisation) est mesurée par une variation uniforme de 1 % du cours. Des variations plus spécifiques ont été calibrées pour chacune des classes d'expositions titrisées de Niveau 3, en fonction des intervalles de paramètres non observables envisagés.

Pour l'exposition aux instruments dérivés, la sensibilité est mesurée à travers l'ajustement additionnel de valorisation pour risque de contrepartie (CVA), l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) et la part des ajustements additionnels de valorisation liés aux incertitudes sur les paramètres et les modèles relative aux instruments de Niveau 3.

Dans le cas de l'ajustement additionnel de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et de l'ajustement explicite du coût de financement (FVA), l'incertitude a été calibrée selon les modalités d'établissement des ajustements prudents de valorisation décrits dans le standard technique « Prudent Valuation » de l'Autorité bancaire européenne. Pour les autres ajustements, deux scénarios ont été envisagés : un scénario favorable dans lequel tout ou partie de l'ajustement additionnel de valorisation ne serait pas pris en compte par les intervenants de marché, et un scénario défavorable dans lequel les intervenants de marché exigeraient le double des ajustements additionnels envisagés par BNP Paribas pour effectuer une transaction.

En millions d'euros, au	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres
Bons du Trésor et obligations d'Etat				
Valeurs mobilières adossées à des actifs	+/-41		+/-43	+/-2
<i>CDOs / CLOs</i>	+/-40		+/-43	+/-2
<i>Autres valeurs mobilières adossées à des actifs</i>	+/-1			
Autres titres à revenu fixe	+/-3	+/-16	+/-10	+/-19
Actions et autres titres à revenu variable	+/-36	+/-67	+/-32	+/-71
Pensions	+/-38		+/-84	
Instruments financiers dérivés	+/-1 038		+/-1 076	
<i>Instruments dérivés de taux</i>	+/-786		+/-831	
<i>Instruments dérivés de crédit</i>	+/-62		+/-73	
<i>Instruments dérivés sur actions</i>	+/-150		+/-135	
<i>Autres instruments dérivés</i>	+/-40		+/-37	
<b>Sensibilité des instruments financiers du Niveau 3</b>	<b>+/-1 156</b>	<b>+/-83</b>	<b>+/-1 245</b>	<b>+/-92</b>

**MARGE DIFFEREE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES AVEC DES TECHNIQUES DEVELOPPEES PAR L'ENTREPRISE ET FONDEES SUR DES PARAMETRES POUR PARTIE NON OBSERVABLES SUR LES MARCHES ACTIFS**

La marge non enregistrée en résultat au jour de la transaction (« *Day One Profit* ») couvre le seul périmètre des activités de marché éligibles au Niveau 3.

Elle est déterminée après constitution des ajustements additionnels de valorisation pour incertitude tels que décrits précédemment, et reprise en résultat sur la durée anticipée d'inobservabilité des paramètres. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », en déduction de la valeur de marché des opérations complexes concernées.

En millions d'euros	Marge différée au 31 décembre 2014	Marge différée sur les transactions de l'exercice	Marge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice	Marge différée au 30 juin 2015
Instruments dérivés de taux	248	119	(43)	324
Instruments dérivés de crédit	169	29	(55)	143
Instruments dérivés sur actions	316	111	(130)	297
Autres instruments dérivés	18	3	(8)	13
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>751</b>	<b>262</b>	<b>(236)</b>	<b>777</b>

## 5.d OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

### • Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros, au	30 juin 2015	31 décembre 2014
Comptes à vue	10 356	7 924
Prêts <sup>(1)</sup>	30 553	33 010
Opérations de pension	3 144	2 671
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation</b>	<b>44 053</b>	<b>43 605</b>
<i>dont encours douteux</i>	<i>400</i>	<i>439</i>
Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit	(250)	(257)
provisions spécifiques	(221)	(230)
provisions collectives	(29)	(27)
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation</b>	<b>43 803</b>	<b>43 348</b>

<sup>(1)</sup> Les prêts consentis aux établissements de crédit incluent les dépôts à terme auprès des banques centrales pour 2 822 millions d'euros au 30 juin 2015 (1 973 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### • Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros, au	30 juin 2015	31 décembre 2014
Comptes à vue	9 365	11 618
Emprunts	75 123	72 956
Opérations de pension	8 936	5 778
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>93 424</b>	<b>90 352</b>

## 5.e PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

### • Prêts consentis et créances sur la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2015	31 décembre 2014
Comptes ordinaires débiteurs	62 782	58 444
Prêts consentis à la clientèle	621 796	596 293
Opérations de pension	13 558	1 832
Opérations de location-financement	26 293	27 252
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation</b>	<b>724 429</b>	<b>683 821</b>
<i>dont encours douteux</i>	<i>42 778</i>	<i>42 896</i>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(27 024)	(26 418)
provisions spécifiques	(23 493)	(22 762)
provisions collectives	(3 531)	(3 656)
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation</b>	<b>697 405</b>	<b>657 403</b>

### • Dettes envers la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2015	31 décembre 2014
Comptes ordinaires créditeurs	390 120	350 502
Comptes d'épargne	138 593	127 065
Comptes à terme et assimilés	152 329	159 312
Opérations de pension	6 323	4 670
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>687 365</b>	<b>641 549</b>

## 5.f DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

### DETTES COMPTABILISÉES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT (note 5.a)

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons <sup>(1)</sup>	Montant <sup>(2)</sup> admis en Tier 1	Montant <sup>(2)</sup> admis en Tier 2	30 juin 2015	31 déc. 2014
En millions d'euros										
<b>Dettes représentées par un titre</b>									<b>57 050</b>	<b>48 171</b>
<b>Dettes subordonnées</b>							<b>241</b>	<b>329</b>	<b>1 448</b>	<b>1 550</b>
- Dettes subordonnées remboursables			<sup>(3)</sup>				-	292	522	733
- Dettes subordonnées perpétuelles							241	37	926	817
BNP Paribas Fortis déc-07	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 pb		A	241		889	780
Autres								37	37	37

<sup>(1)</sup> Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

<sup>(2)</sup> Compte tenu des règles d'admissibilité et des retraitements prudentiels, notamment la valeur du risque de crédit propre et l'amortissement des instruments.

<sup>(3)</sup> Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du Groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

Les dettes subordonnées perpétuelles comptabilisées en valeur de marché par résultat sont principalement constituées de l'émission par BNP Paribas Fortis (anciennement Fortis Banque) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES).

Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Ageas (anciennement Fortis SA/NV) au prix unitaire de 239,40 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Ageas si leur prix est égal ou supérieur à 359,10 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux actions Ageas détenues par BNP Paribas Fortis et nanties au profit de ces titulaires.

Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur BNP Paribas Fortis des différences relatives des variations de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Ageas.

Le 7 mai 2015, BNP Paribas et Ageas ont conclu un nouvel accord, permettant à BNP Paribas de racheter les CASHES encore en circulation, sous la condition de les convertir en actions Ageas, se traduisant par un règlement proportionnel du contrat de RPN par Ageas à BNP Paribas. Cet accord viendra à expiration fin 2016.

Au 30 juin 2015, l'encours net représente une dette subordonnée de 241 millions d'euros admise en fonds propres prudentiels Tier 1 (compte tenu des dispositions transitoires).

## DETTES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons <sup>(1)</sup>	Montant <sup>(2)</sup> admis en Tier 1	Montant <sup>(2)</sup> admis en Tier 2	30 juin 2015	31 déc. 2014
En millions d'euros										
<b>Dettes représentées par un titre</b>									<b>185 036</b>	<b>187 074</b>
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission</b>										
Titres de créances négociables										
									95 573	95 673
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</b>										
Titres de créances négociables										
									89 463	91 401
Emprunts obligataires										
									78 167	80 079
									11 296	11 322
<b>Dettes subordonnées</b>									<b>14 575</b>	<b>13 936</b>
<b>- Dettes subordonnées remboursables <sup>(3)</sup></b>										
								8 318	12 696	12 095
<b>- Titres subordonnés perpétuels <sup>(3)</sup></b>										
								611	1 627	1 607
BNP Paribas SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	B		254	254	254
BNP Paribas SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	C		246	246	226
BNP Paribas Cardif nov-14	EUR	1 000	nov.-25	4,032%	Euribor 3 mois + 393 pb	D			1 000	1 000
Autres								111	127	127
<b>- Titres participatifs</b>										
								222	222	222
BNP Paribas SA juil-84 <sup>(4)</sup>	EUR	337	-	<sup>(5)</sup>	-	NA		215	215	215
Autres								7	7	7
<b>- Frais et commissions, dettes rattachées</b>									<b>30</b>	<b>12</b>

- <sup>(1)</sup> Conditions suspensives de versement des coupons

- B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.

- C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.

- D Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf en cas d'événements d'insuffisance réglementaire, en accord avec le régulateur, ou en cas de cessation de paiements. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise des versements de coupons, ou si ces événements se produisent en premier, au remboursement de l'émission ou à la liquidation de l'émetteur.

-

- <sup>(2)</sup> Compte tenu des règles d'admissibilité et des retraitements prudentiels, notamment l'amortissement des instruments.

- <sup>(3)</sup> Cf. renvoi relatif aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

- <sup>(4)</sup> Les titres participatifs émis par BNP Paribas SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Le nombre de titres en circulation est de 1 434 092.

- <sup>(5)</sup> En fonction du résultat net encadré par un minimum de 85% du TMO et un maximum de 130% du TMO.

-

Le 27 octobre 2014, BNP Paribas Fortis a procédé au remboursement des titres subordonnés perpétuels émis en octobre 2004 pour 1 milliard d'euros.

Le 25 novembre 2014, BNP Paribas Cardif a émis des titres subordonnés à durée indéterminée pour 1 milliard d'euros.

Le 20 janvier 2015, BancWest Corporation a procédé au remboursement des dettes subordonnées remboursables émises en juillet 1997 pour 100 millions de dollars, soit une contrevaletur de 83 millions d'euros, admises en Tier 1 au 31 décembre 2014.



## 5.g IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En millions d'euros, au	30 juin 2015	31 décembre 2014 <sup>(1)</sup>
Impôts courants	1 559	1 470
Impôts différés	6 699	7 158
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>8 258</b>	<b>8 628</b>
Impôts courants	969	794
Impôts différés	1 934	2 126
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 903</b>	<b>2 920</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

## 5.h COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En millions d'euros, au	30 juin 2015	31 décembre 2014 <sup>(1)</sup>
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	65 879	65 765
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 087	12 703
Comptes d'encaissement	461	427
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 892	2 782
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	5 550	5 520
Autres débiteurs et actifs divers	24 051	22 891
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>121 920</b>	<b>110 088</b>
Dépôts de garantie reçus	40 815	41 936
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	17 705	13 908
Comptes d'encaissement	1 277	1 004
Charges à payer et produits constatés d'avance	7 865	8 030
Autres créditeurs et passifs divers	28 767	22 844
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>96 429</b>	<b>87 722</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

## 5.i ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	1er semestre 2015
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>10 577</b>
Acquisitions	22
Cessions	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-
Effets des variations de parités monétaires	420
Autres mouvements	5
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>11 024</b>
Valeur brute comptable	12 746
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(1 722)

Les écarts d'acquisition se répartissent par unité génératrice de trésorerie de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable	
	30 juin 2015	31 décembre 2014
<b>Retail Banking &amp; Services</b>	<b>9 843</b>	<b>9 477</b>
<b>Domestic Markets</b>	<b>1 958</b>	<b>1 931</b>
<i>Arval</i>	347	317
<i>Banque de détail en Italie</i>	917	917
<i>Leasing Solutions</i>	139	138
<i>Personal Investors</i>	549	553
<i>Autres</i>	6	6
<b>International Financial Services</b>	<b>7 885</b>	<b>7 546</b>
<i>Assurance</i>	299	292
<i>BancWest</i>	4 479	4 125
<i>Personal Finance</i>	1 345	1 376
<i>Personal Finance - partenariat testé spécifiquement</i>	438	436
<i>Investment Partners</i>	176	169
<i>Real Estate</i>	379	375
<i>Wealth Management</i>	397	389
<i>Turk Ekonomi Bankasi A.S</i>	237	251
<i>Bank BGZ BNP Paribas</i>	104	102
<i>Autres</i>	31	29
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>	<b>1 178</b>	<b>1 097</b>
<i>Corporate Banking</i>	277	274
<i>Global Markets</i>	429	408
<i>Securities Services</i>	472	415
<b>Autres Activités</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>11 024</b>	<b>10 577</b>

## 5.j PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

1.

### • Provisions pour risques et charges par nature

En millions d'euros, au	31 décembre 2014	Dotations nettes aux provisions	Utilisations des provisions	Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres	Variation des parités monétaires et divers	30 juin 2015
Provisions sur engagements sociaux	6 904	191	(235)	(260)	99	6 699
Provisions au titre des comptes et plans d'épargne-logement	137	34				171
Provisions au titre des engagements de crédit	1 014	18	(56)		(9)	967
Provisions pour litiges	2 193	(50)	(138)		(14)	1 991
Autres provisions pour risques et charges	2 089	(100)	(152)		5	1 842
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>12 337</b>	<b>93</b>	<b>(581)</b>	<b>(260)</b>	<b>81</b>	<b>11 670</b>

## 5.k COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations, requises par la norme IFRS 7, ont pour but de permettre la comparabilité avec le traitement applicable selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (US GAAP), moins restrictifs que la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les « montants compensés au bilan » ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. L'essentiel des montants compensés provient des opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation.

Les « impacts des conventions-cadre de compensation et accords similaires » correspondent aux encours d'opérations au sein de contrats exécutoires mais qui ne satisfont pas les critères de compensation établis par la norme IAS 32. C'est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Les « instruments financiers donnés ou reçus en garantie » regroupent les dépôts de garantie et les collatéraux échangés sous forme de titres à leur valeur de marché. L'exercice de ces garanties est conditionné à l'insolvabilité, à la défaillance ou à la faillite de l'une des parties au contrat.

Pour les opérations avec conventions-cadre, les dépôts de garantie reçus ou donnés en contrepartie des valeurs de marché positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

En millions d'euros, au 30 juin 2015	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	206 138		206 138			206 138
Prêts	275		275			275
Opérations de pension	289 701	(110 035)	179 666	(36 180)	(141 698)	1 788
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	83 688		83 688			83 688
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	559 566	(183 406)	376 160	(294 580)	(27 488)	54 092
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	743 439	(2 231)	741 208	(3 363)	(13 172)	724 673
<i>Dont opérations de pension</i>	<i>18 360</i>	<i>(1 658)</i>	<i>16 702</i>	<i>(3 363)</i>	<i>(13 172)</i>	<i>167</i>
Comptes de régularisation et actifs divers	126 771	(4 851)	121 920		(36 001)	85 919
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	<i>65 879</i>		<i>65 879</i>		<i>(36 001)</i>	<i>29 878</i>
Autres actifs non soumis à compensation	429 454		429 454			429 454
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 439 032</b>	<b>(300 523)</b>	<b>2 138 509</b>	<b>(334 123)</b>	<b>(218 359)</b>	<b>1 586 027</b>

En millions d'euros, au 30 juin 2015	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	91 671		91 671			91 671
Emprunts	2 682		2 682			2 682
Opérations de pension	334 556	(110 035)	224 521	(37 027)	(184 856)	2 638
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	62 847		62 847			62 847
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	560 742	(183 406)	377 336	(294 580)	(39 810)	42 946
Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	783 020	(2 231)	780 789	(2 516)	(12 563)	765 710
<i>Dont opérations de pension</i>	<i>16 917</i>	<i>(1 658)</i>	<i>15 259</i>	<i>(2 516)</i>	<i>(12 563)</i>	<i>180</i>
Comptes de régularisation et passifs divers	101 280	(4 851)	96 429		(28 256)	68 173
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	<i>40 815</i>		<i>40 815</i>		<i>(28 256)</i>	<i>12 559</i>
Autres dettes non soumises à compensation	406 111		406 111			406 111
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 342 909</b>	<b>(300 523)</b>	<b>2 042 386</b>	<b>(334 123)</b>	<b>(265 485)</b>	<b>1 442 778</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2014 <sup>(1)</sup>	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	156 546		156 546			156 546
Prêts	684		684			684
Opérations de pension	270 731	(105 639)	165 092	(32 176)	(128 899)	4 017
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	78 827		78 827			78 827
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	712 876	(280 612)	432 264	(350 206)	(33 258)	48 800
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	701 323	(572)	700 751	(878)	(3 516)	696 357
<i>Dont opérations de pension</i>	<i>4 503</i>		<i>4 503</i>	<i>(878)</i>	<i>(3 516)</i>	<i>109</i>
Comptes de régularisation et actifs divers	112 575	(2 487)	110 088		(39 669)	70 419
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	<i>65 765</i>		<i>65 765</i>		<i>(39 669)</i>	<i>26 096</i>
Autres actifs non soumis à compensation	433 506		433 506			433 506
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 467 068</b>	<b>(389 310)</b>	<b>2 077 758</b>	<b>(383 260)</b>	<b>(205 342)</b>	<b>1 489 156</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2014 <sup>(1)</sup>	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	78 912		78 912			78 912
Emprunts	4 136		4 136			4 136
Opérations de pension	298 236	(105 639)	192 597	(31 353)	(149 703)	11 541
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	57 632		57 632			57 632
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	713 855	(280 612)	433 243	(350 206)	(46 936)	36 101
Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	732 473	(572)	731 901	(1 701)	(8 121)	722 079
<i>Dont opérations de pension</i>	<i>10 448</i>		<i>10 448</i>	<i>(1 701)</i>	<i>(8 121)</i>	<i>626</i>
Comptes de régularisation et passifs divers	90 209	(2 487)	87 722		(33 665)	54 057
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	<i>41 936</i>		<i>41 936</i>		<i>(33 665)</i>	<i>8 271</i>
Autres dettes non soumises à compensation	397 926		397 926			397 926
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 373 379</b>	<b>(389 310)</b>	<b>1 984 069</b>	<b>(383 260)</b>	<b>(238 425)</b>	<b>1 362 384</b>

<sup>(1)</sup>Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

Le capital social de BNP Paribas SA s'élève au 30 juin 2015 à 2 492 372 484 euros, divisé en 1 246 186 242 actions de 2 euros de nominal chacune (contre 2 491 915 350 euros et 1 245 957 675 actions au 31 décembre 2014).

- **Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction <sup>(1)</sup>		Total	
	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)
<b>Actions détenues au 31 décembre 2013</b>	<b>2 798 942</b>	<b>138</b>	<b>(375 580)</b>	<b>(22)</b>	<b>2 423 362</b>	<b>116</b>
Acquisitions effectuées	296 795	16			296 795	16
Cessions effectuées	(257 239)	(14)			(257 239)	(14)
Actions remises au personnel	(773 316)	(32)			(773 316)	(32)
Autres mouvements			3 135 827	159	3 135 827	159
<b>Actions détenues au 30 juin 2014</b>	<b>2 065 182</b>	<b>108</b>	<b>2 760 247</b>	<b>137</b>	<b>4 825 429</b>	<b>245</b>
Acquisitions effectuées	1 691 027	83			1 691 027	83
Cessions effectuées	(393 665)	(21)			(393 665)	(21)
Réduction de capital	(390 691)	(30)			(390 691)	(30)
Autres mouvements			(6 003 715)	(297)	(6 003 715)	(297)
<b>Actions détenues au 31 décembre 2014</b>	<b>2 971 853</b>	<b>140</b>	<b>(3 243 468)</b>	<b>(160)</b>	<b>(271 615)</b>	<b>(20)</b>
Acquisitions effectuées	478 402	24			478 402	24
Cessions effectuées	(444 829)	(22)			(444 829)	(22)
Actions remises au personnel	(1 340 114)	(59)			(1 340 114)	(59)
Autres mouvements			4 880 552	249	4 880 552	249
<b>Actions détenues au 30 juin 2015</b>	<b>1 665 312</b>	<b>83</b>	<b>1 637 084</b>	<b>89</b>	<b>3 302 396</b>	<b>172</b>

<sup>(1)</sup> Transactions réalisées dans le cadre d'une activité de négociation et d'arbitrage sur indices boursiers.

Au 30 juin 2015, le Groupe BNP Paribas était acheteur net de 3 302 396 actions BNP Paribas représentant 172 millions d'euros qui ont été portées en diminution des capitaux propres.

Au cours de l'exercice 2015, BNP Paribas SA a racheté sur le marché, hors contrat de liquidité, 65 000 actions, à un cours moyen de 44,83 euros par action, en vue de les annuler.

Dans le cadre du contrat de liquidité du titre BNP Paribas sur le marché italien, conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF, conclu avec Exane BNP Paribas, 413 402 actions ont été achetées au cours de l'exercice 2015 au prix moyen de 51,96 euros et 444 829 actions ont été vendues au prix moyen de 52,46 euros. Au 30 juin 2015, 141 439 titres représentant 7,9 millions d'euros sont détenus par BNP Paribas SA au titre de ce contrat.

Du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, 1 340 114 actions ont été livrées à la suite de l'attribution définitive d'actions de performance à leurs bénéficiaires.

- **Preferred shares et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**

- Preferred shares émises par les filiales étrangères du Groupe

Le groupe LaSer, consolidé par intégration globale depuis le 25 juillet 2014, a procédé en 2004 à deux émissions de preferred shares, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire d'une structure dédiée de droit anglais contrôlée de façon exclusive par ce groupe. Depuis la première date de call, les actions peuvent être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque date de tombée du coupon trimestriel.

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'euros)	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80	TEC 10 <sup>(1)</sup> + 1,35% 10 ans	TEC 10 <sup>(1)</sup> + 1,35%
<b>Total au 30 juin 2015</b>			<b>73 <sup>(2)</sup></b>		

<sup>(1)</sup> TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans.

<sup>(2)</sup> Valeur en date de prise de contrôle du groupe LaSer.

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés émis par BNP Paribas SA

BNP Paribas a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe ou variable et peuvent être remboursés à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon indexé sur Euribor, Libor ou le taux de swap euro.

Le 17 juin 2015, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 750 millions d'euros. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,125%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 7 ans. En cas de non-remboursement en 2022, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap euro à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 29 juin 2015, BNP Paribas a remboursé l'émission de juin 2005, pour un montant de 1 070 millions de dollars, à sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 5,186%.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
Octobre 2005	EUR	1 000	annuelle	4,875%	6 ans	4,875%
Octobre 2005	USD	400	annuelle	6,25%	6 ans	6,250%
Avril 2006	EUR	549	annuelle	4,73%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,690%
Avril 2006	GBP	450	annuelle	5,945%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,130%
Juillet 2006	EUR	150	annuelle	5,45%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
Juillet 2006	GBP	163	annuelle	5,954%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,810%
Avril 2007	EUR	638	annuelle	5,019%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,720%
Juin 2007	USD	600	trimestrielle	6,5%	5 ans	6,50%
Juin 2007	USD	1 100	semestrielle	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
Octobre 2007	GBP	200	annuelle	7,436%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,850%
Juin 2008	EUR	500	annuelle	7,781%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
Septembre 2008	EUR	100	annuelle	7,57%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,925%
Décembre 2009	EUR	2	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	EUR	17	annuelle	7,028%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	70	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	0,5	annuelle	7,384%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Juin 2015	EUR	750	semestrielle	6,125%	7 ans	Taux de swap euro à 5 ans + 5,230%
<b>Total au 30 juin 2015 en contrevalueur euro historique</b>		<b>6 468 <sup>(1)</sup></b>				

<sup>(1)</sup> Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun dividende sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Ces intérêts doivent être versés en cas de distribution de dividende sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA. Cette dernière clause n'est pas prévue pour l'émission de juin 2015. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels – non intégralement compensée par une augmentation de capital ou toute autre mesure équivalente – le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué. En cas de liquidation de BNP Paribas SA et nonobstant toute réduction éventuelle du nominal d'origine des titres émis, les porteurs produiront leurs créances pour leur montant nominal d'origine.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Capital et réserves » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2015, le Groupe BNP Paribas détenait 44 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.



## • Résultat par action ordinaire

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions de performance allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2015	1er semestre 2014 <sup>(1)</sup>
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) <sup>(2)</sup>	4 002	(2 931)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	1 241 909 627	1 242 909 972
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	1 141 403	2 525 027
- Plan d'option de souscription d'actions	446 569	694 130
- Plan d'actions de performance	694 834	1 830 897
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	1 243 051 030	1 245 434 999
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	3,22	(2,36)
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	3,22	(2,35)

(1) Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

(2) Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende, ainsi que de l'effet change associé comptabilisé directement en capitaux propres.

Le dividende par action versé en 2015 au titre du résultat de l'exercice 2014 s'est élevé à 1,50 euro, inchangé par rapport à celui versé en 2014 au titre du résultat de l'exercice 2013.

## 6.b PASSIFS EVENTUELS : PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions, et vise au recouvrement de fonds prétendument transférés aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations. Le liquidateur de BLMIS prétend qu'en vertu du droit fédéral américain des procédures collectives et du droit de l'Etat de New York, les paiements effectués en faveur des entités du Groupe BNP Paribas sont nuls et recouvrables. Au total, ces recours visent au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliard de dollars américains. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

Plusieurs litiges et investigations sont en cours relatifs à la restructuration du groupe Fortis, devenu Ageas, dont BNP Paribas Fortis ne fait plus partie, et à des événements intervenus avant que BNP Paribas Fortis ne fasse partie du Groupe BNP Paribas. Parmi ces litiges figurent des actions engagées aux Pays-Bas et en Belgique par des groupes d'actionnaires à l'encontre d'Ageas et, entre autres, à l'encontre de BNP Paribas Fortis, en raison de son rôle de coordinateur global de Fortis (aujourd'hui Ageas) dans le cadre de son augmentation de capital réalisée en octobre 2007, pour le financement partiel de l'acquisition d'ABN Amro Bank N.V. Ces groupes d'actionnaires prétendent notamment qu'il y a eu une défaillance dans la communication financière comme, entre autres, la révélation relative à l'exposition aux subprimes.

La Banque se défend vigoureusement dans ces procédures. Un arrêt de la Cour d'Appel d'Amsterdam du 29 juillet 2014 a confirmé la condamnation de première instance d'Ageas pour mauvaise gestion en matière de communication durant cette période. BNP Paribas Fortis n'est pas partie à cette procédure. Si ces litiges et investigations devaient aboutir, elles pourraient à l'avenir avoir un impact financier sur BNP Paribas Fortis. Cet impact demeure inquantifiable à ce jour.

Les autorités de régulation et judiciaires de plusieurs pays mènent actuellement des enquêtes ou procèdent à des demandes d'informations auprès d'un certain nombre d'institutions financières concernant les opérations sur les marchés des changes, et en particulier sur une éventuelle collusion entre les institutions financières pour manipuler certains taux de change de référence. La Banque a reçu à ce jour des demandes d'informations à ce sujet de la part des autorités de régulation et judiciaires du Royaume-Uni, des États-Unis, de plusieurs pays de la région Asie-Pacifique ainsi que de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne. La Banque coopère aux enquêtes et répond aux demandes d'informations. En novembre 2014 le Financial Conduct Authority au Royaume-Uni et en décembre 2014 le Hong Kong Monetary Authority ont indiqué avoir interrompu leur enquête à l'égard de BNP Paribas. En outre, la Banque conduit actuellement sa propre revue interne sur les opérations de change. Alors même que cette revue est en cours, la Banque n'est actuellement pas en mesure de prédire l'issue de ces enquêtes et procédures, ni leur impact potentiel.

La Banque, ainsi qu'un certain nombre d'autres institutions financières, a été assignée au civil, dans le cadre d'une action collective (« consolidated civil action ») déposée en mars 2014 devant l'US District Court pour le district sud de New York, par un collectif de demandeurs alléguant une manipulation des marchés des changes. Les demandeurs prétendent notamment que les défendeurs se sont entendus pour manipuler le taux WM/Reuters (WMR), leur causant ainsi des pertes liées aux instruments financiers se fondant sur le WMR. Les demandeurs se fondent sur les dispositions du droit de la concurrence américain, fédéral et étatique, et dénoncent un enrichissement sans cause (« unjust enrichment »), et réclament des dommages-intérêts compensatoires et le triplement des dommages-intérêts (lorsque celui-ci est prévu par la loi), la réparation du préjudice et un jugement déclaratoire assorti d'injonctions. Il est à noter que les procédures US anti-trust prévoient que tous les défendeurs sont responsables conjointement et solidairement. La Banque et ses co-défendeurs ont déposé une requête en rejet des demandes. Cette requête a été rejetée le 28 janvier 2015 à l'égard du collectif de demandeurs américains alors qu'elle a été retenue à l'égard du collectif de demandeurs non-américains. La Banque conteste avec vigueur les allégations portées à son encontre dans le cadre de ces procédures.

Dans le cadre de l'investigation, toujours en cours, menée par la Commission européenne pour entente alléguée sur le marché des Credit Default Swaps (CDS) entre diverses banques d'investissement, dont BNP Paribas, plusieurs actions collectives (« class actions ») ont été introduites aux États-Unis à l'encontre de ces mêmes acteurs. Les requêtes en rejet des demandes ont été écartées, et les actions ont

été regroupées en une procédure unique. Il est à noter que s'agissant d'une procédure anti-trust, les défendeurs sont responsables conjointement et solidairement.

## **6.c REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

- **Opérations du premier semestre 2015**

Aucune opération significative de regroupement d'entreprise n'a eu lieu au cours du premier semestre 2015.

- **Opérations du premier semestre 2014**

Aucune opération significative de regroupement d'entreprise n'a eu lieu au cours du premier semestre 2014.

## 6.d INTERETS MINORITAIRES

### • Intérêts minoritaires significatifs

L'appréciation du caractère significatif des intérêts minoritaires est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan (avant élimination des opérations réciproques) et au résultat du Groupe BNP Paribas.

	30 juin 2015	1er semestre 2015						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	67 244	786	239	227	34%	84	74	75
Autres intérêts minoritaires						104	149	46
<b>TOTAL</b>						<b>188</b>	<b>223</b>	<b>121</b>

	31 décembre 2014	1er semestre 2014						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros <sup>(1)</sup>								
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	63 917	781	211	336	34%	83	128	54
Autres intérêts minoritaires						88	86	32
<b>TOTAL</b>						<b>171</b>	<b>214</b>	<b>86</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application de l'interprétation IFRIC 21 (cf. notes 1.a et 2.).

- **Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

Aucune opération de restructuration interne n'a eu lieu au cours des premiers semestres 2015 et 2014.

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros, au	1er semestre 2015		1er semestre 2014	
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Part du Groupe	Part des minoritaires
<b>BNP Paribas Polska SA</b>				
BNP Paribas Polska SA a réalisé une augmentation de capital de souscrite en totalité par des investisseurs externes, portant ainsi son taux de détention par le Groupe de 99,83% à 84,94%			(15)	67
Autres	3	(7)	11	(11)
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>	<b>56</b>

- **Engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 774 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 853 millions d'euros au 31 décembre 2014.

## 6.e VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2015. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité de BNP Paribas ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte, pour les besoins de la gestion des activités de banque commerciale qui utilisent les instruments financiers correspondants ;
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente ;
- enfin, les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des opérations de location-financement, des instruments non financiers tels que les immobilisations et les survaleurs, mais aussi les autres actifs incorporels tels que la valeur attachée aux portefeuilles de dépôts à vue ou à la clientèle en relation avec le Groupe dans ses différentes activités. Ces valeurs de marché ne sauraient donc être considérées comme la valeur contributive des instruments concernés à la valeur du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au 30 juin 2015	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 5.d)		43 694	23	43 717	43 803
Prêts et créances sur la clientèle (note 5.e) <sup>(1)</sup>		76 910	608 741	685 651	672 160
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	9 493	170	81	9 744	8 436
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit (note 5.d)		93 693		93 693	93 424
Dettes envers la clientèle (note 5.e)		688 792		688 792	687 365
Dettes représentées par un titre (note 5.f)	62 210	124 654		186 864	185 036
Dettes subordonnées (note 5.f)	6 585	7 819		14 404	14 575

<sup>(1)</sup> Hors location financement

En millions d'euros, au 31 décembre 2014	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 5.d)		43 299	25	43 324	43 348
Prêts et créances sur la clientèle (note 5.e) <sup>(1)</sup>		62 751	580 189	642 940	631 189
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 206	113	82	10 401	8 965
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit (note 5.d)		90 729		90 729	90 352
Dettes envers la clientèle (note 5.e)		643 156		643 156	641 549
Dettes représentées par un titre (note 5.f)	79 463	109 805		189 268	187 074
Dettes subordonnées (note 5.f)	5 116	8 579		13 695	13 936

<sup>(1)</sup> Hors location financement

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers, ainsi qu'ils sont décrits dans la note 1 relative aux principes comptables appliqués par le Groupe. La description des niveaux de la hiérarchie de juste valeur est également présentée dans les principes comptables (note 1.c.10). La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les actifs détenus jusqu'à l'échéance dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée. Ces instruments ont été présentés en Niveau 2, à l'exception des crédits à la clientèle, classés en Niveau 3.

# 6.f PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Pays	30 juin 2015			31 décembre 2014				
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.
<b>Société consolidante</b>									
BNP Paribas SA	France								
BNP Paribas SA (succ. Afrique du Sud)	Afrique du Sud	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Arabie Saoudite)	Arab. Saoudite	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Argentine)	Argentine	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Australie)	Australie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Bahreïn)	Bahreïn	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Belgique)	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Canada)	Canada	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E2	
BNP Paribas SA (succ. Chine)	Chine							S1	
BNP Paribas SA (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Espagne)	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Ile des Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Inde)	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Irlande)	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Italie)	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Japon)	Japon	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Koweït)	Koweït	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Malaisie)	Malaisie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Monaco)	Monaco	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Norvège)	Norvège							S1	
BNP Paribas SA (succ. Panama)	Panama	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Philippines)	Philippines	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Pologne)	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Portugal)	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Qatar)	Qatar	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. République de Corée)	Répub. de Corée	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Singapour)	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Taïwan)	Taïwan	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Thaïlande)	Thaïlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Viet Nam)	Viet Nam	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Retail Banking &amp; Services</b>									
<b>Domestic Markets</b>									
<b>Banque de détail en France</b>									
Banque de Wallis et Futuna	France	IG (1)	51.0%	51.0%	IG (1)	51.0%	51.0%		
BNP Paribas Développement	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Factor	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Factor (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Factor AS	Danemark	ME *	100%	99.9%	E1				
BNP Paribas Factor Portugal	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Quadriplace	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Guyane	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Martinique	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Nouvelle Calédonie	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Réunion	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Société d'assistance de développement et d'expansion	France	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
<b>Banque de détail en Belgique</b>									
Alpha Card SCRL (Groupe)	Belgique	ME	50.0%	50.0%	ME	50.0%	50.0%		
Belgian Mobile Wallet	Belgique	ME	33.2%	33.2%	ME	33.2%	33.2%	V2&V3	
BNP Paribas Commercial Finance Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Factor Deutschland BV	Pays-Bas	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Factor GmbH	Allemagne	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Factoring Europe Corporate Holding NV	Pays-Bas	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis	Belgique	IG	99.9%	99.9%	IG	99.9%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Autriche)	Autriche	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Danemark)	Danemark	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Espagne)	Espagne	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Finlande)	Finlande	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%	E2	
BNP Paribas Fortis (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Norvège)	Norvège	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. République Tchèque)	Répub. Tchèque	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni				S1				
BNP Paribas Fortis (succ. Suède)	Suède	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis Factor IV	Belgique	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
BNP Paribas Fortis Funding SA	Luxembourg	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%		
Bpost banque	Belgique	ME (3)	50.0%	50.0%	ME (3)	50.0%	50.0%		
Demeris NV	Belgique	ME *	100%	99.9%	ME *	100%	99.9%		
Immobilière Sauvenière SA	Belgique	ME *	100%	99.9%	ME *	100%	99.9%		

Dénomination	Pays	30 juin 2015			31 décembre 2014				
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.
<b>Structures Ad Hoc</b>									
BASS Master Issuer NV	Belgique	IG	-	-	IG	-	-		
Ensee Master Issuer	Belgique	IG	-	-	IG	-	-		
<b>Banque de détail au Luxembourg</b>									
BGL BNP Paribas	Luxembourg	IG	66.0%	65.9%	IG	66.0%	65.9%		
BGL BNP Paribas (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
BGL BNP Paribas Factor SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
BNP Paribas Lease Group Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
Collylux SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%	IG	100%	65.9%		
<b>Structures Ad Hoc</b>									
Société Immobilière de Montreux SA	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
<b>Banque de détail en Italie (BNL Banca Commerciale)</b>									
Argincassa SPA	Italie	IG	73.9%	73.9%	IG	73.9%	73.9%		
Banca Nazionale del Lavoro SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNL Franco SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNL Positiva SRL	Italie	IG	51.0%	51.0%	IG	51.0%	51.0%		
Business Partners Italia SCPA	Italie	IG	100%	99.9%	V3				
International Factors Italia SPA - Ititalia	Italie	IG	99.6%	99.6%	IG	99.6%	99.6%		
<b>Structures Ad Hoc</b>									
EMF-IT 2008-1 SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela ABS SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela Home SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela Morgages SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela ORO SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela Public Sector SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela RMBS SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-	E2	
<b>Arval</b>									
Arval	France	ME *	100%	100%	E1				
Arval AS	Danemark	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Austria GmbH	Autriche	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Belgium SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Benelux BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Brasil Ltda	Bresil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval China Co Ltd.	Chine	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval CZ SRO	Répub. Tchèque	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval ECL	France				S4				
Arval Helix Car Rental SA	Grèce	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval India Private Ltd.	Inde	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Luxembourg SA	Luxembourg	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Magyarország KFT	Hongrie	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Maroc SA	Maroc	ME *	100%	89.0%	ME *	100%	89.0%		
Arval OOO	Russie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Oy	Finlande	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Schweiz AG	Suisse	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Service Lease	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Service Lease Alger Operational Automobiles SA	Portugal	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Service Lease Italia SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Service Lease Polska SP ZOO	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Service Lease Romania SRL	Roumanie	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Service Lease SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Slovakia	Slovaquie	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Trading	France	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval UK Group Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Autovale	France				S4				
BNP Paribas Fleet Holdings Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Colparc	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Greenall Insurance Company Ltd.	Irlande	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Public Location Longue Durée	France	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
TEB Arval Arac Flo Kiralama AS	Turquie	IG	100%	75.0%	IG	100%	75.0%		
<b>Leasing Solutions</b>									



BNP PARIBAS – ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Denomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.
BNP Paribas Lease Group KFT	Hongrie	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
BNP Paribas Lease Group Leasing Solutions SPA	Italie	IG	100%	95,5%	IG	100%	95,5%		
BNP Paribas Lease Group Long RT	Hongrie	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
BNP Paribas Lease Group PLC	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
BNP Paribas Lease Group Polka SP ZOO	Pologne	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
BNP Paribas Lease Group SA Belgique	Belgique	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
BNP Paribas Leasing Solutions	Luxembourg	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
BNP Paribas Leasing Solutions Immobilier Suisse	Suisse				ME *	100%	83,0%	S4	
BNP Paribas Leasing Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
BNP Paribas Leasing Solutions NV	Pays-Bas	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
BNP Paribas Leasing Solutions Suisse SA	Suisse	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
Class Financial Services	France	IG (1)	60,1%	49,9%	IG (1)	60,1%	49,9%		
Class Financial Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (1)	100%	49,9%	IG (1)	100%	49,9%		
Class Financial Services (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	49,9%	IG (1)	100%	49,9%		
Class Financial Services (succ. Italie)	Italie	IG (1)	100%	49,9%	IG (1)	100%	49,9%		
Class Financial Services (succ. Pologne)	Pologne	IG (1)	100%	49,9%	IG (1)	100%	49,9%		
Class Financial Services Inc.	Etats-Unis	IG	100%	49,9%	IG	100%	49,9%		
Class Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%	IG	51,0%	42,3%		
CNH Industrial Capital Europe	France	IG (1)	50,1%	41,6%	IG (1)	50,1%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe (succ. Belgique)	Belgique	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe (succ. Italie)	Italie	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe (succ. Pologne)	Pologne	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%	E2	
CNH Industrial Capital Europe BV	Pays-Bas	IG	100%	41,6%	IG	100%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe GmbH	Autriche	IG	100%	41,6%	IG	100%	41,6%		
CNH Industrial Capital Europe Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	41,6%	IG	100%	41,6%		
Commercial Vehicle Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
ES-Finance	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
Foris Lease	France	IG (1)	100%	83,0%	IG (1)	100%	83,0%		
Foris Lease Belgium	Belgique	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
Foris Lease Car & Truck	Belgique							S4	
Foris Lease Deutschland GmbH	Allemagne	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
Foris Lease Berle SA	Espagne	ME *	100%	86,6%	ME *	100%	86,6%		
Foris Lease Operativ Lişing Zarfionem Mukaddoz Resoznyrtarysazag	Hongrie	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
Foris Lease Polka Sp.zoo	Pologne							S3	
Foris Lease Portugal	Portugal	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
Foris Lease Romania IFN SA	Roumanie	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%		
Foris Lease UK Ltd.	Royaume-Uni	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%	D1	
Foris Lease UK Retail Ltd	Royaume-Uni	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%	D1	
Foris Yasagidilase BV	Pays-Bas	ME *	100%	83,0%	ME *	100%	83,0%	D1	
Hotell Hubback Verhuur BV	Pays-Bas							S3	
HFL Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
Humberdyde Commercial Investments Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
Humberdyde Commercial Investments N°1 Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
JCB Finance	France	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
JCB Finance (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
JCB Finance (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%	S1	
JCB Finance (succ. Italie)	Italie	IG (1)	100%	41,6%	IG (1)	100%	41,6%		
JCB Finance Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	50,1%	41,6%	IG	50,1%	41,6%		
Lozicno Italiana SPA	Italie	ME *	100%	83,0%	V3	ME *	100%	95,5%	
Mambo Finance Ltd.	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%	IG	51,0%	42,3%		
MFF	France	IG (1)	51,0%	42,3%	IG (1)	51,0%	42,3%		
Nakoredilab	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Nakoredimars	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Nalotone 2	France	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
RD Portofino SRL	Roumanie	ME *	100%	83,0%	E2				
Same Duzat Fahr Finance	France	IG (1)	100%	83,0%	IG (1)	100%	83,0%		
Same Duzat Fahr Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	83,0%	IG	100%	83,0%		
SREI Equipment Finance Ltd.	Inde	ME (3)	50,0%	41,5%	ME (3)	50,0%	41,5%		
Structures Ad Hoc									
Vels Lease SRL	Italie				S3	IG	-	-	
Personal Investors									
Carital Corsors	France							S4	
Carital Corsors (succ. Allemagne)	Allemagne							S4	
Carital Corsors (succ. Espagne)	Espagne							S4	
DAB Bank AG	Allemagne	IG	91,7%	91,7%	IG	91,7%	91,7%	E3	
Deutsche AT AG	Autriche	IG	100%	91,7%	IG	100%	91,7%	E3	
Goji BNP Paribas Financial Services Ltd.	Inde	ME	34,4%	34,4%	ME	34,4%	34,4%	V1	
Goji Technologies Private Ltd	Inde	ME *	57,4%	57,4%	D1	IG	57,4%	57,4%	
Portparag Gestion	France							S3	
Portparag société de Bourse	France	IG (1)	51,0%	51,0%	IG (1)	51,0%	51,0%		
Structures Ad Hoc									
BNP Paribas Beteiligungsholding AG	Allemagne	IG	-	-	IG	-	-	E3	
International Financial Services									
BNP Paribas Personal Finance									
Alfa Credit SA	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
Axa Banque Financement	France	ME	35,0%	35,0%	ME	35,0%	35,0%		
Banco BNP Paribas Personal Finance SA	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Banco Cetelem Argentina SA	Argentine	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Banco Cetelem SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Banco Cetelem SA (ex. Banco BGN SA)	Bresil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Banco de Servicios Financieros SA	Argentine	ME	40,0%	40,0%	ME	40,0%	40,0%		
Banque Sofina	France	ME (3)	44,9%	44,9%	ME (3)	44,9%	44,9%	V1&D3	
BGN Mercantile E Servicos Ltda.	Bresil	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		

Denomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Ref.
Bileis SPA	Italie								S4
BNP Paribas Personal Finance	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Personal Finance (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100%	100%	E2				
BNP Paribas Personal Finance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Personal Finance EAD	Bulgarie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Personal Finance SA de CV	Mexique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Calsoo	France	IG (1)	51,0%	50,8%	IG (1)	51,0%	50,8%		
Carrefour Banque	France	ME *	40,0%	40,0%	V1	ME *	39,2%	39,2%	
Cetelem Algerie	Algérie	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Cetelem America Ltda.	Bresil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Cetelem Bank LLC.	Russie	ME	20,8%	20,8%	V3	ME	26,0%	26,0%	
Cetelem Brazil SA	Bresil							S4	
Cetelem CR AS	Rép. Tchèque				S4	IG	100%	100%	
Cetelem IFN	Roumanie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Cetelem Services Ltda.	Bresil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Cetelem Slovensko AS	Slovaquie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
CMV Mediane	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Colica Bail	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Colpal	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Commerz FZ	Allemagne	IG	50,1%	50,1%	IG	50,1%	50,1%		
Communication Marketing Services - CMS	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Compagnie de Gestion et de Prêts	France	IG	100%	100%	V4	IG	65,0%	65,0%	
Creation Consumer Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Creation Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Creation Marketing Services Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Credit Moderne Antilles Guyane	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Credit Moderne Ocean Indien	France	IG (1)	97,8%	97,8%	IG (1)	97,8%	97,8%		
Direct Services	Bulgarie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Domilhance	France	IG (1)	55,0%	55,0%	IG (1)	55,0%	55,0%		
Elko	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Elko Beria SA	Espagne	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
ExpresBank	Danemark	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
ExpresBank (succ. Norvège)	Norvège	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Essi Armes Belgium SA NV	Belgique	ME	50,0%	49,9%	ME	50,0%	49,9%		
Eurocredit EFC SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Faot	France				S4	IG (1)	100%		
Filecom	France	IG	82,4%	82,4%	IG	82,4%	82,4%	V1&D3	
Filim	France				S4	IG (1)	100%		
Finsec Expansion SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Finomsec Banca AD	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Finomsec Banka AD	Serbie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Geoschulder Capital & Vermögensverwaltung GmbH (GCV)	Allemagne	ME *	100%	99,9%	ME *	100%	99,9%		
Gestion et Services Groupe Colloga GIE	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Inkasso Kodat GmbH & CO KG	Allemagne	ME *	100%	99,9%	ME *	100%	99,9%		
LaSer Colloga	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
LaSer Loyalty	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
LaSer SA	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
LaSer Symag	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1&D3	
Leval 20	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Levix Finance	France	IG (1)	51,0%	51,0%	IG (1)	51,0%	51,0%		
Magyar Cetelem Bank ZRT	Hongrie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Nissan Finance Belgium NV	Belgique							S4	
Norskens Finance	France	IG (1)	51,0%	51,0%	IG (1)	51,0%	51,0%		
Oney Magyarorszag Zrt	Hongrie	ME	40,0%	40,0%	ME	40,0%	40,0%		
Prêts et Services SAS	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Prêts	France	IG (1)	100%	100%	V1	IG (1)	51,0%	51,0%	
RCS Botswana Proprietary Ltd.	Botswana				S3	IG	100%	E3	
RCS Cards Proprietary Ltd.	Afrique du Sud	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E3	
RCS Collections Proprietary Ltd.	Afrique du Sud				S3	IG	100%	E3	
RCS Home Loans Proprietary Ltd.	Afrique du Sud				S3	IG	100%	E3	
RCS Investment Holdings Ltd.	Afrique du Sud	IG	100%	100%	IG	100%	100%		

Dénomination	Pays	30 juin 2015			31 décembre 2014		
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt
<b>International Retail Banking</b>							
Bank of détail aux Etats-Unis							
1997 Services Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BancWest Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Bancwest Investment Services, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Bank of the West	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Bank of the West (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Bank of the West Business Park Association LLC	Etab-Unis						S3
Banking Street Capital Management Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BNP Insurance Agency, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Center Club, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CFB Community Development Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Class Financial Services LLC	Etab-Unis	IG	75.9%	63.4%	IG	75.9%	63.4%
Commercial Federal Affordable Housing, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Commercial Federal Community Development Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Commercial Federal Insurance Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Commercial Federal Investment Service Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Community Services, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Equity Lending Inc.	Etab-Unis						S1
Essex Credit Corporation	Etab-Unis						S4
FHB Guam Trust Co.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FHL SFC One, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
First Bancorp	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
First Hawaiian Bank	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
First Hawaiian Bank (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	100%	IG	100%	100%
First Hawaiian Capital 1	Etab-Unis						S1
First Hawaiian Leasing, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
First National Bancorporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
First Santa Clara Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Liberty Leasing Company	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Mountain Falls Acquisition Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Real Estate Delivery 2 Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
The Bankers Club, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Urus Real estate, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%
<b>Structures Ad Hoc</b>							
Bank of the West Auto Trust 2014-1 (ex-BOW Auto Trust LLC)	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Bank of the West Auto Trust 2015-1	Etab-Unis	IG	-	-	E2	-	-
Bank of the West Auto Trust 2015-2	Etab-Unis	IG	-	-	E2	-	-
BOW Auto Receivables LLC	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Commercial Federal Realty Investors Corporation	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Commercial Federal Service Corporation	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Equipment Lot FH	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Equipment Lot Siemens 1998A-FH	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Glendale Corporate Center Acquisition LLC	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
LACMTA Rail Stationary Trust (FHH)	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Lexington Blue LLC	Etab-Unis	ME	-	-	ME	-	-
MICOR Equipment Lot	Etab-Unis				S2		
Renovak Village Three Holdings LLC	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Santa Rita Townhomes Acquisition LLC	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
Southeast Airlines 1993 Trust N363SW	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
ST 2001 FH-1 Stationary Trust	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
SMB 99-1	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
VTA 1998-FH	Etab-Unis	IG	-	-	IG	-	-
<b>Europe Méditerranée</b>							
Bank BGZ BNP Paribas SA (ex- BGZ SA)	Pologne	IG	88.3%	88.3%	V1&V3	IG	89.0%
Bank of Nanjing	Chine	ME	18.0%	18.0%	V1	ME	16.2%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Burkina Faso	Burkina Faso	IG	51.0%	51.0%	IG	51.0%	51.0%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	59.8%	59.8%	IG	59.8%	59.8%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Gabon	Gabon	ME	47.0%	47.0%	ME	47.0%	47.0%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Guinée	Guinée	ME*	55.6%	55.6%	ME*	55.6%	55.6%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Mali	Mali	IG	85.0%	85.0%	IG	85.0%	85.0%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Sénégal	Sénégal	IG	54.1%	54.1%	IG	54.1%	54.1%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Assurance	Maroc	IG	67.0%	67.0%	IG	67.0%	67.0%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Crédit Conso	Maroc	ME*	100%	67.0%	ME*	100%	67.0%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Gestion Asset Management	Maroc	ME*	100%	67.0%	ME*	100%	67.0%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Leasing	Maroc	IG	86.9%	58.2%	IG	86.9%	58.2%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Océane	Maroc	IG	100%	67.0%	IG	100%	67.0%
BICI Bourse	Côte d'Ivoire	ME*	90.0%	53.5%	E1		
BNP Intercontinental - BNP1	France				S4	IG (1)	100%
BNP Paribas Bank Polska SA	Pologne				S4	IG	85.0%
BNP Paribas El Djazair	Algérie	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BNP Paribas Fortis Yatirimci Holding AS	Turquie	IG	100%	99.9%	IG	100%	99.9%
BNP Paribas IRB Participations (ex- BNP Paribas BCI Participations)	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BNP Paribas Yatirimci Holding AS	Turquie	IG	100%	100%	IG	100%	100%

Dénomination	Pays	30 juin 2015			31 décembre 2014		
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt
<b>Assurance</b>							
AG Insurance (Groupe)	Belgique	ME	25.0%	25.0%	ME	25.0%	25.0%
BNP Paribas Cardif	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif BV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif Emekli Anonim Sirket	Turquie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
BNP Paribas Cardif General Insurance CO. Ltd.	Rép. de Corée	ME*	77.5%	77.5%	V4	ME*	75.0%
BNP Paribas Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif Poljska AS	Rép. Tchèque	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif PSC Ltd.	Royaume-Uni	ME*	100%	100%	ME	100%	100%
BNP Paribas Cardif Schiedamscherdijk NV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BNP Paribas Cardif Servicios y Asistencia Limitada (ex- Cardif Extension De Garantía y Asistencia Limitada)	Chili	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
BNP Paribas Cardif TCB Life Insurance Company Ltd.	Taiwan	ME	49.0%	49.0%	ME	49.0%	49.0%
BNP Paribas Cardif Vita Compagnia di Assicurazione e Riassicurazione SPA	Italie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
BOB-Cardif Life Insurance Company Ltd.	Chine	ME	50.0%	50.0%	ME	50.0%	50.0%
Cardif Assurance Vie	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Japon)	Japon	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurance Vie (succ. Taiwan)	Taiwan	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Japon)	Japon	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taiwan)	Taiwan	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Colombia Mayoristas ZIT	Hongrie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif del Peru Sa Compania de Seguros	Pérou				S3	ME*	100%
Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Bresil	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif do Brasil Vida e Previdência SA	Bresil	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif El Djazair	Algérie	ME*	100%	100%	E1		
Cardif Forsikring AB	Suède	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Forsikring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Forsikring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Hayat Sigorta Anonim Sirket	Turquie				S3	ME*	100%
Cardif Insurance Company LLC	Russie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif I-Services	France	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Leven	Belgique	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Life Insurance CO. Ltd.	Rép. de Corée	IG (2)	85.0%	85.0%	IG (2)	85.0%	85.0%
Cardif Livroskaling AB	Suède	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Livroskaling AB (succ. Danemark)	Danemark	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Livroskaling AB (succ. Norvège)	Norvège	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Lux Vie	Luxembourg	IG (2)	66.7%	55.3%	IG (2)	66.7%	55.3%
Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%
Cardif Nordic AB	Suède	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Osiguranje Dioničko Društvo ZA Osiguranje	Croatie	ME*	100%	100%	E1		
Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%
Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%

Mouvements de périmètre

Entrées (E) de périmètre

- E1 Franchissement d'un des seuils tels que définis par le Groupe (cf note 1.b)
- E2 Création d'entité
- E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

Sorties (S) de périmètre

- S1 Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)
- S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable
- S3 Entités déconsolidées car devenues intérieures aux seuils définis par le Groupe (cf note 1.b)
- S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

Variations QJ de taux

- V1 Acquisition complémentaire
- V2 Cession partielle
- V3 Dilution
- V4 Réduction

ME\*

Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

Divers

- D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux
- D2 83 Sociétés de Construction de Vente dont 73 en intégration globale et 10 par mise en équivalence
- D3 Le groupe LaSer étal consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 25 juillet 2014. Suite à l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, il est désormais consolidé par intégration globale.

Périmètre de consolidation prudentiel

- (1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.
- (2) Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.
- (3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.

BNP PARIBAS – ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Denomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.
Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczeń na Życie SA	Pologne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Seguros SA	Argentine	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Services SAS	France	ME *	100%	100%	E1				
Cargas Assicurazioni SPA (ex- UBI Assicurazioni SPA)	Italie	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%	E3	
CB (UK) Ltd.	Royaume-Uni	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Danell Ltd.	Irlande	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
F&B Insurance Holdings SA (Groupe)	Belgique				S1	ME	50,0%	50,0%	
Financial Telemarketing Services Ltd.	Royaume-Uni							S3	
QIC BNP Paribas Cardif	France	IG (2)	100%	99,0%	IG (2)	100%	99,0%		
Icare	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%	E3	
Icare Assurance	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%	E3	
Lutaseg	Bresil	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
Nalo Assurance	France	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
NCPV Participacoes Societarias SA	Bresil	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Polzyton Akta Powozozhite Towarzystwo Emerytalne SA	Pologne	ME	33,3%	33,3%	ME	33,3%	33,3%		
Podstoma Cardif Slovaka AS	Slovaquie	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Portes de Claye SCI	France	ME	45,0%	45,0%	V3	ME	45,0%	56,9%	
Scot SCI	France	ME	46,4%	49,9%	V3	ME	46,4%	57,9%	
State Bank of India Life Insurance Company Ltd.	Inde	ME	26,0%	26,0%	ME	26,0%	26,0%		
<b>Structures Ad Hoc</b>									
BNP Paribas Actens Euroind	France	IG (2)	-	-	E1				
BNP Paribas Agni	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-	E1	
BNP Paribas Convidas	France	IG (2)	-	-	E1				
BNP Paribas Development Humain	France	IG (2)	-	-	E1				
BNP Paribas Global Senior Corporate Loans	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
BNP Paribas Money 3M	France				S3	IG (2)	-	-	
Cardimo	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Nalo Fonds Ampère 1	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Odysse SCI	France	IG (2)	-	-	IG (2)	-	-		
Profilas Monde Equilibre	France				S4	IG (2)	-	-	
<b>Wealth Management</b>									
B'Capital	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Bank Ininger de Beaufort NV	Pays-Bas	IG	63,0%	63,0%	IG	63,0%	63,0%		
Bank Ininger de Beaufort NV (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	63,0%	IG	100%	63,0%		
BNP Paribas Espana SA	Espagne	IG	99,7%	99,7%	IG	99,7%	99,7%	V1	
BNP Paribas Wealth Management	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Wealth Management (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Wealth Management (succ. Singapour)	Singapour	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Wealth Management Monaco	Monaco	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Conseil Investissement SNC	France	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
<b>Investment Partners</b>									
Alfred Berg Asset Management AB	Suede	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Danemark)	Danemark	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Finlande)	Finlande	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Norvege)	Norvege	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Fonder AB	Suede	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Kapitalforvaltning AB	Suede	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Kapitalforvaltning AS	Norvege	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Kapitalforvaltning Finland AB	Finlande	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Alfred Berg Rahastoyhdy Oy	Finlande	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Bancoestado Administradora General de Fondos SA	Chili	ME	50,0%	49,1%	ME	50,0%	49,1%		
BNP Paribas Asset Management Brazil Ltda.	Bresil	IG	100%	99,6%	IG	100%	99,6%		
BNP Paribas Asset Management Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Asset Management India Private Ltd.	Inde	ME *	100%	98,3%	ME *	100%	98,3%		
BNP Paribas Asset Management SAS	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Asset Management SAS (succ. Autriche)	Autriche	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Capital Partners	France	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
BNP Paribas Investment Partners	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Holdings Pty Ltd.	Australie	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Ltd.	Australie	ME *	100%	98,3%	ME *	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Argentina SA	Argentine	ME *	100%	99,6%	ME *	100%	99,6%	E1	
BNP Paribas Investment Partners Asia Ltd.	Hong Kong	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners BE Holding	Belgique	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Belgium	Belgique	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Belgium (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Funds (Nederland) N.V.	Pays-Bas	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Japan Ltd.	Japon	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Latham SA	Mexique	ME *	99,1%	97,4%	ME *	99,1%	97,4%	V4	
BNP Paribas Investment Partners Luxembourg	Luxembourg	IG	99,7%	98,0%	IG	99,7%	98,0%		
BNP Paribas Investment Partners Netherlands NV	Pays-Bas	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners NL Holding NV	Pays-Bas	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners PT	Indonésie	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners Singapore Ltd.	Singapour	ME *	100%	98,3%	ME *	100%	98,3%		

Denomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.
BNP Paribas Investment Partners Societa di Gestione del Risparmio SPA	Italie	IG	100%	100%	V4	IG	100%	99,7%	
BNP Paribas Investment Partners UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
BNP Paribas Investment Partners USA Holdings Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
CamCeston	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
Fischer Francis Trees & Wats Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Fischer Francis Trees & Wats UK Ltd.	Royaume-Uni	ME *	100%	98,3%	ME *	100%	98,3%		
Fund Channel	Luxembourg	ME	50,0%	49,1%	ME	50,0%	49,1%		
FundQuest Advisor	France	ME	100%	98,3%	ME *	100%	98,3%		
FundQuest Advisor (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	ME *	100%	98,3%	ME *	100%	98,3%		
FundQuest UK Ltd.	Royaume-Uni							S3	
Haibing - Fortis Private Equity Fund Management CO. Ltd.	Chine	ME	33,0%	32,4%	ME	33,0%	32,4%		
HFT Investment Management CO Ltd. (Groupe)	Chine	ME	49,0%	48,2%	ME	49,0%	48,2%		
Shinhan BNP Paribas Asset Management CO Ltd.	Rep. de Corée	ME	35,0%	34,4%	ME	35,0%	34,4%		
THEAM	France	IG	100%	98,3%	IG	100%	98,3%		
TKB BNP Paribas Investment Partners Holding BV	Pays-Bas				S2	ME	50,0%	49,1%	
<b>Services Immobiliers</b>									
Asset Partners	France							S4	
Abnreal Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Auguste-Thouard Expertise	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilière d'Entreprise	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Promotion Residentiel (ex-BNP Paribas Immobilier Residentiel Promotion Ile de France)	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel Services	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel Service Clients	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel Transaction & Conseil	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Immobilier Residentiel V2	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Ireland Ltd.	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management LLC	Etats-Unis	IG	49,0%	49,0%	IG	49,0%	49,0%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Italy SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory SA	Roumanie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Advisory Spain SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Conseil France	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Conseil GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Facilities Management Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Financial Partner	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Holding Benelux SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Holding GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Hotels France	France	IG	100%	96,0%	V3	IG	100%	V2	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Belgium	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management France	France	IG	96,8%	96,8%	IG	96,8%	96,8%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Germany GmbH	Allemagne	IG	94,9%	94,9%	IG	94,9%	94,9%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Italy	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Spain SA	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Investment Services	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Italy SRL	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Jersey Ltd.	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Poland SP 200 (ex-BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Poland SP 200)	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Development UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Development Italy SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management Belgium	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Real Estate Property Management France SAS	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		

Mouvements de périmètre

Entrées (E) de périmètre

- E1 Franchissement d'un des seuils tels que définis par le Groupe (cf. note 1.B)
- E2 Création d'entité
- E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

Sorties (S) de périmètre

- S1 Cession d'activités (dont dissolution, liquidation)
- S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable
- S3 Entités déconsolidées car devenues inférieures aux seuils définis par le Groupe (cf. note 1.B)
- S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

Variations (V) de taux

- V1 Acquisition complémentaire
- V2 Cession partielle
- V3 Dilution
- V4 Réduction

ME \* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

Divers

- D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux
- D2 83 Sociétés de Construction de Vente dont 73 en intégration globale et 10 par mise en équivalence
- D3 Le groupe La Sot est consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 25 juillet 2014. Suite à l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, il est désormais consolidé par intégration globale.

Périmètre de consolidation prudentiel

BNP PARIBAS – ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.
BNP Paribas Real Estate Property Management GmbH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management Italy SRL	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management Spain SA	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Transaction France	France	IG	96.0%	96.0%	V3	IG	96.1%	96.1%	V2
BNP Paribas Real Estate Valuation France	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Czech Republic SRO	Rép. Tchèque	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Hungary Ltd.	Hongrie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
European Direct Property Management SA	Luxembourg								S3
FG Ingénierie et Promotion Immobilière	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Immobilière des Bergues	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Locchi SRL	Italie	IG	100%	100%	E1				
Mouster Hispania	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Parlier Tower Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	E3				
Parlier & Services	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Pyrotech GB 1 SA	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Pyrotech SARL	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
San Basilio 45 SRL	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Siege Isay	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Sociétés de Construction de Vente	France	IG / ME	-	-	D2	IG / ME	-	-	D2
Sviluppo HC Taurina SRL	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Sviluppo Residenziale Itale SRL	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Tasaciones Hipotecarias SA	Espagne								S2
Via Crespi 24 SRL	Italie				S2	IG	100%	100%	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
REPD Parker Ltd.	Royaume-Uni	IG	-	-	E2				
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>									
<b>Securities Services</b>									
BNP Paribas Dealing Services	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Dealing Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Dealing Services Asia Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Fund Administration Services Ireland Ltd.	Irlande	IG	100%	100%	E3				
BNP Paribas Fund Services Australasia Pty Ltd. (succ. Nouvelle Zélande)	Australie	ME*	100%	100%	D1	IG	100%	100%	
BNP Paribas Fund Services Australasia Pty Ltd. (succ. Nouvelle Zélande)	Nlle-Zélande	ME*	100%	100%	D1	IG	100%	100%	
BNP Paribas Fund Services Dublin Ltd.	Irlande	IG	100%	100%	D1	ME*	100%	100%	
BNP Paribas Fund Services France	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Australie)	Australie	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Belgique)	Belgique	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Grèce)	Grèce	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Guernesey)	Guernesey	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Hongrie)	Hongrie	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Ile de Man)	Ile de Man								S1
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Irlande)	Irlande	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Italie)	Italie	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Jersey)	Jersey	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Pologne)	Pologne	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Portugal)	Portugal	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Singapour)	Singapour	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Suisse)	Suisse	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Sundaram Global Securities Operations Private Ltd.	Inde	ME*	51.0%	51.0%		ME*	51.0%	51.0%	
<b>CIB EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)</b>									
BNP Paribas Arbitrage	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Arbitrage (succ. Eats-Unis)	Eats-Unis	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Arbitrage (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	

Dénomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.
BNP Paribas Equities France	France								S4
Esome	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Laiffe Participation 22	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Opera Trading Capital	France	IG	100%	100%	E2				
Opera Trading Capital (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100%	100%	E2				
Opera Trading Capital (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	E2				
Parleage	France								S4
Parleage	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
Talbot Participation 3 SNC	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Vener Investissements (Groupe)	France	ME	40.0%	50.0%		ME	40.0%	50.0%	
<b>Autres pays d'Europe</b>									
Alpha Murcia Holding BV	Pays-Bas	ME*	100%	99.9%		ME*	100%	99.9%	
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Bank JSC (ex- BNP Paribas ZAO)	Russie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Bank NV	Pays-Bas								S3
BNP Paribas Commodity Futures Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Emission-und Handel MBH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Ireland	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Islamic Issuance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Net Ltd.	Royaume-Uni	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	
BNP Paribas Prime Brokerage International Ltd.	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	E2
BNP Paribas U.K. Holdings Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Vartry Reinsurance Ltd.	Irlande	ME*	100%	100%	D1	IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas Holding Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
F School	Belgique	ME	50.0%	50.0%		ME	50.0%	50.0%	E1
GreenStars BNP Paribas	Luxembourg	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	
Harewood Holdings Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Hime Holding 1 SA	Luxembourg	ME	26.4%	26.4%		ME	26.4%	26.4%	
Hime Holding 2 SA	Luxembourg	ME	21.0%	21.0%		ME	21.0%	21.0%	
Hime Holding 3 SA	Luxembourg	ME	20.6%	20.6%		ME	20.6%	20.6%	
Landspire Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Pluggin SA	Luxembourg	IG	100%	65.9%		IG	100%	65.9%	
SC Nueva Comis Murda SL	Espagne	ME*	100%	99.9%		ME*	100%	99.9%	
Ustream Logistics Ltd.	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Ustream Solutions Ltd.	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Moyen-Orient</b>									
BNP Paribas Investment Company KSA	Arab. Saoudite	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	
<b>Afrique</b>									
BNP Paribas Securities South Africa Holdings PTY Ltd. (ex- BNP Paribas Cade Securities)	Afrique du Sud	ME*	60.0%	60.0%		ME*	60.0%	60.0%	E1
BNP Paribas Securities South Africa PTY Ltd. (ex- BNP Paribas Cade Structuring)	Afrique du Sud	ME*	100%	60.0%	V1	ME*	60.0%	60.0%	
<b>CIB Amériques</b>									
Banco BNP Paribas Brasil SA	Bresil	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Banex Holding Corporation	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas (Canada) Valeurs Mobilières	Canada	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	E1
BNP Paribas Canada	Canada	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Capital Services Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas CC Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Colombia Corporation Financiera SA	Colombie	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading Canada Corp	Canada	ME*	100%	100%		ME*	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading GP	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading Holdings, Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading LLC	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas FS LLC	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Leasing Corporation	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Mortgage Corporation	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas North America Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Prime Brokerage Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Prime Brokerage International Ltd.	Iles Cayman								S1
BNP Paribas RCC Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Securities Corporation	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Carens Holding Company Ltd. (Groupe)	Bermudes				S3				
FB Transportation Capital LLC	Eats-Unis	IG	100%	99.9%		IG	100%	99.9%	
Foris Funding LLC	Eats-Unis	IG	100%	99.9%		IG	100%	99.9%	
French American Banking Corporation - FABC	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
FSI Holdings Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Paribas North America Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Via North America, Inc.	Eats-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>CIB Asie Pacifique</b>									
Bank BNP Paribas Indonesia PT	Indonesie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Pacific (Australia) Ltd.	Australie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas (China) Ltd.	Chine	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Arbitrage (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Capital (Asia Pacific) Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Commodities Trading (Shanghai) Co Ltd.	Chine	IG	100%	100%		IG	100%	100%	E2
BNP Paribas Finance (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas India Holding Private Ltd.	Inde	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas India Solutions Private Ltd.	Inde	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Japan Ltd.	Japon								S1
BNP Paribas Malaysia Berhad	Malaisie	IG	100%	100%		IG	100%		

Dénomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.
BNP Paribas Securities India Private Ltd	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities Indonesia PT	Indonésie	IG	99,0%	99,0%	IG	99,0%	99,0%		
BNP Paribas Securities Japan Ltd	Japon	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securities Korea Company Ltd	Répub. de Corée	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SJ Ltd.	Hong Kong	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas SJ Ltd. (succ. Japon)	Japon	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BPP Holdings Pte Ltd	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Structures Ad Hoc</b>									
SA Lombard Street Investments Ltd	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
AC2 Capital Partners Singapore Pte. Ltd	Singapour	ME (3)	-	-	ME (3)	-	-		
Alamo Funding II Inc.	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Alectra Finance PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Aleray SARL	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-	E1	
Anin Participalim 8	France	IG	-	-	IG	-	-		
Aquarius + Investments PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-	E1	
Aquarius Capital Investments Ltd.	Irlande							S3	
Asa BV	Pays-Bas							S3	
Asargat	France	IG	-	-	IG	-	-		
Asfin Finance	France	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas EOD Brazil Fundo Invest Multimercado	Bresil	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Finance Inc.	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Flexi III Deposit Euro	France				S2	IG	-	E1	
BNP Paribas International Finance Dublin	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Investments N°1 Ltd	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Investments N°2 Ltd	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas IP Euro Co 2015-1 BV (ex-Leveraged Finance Europe Capital V BV)	Pays-Bas				S3	IG	-		
BNP Paribas Proprietario Fundo de Investimento Multimercado	Bresil	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Adonis LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG BMC Select LLC	Etats-Unis							S1	
BNP Paribas VPG Brooklin LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Brooklyn-Cre LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG CB LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG CT Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG EDMC Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Freedom Communications LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Lake Butler LLC	Etats-Unis				S1	IG	-		
BNP Paribas VPG Legacy Cabinets LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Mark IV LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Master LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Mediaseries Group LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG MGM LLC	Etats-Unis							S1	
BNP Paribas VPG Modern Luxury Media LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Northair LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG PCMC LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Reader's Digest Association LLC	Etats-Unis							S1	
BNP Paribas VPG SBX Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG SDI Media Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Semgroup LLC	Etats-Unis							S1	
BNP Paribas VPG Tian Outdoor LLC	Etats-Unis				S1	IG	-		
Boug BV	Pays-Bas	IG	-	-	IG	-	-		
Compagnie Investissement Italiens	France	IG	-	-	IG	-	-		
Compagnie Investissement Opéra	France	IG	-	-	IG	-	-		
Croissan SARL	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
European Index Assets BV	Pays-Bas	IG	-	-	IG	-	-	E2	
Financière des Italiens	France	IG	-	-	IG	-	-		
Financière Paris Hausmann	France	IG	-	-	IG	-	-		
Financière Talbot	France	IG	-	-	IG	-	-		
Grenache et Cie SNC	Luxembourg							S1	
Harewood Financing Ltd	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
Madison Arbor LLC	Etats-Unis							S1	
Madison Arbor Ltd.	Irlande	IG	-	-	IG	-	-	E2	
Maric Finance Ltd	Iles Cayman				S3	IG	-		
Matchpoint Finance Public Company Ltd	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Matchpoint Master Trust	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-	E1	
Mediterranea	France	IG	-	-	IG	-	-		
Omega Capital Funding Ltd.	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Omega Capital Investments PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Opkchamps	France	IG	-	-	IG	-	-		
Participalim Opéra	France	IG	-	-	IG	-	-		
Ribera del Loto Arbitrage	Espagne							S3	
Royale Neave I SARL	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
Royale Neave VI SARL	Luxembourg							S3	
Scalds Capital (Ireland) Ltd	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Scalds Capital LLC	Etats-Unis				S1	IG	-		
Scalds Capital Ltd.	Jersey	IG	-	-	IG	-	-		
Starbird Funding Corporation	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
TCC Fund I LP	Iles Cayman	IG	-	-	IG	-	-		
Tender Option Bond Municipal program	Etats-Unis	ME*	-	-	ME*	-	-		
VPG SDI Media LLC	Etats-Unis	ME*	-	-	VI	ME	-		
<b>Autres Activités</b>									
BNP Paribas Suisse SA	Suisse	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Suisse SA (succ. Guernsey)	Guernsey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Suisse SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		

Dénomination	Pays	30 juin 2015				31 décembre 2014			
		Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.	Méthode	% contrôle	% Intéret	Ref.
<b>Private Equity (BNP Paribas Capital)</b>									
BNP Paribas Fortis Private Equity Belgium (ex-Fortis Private Equity Belgium NV)	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis Private Equity Expansion (ex-Fortis Private Equity Expansion Belgium NV)	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis Private Equity Management (ex-Fortis Private Equity Management Belgium)	Belgique	ME*	100%	99,9%	ME*	100%	99,9%	E1	
Cobema	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Compagnie Financière Oibmane SA	Luxembourg	IG	97,1%	97,0%	V1	IG	97,0%	97,0%	
Fortis Private Equity Venture Belgium SA	Belgique							S4	
Gepaco	Belgique							S4	
<b>Sociétés Immobilières d'Exploitation</b>									
Anin Participalim 5	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Anin Participalim 8	Espagne							S3	
Société Immobilière du Marché Saint-Honoré	France	IG	99,9%	99,9%	IG	99,9%	99,9%		
<b>Sociétés de portefeuille et autres filiales</b>									
BNL International Investments SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Home Loan SFH	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Méditerranée Innovation et Technologies	Maroc	IG	100%	96,7%	IG	100%	96,7%		
BNP Paribas Partners for Innovation (Groupe)	France	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
BNP Paribas Public Sector SCF	France	IG (1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%	
BNP Paribas SB Re	Luxembourg	IG (2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%	
Compagnie d'Investissements de Paris - CIP	France				S4	IG	100%	100%	
Financière BNP Paribas	France				S4	IG	100%	100%	
Financière du Marché Saint-Honoré	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
GE Groupement Auxiliaire de Moyens	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Omnium de Gestion et de Développement Immobilier - OGDJ	France							S4	
Plagefin - Placement, Gestion, Finance Holding SA	Luxembourg							S4	
Sagep	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Société Auxiliaire de Construction Immobilière - SACI	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Société Orbalisme de Participalim	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
UCB Ball 2	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
UCB Entreprises	France							S4	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
BNP Paribas US Medium Term Notes Program	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas SME-1	France	IG	-	-	IG	-	-	E2	
FCT Opéra	France	IG	-	-	IG	-	-	E2	
<b>Kliperre</b>									
Kliperre SA (Groupe)	France	ME	6,6%	6,6%	V2&V3	ME	21,7%	21,6%	

Mouvements de périmètre

Entrées (E) de périmètre

- E1 Franchissement d'un des seuls tels que définis par le Groupe (cf. note 1.b)
- E2 Création d'entité
- E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

Sorties (S) de périmètre

- S1 Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)
- S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable
- S3 Entités déconsolidées car devenues intérieures aux seuls définis par le Groupe (cf. note 1.b)
- S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

Variations (V) de taux

- V1 Acquisition complémentaire
- V2 Cession partielle
- V3 Dilution
- V4 Réduction

ME\* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

Divers

- D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux
- D2 83 Sociétés de Construction de Vente dont 73 en intégration globale et 10 par mise en équivalence
- D3 Le groupe LaSer était consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 25 juillet 2014. Suite à l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, il est désormais consolidé par intégration globale.

Périmètre de consolidation prudentiel

- (1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.
- (2) Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.
- (3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.

## 3.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

Aux actionnaires  
BNP Paribas SA  
16, Boulevard des Italiens  
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.a et 2 des notes annexes aux états financiers qui exposent le changement de méthodes comptables relatif à l'interprétation IFRIC 21 « Taxes ».

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 3 août 2015

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Damien Leurent

Etienne Boris

Hervé Hélias

## 4. Risques et adéquation des fonds propres (non audité)

### ► RATIOS DE FONDS PROPRES<sup>(1)</sup>

Actualisation du tableau n° 1 du Document de référence 2014 p. 246.

En millions d'euros	Phasé <sup>(2)</sup>	
	30 juin 2015	31 décembre 2014 <sup>(3)</sup>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>67 855</b>	<b>64 519</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (TIER 1)</b>	<b>73 908</b>	<b>70 427</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>81 622</b>	<b>77 217</b>
<b>ACTIFS PONDÉRÉS</b>	<b>629 597</b>	<b>614 449</b>
<b>RATIOS</b>		
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>10,8 %</b>	<b>10,5 %</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)</b>	<b>11,7 %</b>	<b>11,5 %</b>
<b>Total fonds propres</b>	<b>13,0 %</b>	<b>12,6 %</b>

En millions d'euros	Plein	
	30 juin 2015	31 décembre 2014 <sup>(3)</sup>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>66 829</b>	<b>63 711</b>
<b>ACTIFS PONDÉRÉS</b>	<b>632 611</b>	<b>619 827</b>
<b>RATIO</b>		
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>10,6 %</b>	<b>10,3 %</b>

<sup>(1)</sup> Sous réserve des dispositions de l'article 26.2 du Règlement (UE) n°575/2013.

<sup>(2)</sup> Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

<sup>(3)</sup> Retraité de l'application rétrospective au 1er janvier 2014 de l'interprétation IFRIC 21.



## ► PASSAGE DU BILAN COMPTABLE CONSOLIDE AU BILAN PRUDENTIEL

Actualisation du tableau n° 2 du Document de référence 2014 p.257.

En millions d'euros	30 juin 2015			
	Périmètre comptable	Retraitements assurance	Retraitements IFRS11	Périmètre prudentiel
<b>ACTIF</b>				
Caisse, banques centrales	99 423	(19)	161	99 565
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres de transaction	206 138	3	15	206 156
Prêts et opérations de pensions	179 941	5 485	-	185 426
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	83 688	(80 736)	-	2 952
Instruments financiers dérivés	359 092	(11)	(13)	359 068
Instruments financiers dérivés de couverture	17 068	(84)	15	16 999
Actifs financiers disponibles à la vente	267 055	(106 197)	4 520	165 378
Prêts et créances sur les établissements de crédit	43 803	(1 330)	(3 304)	39 169
Prêts et créances sur la clientèle	697 405	921	5 263	703 589
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 590	-	-	4 590
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 436	(7 859)	-	577
Actifs d'impôts courants et différés	8 258	(64)	135	8 329
Comptes de régularisation et actifs divers	121 920	(5 455)	344	116 809
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 350	4 897	(596)	11 651
Immeubles de placement	1 593	(1 273)	-	320
Immobilisations corporelles	18 726	(395)	212	18 543
Immobilisations incorporelles	2 999	(138)	12	2 873
Ecarts d'acquisition	11 024	(226)	-	10 798
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 138 509</b>	<b>(192 481)</b>	<b>6 764</b>	<b>1 952 792</b>
<b>DETTES</b>				
Banques centrales	5 841	-	-	5 841
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres de transaction	91 671	-	(24)	91 647
Emprunts et opérations de pensions	227 203	-	-	227 203
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	62 847	(366)	-	62 481
Instruments financiers dérivés	356 104	(30)	(17)	356 057
Instruments financiers dérivés de couverture	21 232	(6)	25	21 251
Dettes envers les établissements de crédit	93 424	(2 752)	761	91 433
Dettes envers la clientèle	687 365	(4 532)	4 495	687 328
Dettes représentées par un titre	185 036	2 281	1 114	188 431
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 182	-	-	3 182
Passifs d'impôts courants et différés	2 903	(488)	152	2 567
Comptes de régularisation et passifs divers	96 429	(2 453)	214	94 190
Provisions techniques des sociétés d'assurance	182 904	(182 904)	-	-
Provisions pour risques et charges	11 670	(247)	39	11 462
Dettes subordonnées	14 575	(838)	5	13 742
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 042 386</b>	<b>(192 335)</b>	<b>6 764</b>	<b>1 856 815</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>96 123</b>	<b>(146)</b>	<b>-</b>	<b>95 977</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 138 509</b>	<b>(192 481)</b>	<b>6 764</b>	<b>1 952 792</b>

En millions d'euros	31 décembre 2014 <sup>(*)</sup>			
	Périmètre comptable	Retraitements assurance	Retraitements IFRS11	Périmètre prudentiel
<b>ACTIF</b>				
Caisse, banques centrales	117 473	(7)	197	117 663
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres de transaction	156 546	-	5	156 551
Prêts et opérations de pensions	165 776	5 682	-	171 458
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	78 827	(75 858)	-	2 969
Instruments financiers dérivés	412 498	5	(18)	412 485
Instruments financiers dérivés de couverture	19 766	(85)	14	19 695
Actifs financiers disponibles à la vente	252 292	(106 282)	4 512	150 522
Prêts et créances sur les établissements de crédit	43 348	(1 206)	(4 122)	38 020
Prêts et créances sur la clientèle	657 403	1 395	5 971	664 769
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 603	-	-	5 603
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 965	(8 436)	-	529
Actifs d'impôts courants et différés	8 628	(99)	124	8 653
Comptes de régularisation et actifs divers	110 088	(4 705)	325	105 708
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 371	5 108	(660)	11 819
Immeubles de placement	1 614	(1 251)	-	363
Immobilisations corporelles	18 032	(397)	252	17 887
Immobilisations incorporelles	2 951	(141)	10	2 820
Ecarts d'acquisition	10 577	(219)	-	10 358
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 077 758</b>	<b>(186 496)</b>	<b>6 610</b>	<b>1 897 872</b>
<b>DETTES</b>				
Banques centrales	1 680	-	-	1 680
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres de transaction	78 912	-	(16)	78 896
Emprunts et opérations de pensions	196 733	-	-	196 733
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	57 632	(4 119)	-	53 513
Instruments financiers dérivés	410 250	(7)	(21)	410 222
Instruments financiers dérivés de couverture	22 993	-	32	23 025
Dettes envers les établissements de crédit	90 352	(1 393)	766	89 725
Dettes envers la clientèle	641 549	(3 617)	4 413	642 345
Dettes représentées par un titre	187 074	1 737	1 126	189 937
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 765	-	-	4 765
Passifs d'impôts courants et différés	2 920	(562)	173	2 531
Comptes de régularisation et passifs divers	87 722	(2 111)	93	85 704
Provisions techniques des sociétés d'assurance	175 214	(175 214)	-	-
Provisions pour risques et charges	12 337	(251)	40	12 126
Dettes subordonnées	13 936	(822)	4	13 118
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 984 069</b>	<b>(186 359)</b>	<b>6 610</b>	<b>1 804 320</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>93 689</b>	<b>(137)</b>	<b>-</b>	<b>93 552</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 077 758</b>	<b>(186 496)</b>	<b>6 610</b>	<b>1 897 872</b>

<sup>(\*)</sup> Retraité de l'application rétrospective au 1er janvier 2014 de l'interprétation IFRIC 21.

## ► FONDS PROPRES PRUDENTIELS

Actualisation du tableau n° 3 du Document de référence 2014 p.262.

En millions d'euros	30 juin 2015		31 décembre 2014 <sup>(1)</sup>	
	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(2)</sup>	Phasé	Dispositions transitoires <sup>(2)</sup>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 : Instruments et réserves</b>				
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	26 961	-	26 951	-
<i>dont actions ordinaires</i>	26 961	-	26 951	-
Bénéfices non distribués	48 469	-	50 230	-
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	6 585	-	6 092	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-	-
Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des CET1	-	-	-	-
Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1er janvier 2018 en vertu des droits antérieurs	-	-	-	-
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	2 537	1 192	2 900	1 645
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 270	-	(1 947)	-
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>86 822</b>	<b>1 192</b>	<b>84 226</b>	<b>1 645</b>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires</b>	<b>(18 967)</b>	<b>(165)</b>	<b>(19 707)</b>	<b>(837)</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>67 855</b>	<b>1 027</b>	<b>64 519</b>	<b>808</b>
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments</b>	<b>6 859</b>	<b>2 890</b>	<b>7 023</b>	<b>3 800</b>
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires</b>	<b>(806)</b>	<b>(806)</b>	<b>(1 115)</b>	<b>(1 115)</b>
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)</b>	<b>6 053</b>	<b>2 084</b>	<b>5 908</b>	<b>2 685</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	<b>73 908</b>	<b>3 111</b>	<b>70 427</b>	<b>3 493</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions</b>	<b>9 477</b>	<b>259</b>	<b>8 295</b>	<b>240</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires</b>	<b>(1 763)</b>	<b>763</b>	<b>(1 505)</b>	<b>1 012</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)</b>	<b>7 714</b>	<b>1 022</b>	<b>6 790</b>	<b>1 252</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 + T2)</b>	<b>81 622</b>	<b>4 133</b>	<b>77 217</b>	<b>4 745</b>

<sup>(1)</sup> Retraité de l'application rétrospective au 1er janvier 2014 de l'interprétation IFRIC 21.<sup>(2)</sup> Montant soumis à traitement préréglément ou montant résiduel en vertu du règlement (UE) n° 575/2013, conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

## ► EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDERES AU TITRE DU PILIER 1

Actualisation du tableau n° 7 du Document de référence 2014 p.265.

Bâle 3 plein En millions d'euros	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
Risque de crédit <sup>(1)</sup>	463 797	37 104	456 346	36 508
Risque de contrepartie	30 016	2 401	29 995	2 399
Risque de participations en actions	57 351	4 588	58 696	4 696
Risque de marché <sup>(2)</sup>	24 050	1 924	20 357	1 628
Risque opérationnel	57 397	4 592	54 433	4 355
<b>TOTAL</b>	<b>632 611</b>	<b>50 609</b>	<b>619 827</b>	<b>49 586</b>
<sup>(1)</sup> Dont positions de titrisation du portefeuille bancaire	14 825	1 186	13 988	1 119
<sup>(2)</sup> Dont risque de change	1 257	101	1 246	100

En tenant compte des dispositions transitoires, le montant des actifs pondérés du Groupe s'élève à 629,6 milliards d'euros au 30 juin 2015.

► **RATIO DE LEVIER**

Actualisation du tableau n° 12 du Document de référence 2014 p.270.

<i>En milliards d'euros</i>	<b>30 juin 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)</b>	<b>74</b>	<b>71</b>
Total bilan prudentiel	1 953	1 898
Ajustements relatifs aux instruments dérivés	(59)	(24)
Ajustements relatifs aux opérations de pensions, prêts/emprunts de titres et assimilées	1	1
Ajustements relatifs aux engagements donnés (après application des facteurs de conversion réglementaire)	149	140
Déductions prudentielles Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	(19)	(19)
Autres ajustements	(7)	(6)
<b>Total exposition ratio de levier</b>	<b>2 018</b>	<b>1 990</b>
<b>RATIO DE LEVIER<sup>(*)</sup></b>	<b>3,7%</b>	<b>3,6%</b>

<sup>(\*)</sup> Ratio plein calculé sur la base d'une exposition consolidée du Groupe avec une hypothèse de remplacement des instruments Tier 1 devenus non éligibles par des instruments équivalents éligibles.

► **INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES CONFORMEMENT AU REGLEMENT D'EXECUTION (UE) N° 1423/2013 DE LA COMMISSION DU 20 DECEMBRE 2013**

La publication des principales caractéristiques des instruments de fonds propres est disponible sur le site des relations investisseurs : [invest.bnpparibas.com](http://invest.bnpparibas.com).

## 5. Informations complémentaires

### 5.1 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2015

	En % des droits de vote
<b>SFPI<sup>(*)</sup></b>	<b>10,3%</b>
<b>Gd Duché de Luxembourg</b>	<b>1,0%</b>
<b>Salariés</b>	<b>5,1%</b>
- Dont FCPE Groupe	3,7%
- Dont détention directe	1,4%
<b>Actionnaires individuels</b>	<b>4,8%</b>
<b>Inv. Institutionnels</b>	<b>73,8%</b>
- Dont Europe	44,0%
- Dont hors Europe	29,8%
<b>Autres et non identifiés</b>	<b>5,0%</b>

<sup>(\*)</sup> Société Fédérale de Participation et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge

### 5.1 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas (SA) a été actualisé en date du 10 juillet 2015 par souscription de 228.567 actions nouvelles de 2 euros nominal chacune consécutivement à des levées d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social de BNP Paribas (SA) s'élève donc actuellement à 2.492.372.484 euros, divisé en 1.246.186.242 actions de 2 euros nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces actions.

### 5.2 Statuts

#### TITRE I

#### FORME – DÉNOMINATION – SIÈGE SOCIAL - OBJET

##### Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1er) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt-dix-neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1er du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents Statuts.

**Article 2**

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS (9<sup>e</sup> arrondissement) 16, Boulevard des Italiens.

**Article 3**

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1<sup>er</sup> relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

**TITRE II****CAPITAL SOCIAL – ACTIONS****Article 4**

Le capital social est fixé à 2.492.372.484 euros ; il est divisé en 1.246.186.242 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

**Article 5**

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

**Article 6**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de

faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

### TITRE III

#### ADMINISTRATION

##### **Article 7**

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

##### **1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires**

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

##### **2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA**

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents Statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction Générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

##### **Article 8**

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

##### **Article 9**

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

##### **Article 10**

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.

Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

#### **Article 11**

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société.

### **TITRE IV**

#### **ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRÉSIDENT, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES CENSEURS**

#### **Article 12**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur Général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

#### **Article 13**

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

#### **Article 14**

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général.



Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents Statuts relatives au Directeur Général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président Directeur Général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur Général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur Général jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

### **Article 15**

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur Général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur Général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

### **Article 16**

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Les rémunérations des Directeurs Généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur Général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur Général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs Généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

### **Article 17**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

## TITRE V

### ASSEMBLÉES DES ACTIONNAIRES

#### **Article 18**

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer au vote par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

## TITRE VI

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### **Article 19**

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

## TITRE VII

### COMPTES ANNUELS

#### **Article 20**

L'exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

À la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

#### **Article 21**

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges, amortissements et provisions constituent le résultat. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever toutes sommes pour les affecter à la dotation de toutes réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer aux actionnaires une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

## TITRE VIII

### DISSOLUTION

#### **Article 22**

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

## TITRE IX

### CONTESTATIONS

#### **Article 23**

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents Statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

### **5.3 Accessibilité de l'actualisation du Document de référence au public**

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés financiers : ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et,
- de BNP Paribas ([www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com))

### **5.4 Changement significatif**

Aucun changement significatif de la situation financière du Groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

### **5.5 Tendances**

Se reporter à la rubrique 12 de la table de concordance figurant au chapitre 6 du présent document.

## 6. Responsables du contrôle des comptes

<b>Deloitte &amp; Associés</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>	<b>Mazars</b>
185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

– Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par M. Damien Leurent.

*Suppléant :*

Société BEAS, 195, avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

– PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Etienne Boris.

*Suppléant :*

Anik Chaumartin, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

– Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par M. Hervé Hélias.

*Suppléant :*

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

## **7. Responsable de l'actualisation du document de référence**

### **PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS**

M. Jean-Laurent BONNAFE, Directeur Général

### **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Les comptes consolidés condensés pour le semestre clos le 30 juin 2015 présentés dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 150 et 151, qui contient une observation.

Fait à Paris, le 3 août 2015,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

## 8. Table de concordance

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 août 2015	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2015	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2015
<b><u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u></b>	166	83	498
<b><u>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</u></b>	165	82	496
<b><u>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</u></b>			
3.1. Informations historiques	4-65	4-65	4
3.2. Informations intermédiaires	4-65	4-65	NA
<b><u>4. FACTEURS DE RISQUE</u></b>	66 ; 152-156	66	245-364
<b><u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u></b>			
5.1. Histoire et évolution de la société	3	3	5
5.2. Investissements			129 ; 220-221 ; 420 ; 479
<b><u>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</u></b>			
6.1. Principales activités	3	3	6-15 ; 168-171 ; 480- 486
6.2. Principaux marchés			6-15 ; 168-171 ; 480- 486
6.3. Événements exceptionnels			107 ; 118 ; 128 ; 167- 168 ; 395
6.4. Dépendance éventuelle			478
6.5. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-15
<b><u>7. ORGANIGRAMME</u></b>			
7.1. Description sommaire	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes			231-239 ; 417-419
<b><u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u></b>			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée			196 ; 401
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles			467-468
<b><u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u></b>			
9.1. Situation financière	4-65	4-65	138-140 ; 384-385
9.2. Résultat d'exploitation	54-65	16 ; 56-64	138-139 ; 384
<b><u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u></b>			
10.1. Capitaux de l'émetteur	72 ; 74-75 ; 152-158		142-143
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	73		141
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	14 ; 22		133 ; 228-229 ; 339- 342 ; 345-352
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influé sensiblement sur les opérations de l'émetteur			NA
10.5. Sources de financement attendues			NA
<b><u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u></b>			NA
<b><u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u></b>	164		130-132
<b><u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</u></b>			130-132
<b><u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET</u></b>			

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 août 2015	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2015	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2015
<b><u>DIRECTION GÉNÉRALE</u></b>			
14.1. Organes d'administration et de direction	67	67	30-45 ; 104
14.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction			77 ; 45-73
<b><u>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</u></b>			
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		68-81	45-73
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		68-81	45-73
<b><u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u></b>			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels			30-45
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			83-86 ; 89-91
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			74
<b><u>17. SALARIÉS</u></b>			
17.1. Nombre de salariés	3	3	441-442 ; 444
17.2. Participation et stock options			157 ; 45-73 ; 454
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			411
<b><u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u></b>			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	157		16-17
18.2. Existence de droits de vote différents	157		16
18.3. Contrôle de l'émetteur			16-17
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			17
<b><u>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</u></b>	66	66	45-73 ; 226-228 ; 492- 494
<b><u>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u></b>			
20.1. Informations financières historiques	4-65 ; 68-149		4 ; 138-240 ; 384-420
20.2. Informations financières pro-forma			120 ; 160-163
20.3. Etats financiers	68-149	65	138-240 ; 384-415
20.4. Vérification des informations historiques annuelles			241-242 ; 421-422
20.5. Date des dernières informations financières			138 ; 383
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	4-65 ; 68-149	4-65	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes			25 ; 131
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	138-139	66	167-168 ; 219-220 ; 395
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	164	81	479
<b><u>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</u></b>			
21.1. Capital social	157-159		16 ; 217-219 ; 403- 405 ; 409-412 ; 487
21.2. Acte constitutif et statuts	157-163		16 ; 25 ; 217-219 ;



	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 août 2015	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2015	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2015
<b><u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u></b>			409-412 ; 487
<b><u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u></b>			478 NA
<b><u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u></b>	164	81	478
<b><u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u></b>	144-149		195 ; 231-239 ; 417- 419 ; 480-485

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

<b><u>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</u></b>	N° de page
<b><u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</u></b>	166
<b><u>RAPPORT D'ACTIVITE</u></b>	
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	4-14
• Principaux risques et incertitudes	66
• Principales transactions entre parties liées	66
<b><u>COMPTES CONSOLIDES</u></b>	68-149
<b><u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015</u></b>	150-151